TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 432 — 14 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 15 AOUT 1978



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La fusion thermonucléaire

Une température record a été obtenue à Princeton

LIRE PAGE 14

L'OFFENSIVE DIPLOMATIQUE CHINOISE

Un choix contre Moscou

C'est une Asie différente qui est née de la signature du traité de paix et d'amitié sino-japonais. Deux peuples qui se sont fait la guerre pendant près de cinquante ans oublient un passé pour lequel le Japon avait déjà présenté ses « excuses », lors de l'établissement des relations diplomatiques. Deux régimes dont les idéologies incarnent le mieux les deux courants qui divisent le monde s'engagent encore plus avant sur la voie de la coopération économique

L'événement est spectaculaire, mais il consacre un état de fait dont seules les habitudes du passé empêchaient de prendre totalement conscience. La réconciliation sino-japonaise était en germe depuis le voyage de M. Nixon à Pékin. Sans attendre que la question de l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine, liée au règlement du problème de Taiwan, soit résolue, les Etats-Unis manifestent leur désir d'accroître la coopération avec la Chine, au moins dans le domaine de la technologie, notamment dans l'exploitation des gisements chinois de pétrole.

Le Japon a compris qu'il avait intérêt à ne pas laisser les autres pays occidentaux — la France et la Grande-Bretagne ont été sollicitées par Pékin pour le développement de ses sources d'énergie — profiter de l'ouverture du marché chinois. Ce traité que les Etats-Unis ont encouragé pour des raisons de stratégie générale ne résulte-t-il pas avant tout du désir des Nippons de « laisser l'Asie aux Asiatiques » ? L'enjeu a paru assez important aux industriels japonais pour qu'ils fassent pression sur un gouvernement qui hésitait à sacrifier ses bonnes relations avec Taiwan.

La fin de la guerre du Vietnam a poussé les Chinois à franchir le pas qui les séparait des Japonais depuis 1972. Sans participer directement au conflit, le Japon en a profité pour développer ses échanges avec les nations anticommunistes d'Asie. Plus rien, depuis 1975, ne s'opposait à une entente avec un pays considéré comme l'allié objectif de l'impérialisme par des révolutionnaires que Pékin soutenait, avant de se brouiller avec Hanoï.

La Chine, qui avait tant dénoncé la « renaissance du militarisme japonais » quand celui-ci était tout à fait inexistant, a cessé d'en avoir peur lorsqu'elle a commencé à rechercher des alliés contre l'U.R.S.S. La politique japonaise de présence économique en Asie du Sud-Est ne peut que rassurer Pékin au moment où Moscou multiplie les tentatives de séduction à l'égard de l'ASEAN. Et Tokyo a permis aux dirigeants chinois de marquer un succès diplomatique de premier ordre en acceptant, après des années d'hésitation, d'insérer dans le traité la clause contre toute tentative d'hégémonie d'une nation ou d'un groupe de nations qu'ils réclamaient avec insistance. Dans leur esprit, il est clair qu'elle vise le Vietnam, considéré par eux comme « un agent de Moscou » dans la région.

Les Chinois ont évidemment profité de la rigidité des positions soviétiques dans le contentieux qui les oppose aux Japonais au sujet des îles Kouriles. En s'abstenant de réaffirmer ses propres revendications sur les îles Senkaku lors de la négociation du traité, la Chine a sans doute voulu amener les Japonais à comparer son esprit de compromis à l'intransigeance soviétique.

Le traité signé à Pékin est valable pour dix ans. On n'a pas fini de mesurer les conséquences de ce qui équivaut à une alliance de fait, idéologiquement contre nature, mais si conforme aux nécessités du réalisme.

• M. Hua Kuo-feng visite Bucarest et Belgrade
• M. Teng Hsiao-ping se rendra à Tokyo pour la ratification du traité avec le Japon

Pékin poursuit son offensive diplomatique après la signature, samedi 12 août, du traité sino-japonais de paix et d'amitié. Le président Hua Kuo-feng a quitté son pays lundi pour la Roumanie, où il commence un voyage qui le conduira ensuite en Yougoslavie et en Iran. Il s'agit du second voyage à l'étranger, après une visite en Corée du Nord, en mai, du successeur de Mao Tse-toung. Le séjour du président chinois dans deux pays d'Europe de l'Est, qui ont fait la preuve de leur indépendance à l'égard de Moscou, et dans un pays considéré comme un bastion de l'Occident face aux visées soviétiques s'inscrit évidemment dans le cadre de la rivalité entre les deux « grands » du communisme.

L'agence Tass estime qu'en signant la clause « contre l'hégémonie » — principal obstacle à la conclusion du traité dans le passé — le Japon a cédé au « diktat » de Pékin.

Le président Hua Kuo-feng a par ailleurs promis d'aller « sans faute » au Japon pour rendre la visite effectuée à Pékin, en 1972, par le premier ministre japonais. Ce voyage pourrait avoir lieu l'année prochaine, indique-t-on à Tokyo. Le ministre japonais des affaires étrangères a déclaré que M. Teng Hsiao-ping se rendra au Japon pour échanger les instruments de ratification du traité de paix et d'amitié, sans doute en octobre.

« *J'ai retiré la nette impression de mes entretiens avec les dirigeants de Pékin que le gouvernement chinois prendrait les mesures nécessaires pour mettre fin au traité sino-soviétique* », indique une déclaration faite à Pékin par M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères et lue à Tokyo à la presse par un porte-parole officiel.

Signé en 1950, ce traité avait notamment pour but « *d'empêcher une nouvelle agression ou la violation de la paix de la part du Japon ou de tout autre Etat qui s'allierait à lui* » allusion aux Etats-Unis, alors soupçonnés de vouloir utiliser Tokyo dans leurs menées contre Pékin. En septembre 1977, M. Teng Hsiao-ping, recevant une délégation japonaise, avait contesté la validité de ce traité, qui vient normalement à expiration en avril 1980.

Les principaux quotidiens nippons se félicitent de la signature du traité de paix avec la Chine.

Le *Yomiuri Shimbun* (la plus grande diffusion) écrit : « *C'est une marque de notre époque qu'une nation libre et une nation communiste signent un traité d'amitié après une longue période de guerre et rejettent toute volonté hégémonique pour elles et pour les autres.* » Le quotidien ajoute qu'il est regrettable que l'Union soviétique considère l'alliance comme dirigée contre elle.

(Lire la suite page 3.)

ÉTHIOPIE : des pilotes cubains participeraient à l'offensive contre la ville érythréenne de Keren

(Page 4.)

IRAN : les troubles ont affecté une vingtaine de villes dans tout le pays

(Page 4.)

Point d'orgue

par JACQUES MADAULE

Nous sommes à ce moment de l'année où tout paraît s'arrêter, où l'on dirait que le destin retient son souffle. Du moins chez nous, dans ce bienheureux pré carré, qui est plutôt un hexagone. Une vague de vacanciers croise l'autre sur toutes les routes de France et tout semble faire silence pour que mieux on entende les avertissements de Bison *fûté*.

Ce n'est là, bien entendu, qu'une apparence à laquelle on ferait bien de ne pas trop se fier. Paul VI est mort. L'histoire continue un peu partout, et même chez nous en sourdine. Mais on n'en veut plus rien savoir, et alors c'est comme si elle n'était pas. Car, à moins que nous ne soyons directement atteints, la réalité n'existe pour nous que si nous consentons à la voir. La preuve, c'est que nous en sommes saturés à midi et le soir par la télévision et que pourtant cela finit par ne plus guère nous atteindre. Pendant les vacances d'été cette insensibilité à ce qui n'est pas d'ordre strictement privé prend des proportions effarantes.

⁂

Voilà pourquoi il n'arrive rien l'été, que des surprises généralement mauvaises. Car tout continue son petit bonhomme de chemin. Le canon de Beyrouth tousse de temps en temps comme un vieux bronchiteux, pour rappeler qu'il est toujours là et que rien n'est réglé. Les Palestiniens s'entretuent, le sang coule à flots sur les rocailles d'Erythrée ; les dictateurs d'Amérique latine où, d'ailleurs, c'est l'hiver, jouent à faire peur sous la débonnaire surveillance de l'Oncle Sam ; le président Carter en est à la cinquante-sixième figure de sa valse hésitation ; M. Hua Kuo-feng, après avoir signé la paix avec Tokyo, s'apprête à visiter Belgrade et Bucarest, et le dollar se met en chute libre.

On pourrait continuer ainsi longtemps et l'on verrait que tout bouge pendant cette trêve d'été. Et nous aussi nous bougeons ; quand je dis nous, je veux dire la communauté française, tandis que des millions de Français sur les plages, à la montagne, à la campagne, à l'étranger s'efforcent dans un cadre insolite de tout oublier. *Ce suspens est sans doute nécessaire, aussi vital peut-être que les heures de sommeil.* Il faut que tout le monde dorme, même si tout le monde ne dort jamais en même temps. Je n'ai donc pas l'intention de troubler des vacances bien gagnées, mais *seulement* de rappeler que, pendant cette période d'insouciance et de repos, la terre continue de tourner.

⁂

C'est que cette pause, ce point d'orgue au milieu de l'été n'est pas seulement propre à nous reposer d'une année qui s'achève et qui a été marquée pour beaucoup d'entre nous par une des plus grandes déceptions de leur vie ; mais il doit aussi nous préparer au temps qui vient. S'il n'est pas très propice à l'action, il peut l'être à la réflexion. Non pas tellement par ce perpétuel retour sur le passé, sur ce qu'il aurait fallu faire quand il en était encore temps, et qu'on n'a pas fait, sur les fautes commises par les uns et par les autres. Par les autres de préférence, n'est-ce pas ? Chacun se lave les mains de la défaite et jette l'eau sale à la figure de l'autre...

Je crois que, si l'on tient absolument à ce genre de méditation morose et de remâchement de l'échec, peu recommandé pour une période de détente, on ferait mieux de se critiquer soi-même et de chercher en quoi l'on a été manquant. *Ce serait sans doute* moins agréable, mais plus efficace. Je pense toutefois qu'il faut considérer les choses dans une perspective plus ample. Un événement comme l'échec de la gauche aux dernières élections législatives ne s'explique pas uniquement ni même principalement par la mauvaise volonté ou l'impéritie des uns ou des autres, mais par une certaine conjoncture de la France et du monde qui n'a pas été correctement analysée.

On va répétant volontiers que la gauche en France n'a pas de politique étrangère. Je crois que c'est vrai, mais encore faudrait-il en découvrir les raisons qui sont enracinées profond dans notre histoire. C'est de cette manière que l'homme de gauche chez nous est patriote, qu'il l'a toujours été, même s'il ne le proclame plus comme autrefois. Et cela est bon, mais à la condition de ne pas nous conduire comme si nous étions seuls au monde. Il nous faut apprendre notre place exacte sur une planète que les moyens de communication actuels rendent de plus en plus petite.

Un excellent devoir de vacances, en somme. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi nous connaître nous-mêmes. Nous nous faisons de la société française une certaine idée qui, la plupart du temps, ne répond pas exactement à la réalité. Nous vivons sur des mythes historiques périmés. Pendant que ceux d'entre nous qui ont la chance d'avoir un emploi ou une retraite suffisante se prélassent en attendant de reprendre le boulot ou la partie de boules, toute une jeunesse anxieuse se presse aux portes de la vie adulte et n'aperçoit aucune perspective. On dirait qu'il y a trop de tout, trop de professeurs, certes, mais aussi trop de médecins, trop d'avocats, trop d'ingénieurs et même trop d'ouvriers et de paysans. Toutes les portes, l'une après l'autre, se ferment. La plupart des jeunes ne trouvent aujourd'hui d'emplois qu'au-dessous de leur qualification. Et cela, nous disent les experts, ne fait que commencer.

⁂

Telle est la question capitale qu'il faut à tout prix résoudre, et qui n'est pas, tant s'en faut, *particulière à notre pays. Une* société qui n'est plus capable d'assurer à tous ses membres une vie digne et décente est une société condamnée à brève échéance ; une société qui refoule sa jeunesse et la jette sur les chemins sans issue de l'aventure et du désespoir ne mérite pas de subsister. Voilà pourquoi le plastic nous réveille si souvent.

Le point d'orgue des vacances, pour trop de jeunes, c'est une durée indéfinie et mortelle. Que ceux pour qui ce n'est qu'une pause momentanée en profitent donc pour réfléchir à cet énorme malheur qui les frôle et qui devrait réunir, pour le conjurer ensemble, toutes les femmes et tous les hommes lucides.

LES CONFLITS DU PROCHE-ORIENT

L'attentat de Beyrouth n'a pas été revendiqué

Il a fait plus de cent cinquante morts

La destruction, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 août, d'un immeuble occupé par plusieurs organisations palestiniennes, a fait plus de cent cinquante morts, dont dix membres du Fath et trente-sept du Front de libération de la Palestine (F.L.P. pro-irakien). Lundi, en début d'après-midi, la responsabilité de l'attentat n'avait pas été revendiquée.

De notre correspondant

Beyrouth. — L'attentat qui a secoué Beyrouth dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 août, a fait plus de cent cinquante morts : dimanche soir, on en dénombrait déjà quatre-vingt-quatorze parmi les civils, dix membres du Fath et trente-sept du Front de Libération de la Palestine (F.L.P. pro-irakien), et de nombreuses victimes restaient prises sous les décombres.

Alors que dans la phase actuelle de la crise, la violence frappe surtout le secteur conservateur chrétien de la capitale, c'est à Beyrouth-ouest (palestino-progressiste) qu'a eu lieu cet attentat qui relève vraisemblablement du règlement de comptes entre *Palestiniens*, bien que d'autres hypothèses — opération israélienne et accident — soient également avancées.

Même dans une ville où la guerre et la mort constituent le lot quotidien, cet attentat a provoqué la stupeur, tant il a été meurtrier. En trois minutes, un immeuble de neuf étages a été réduit à un énorme monceau de gravats, entraînant dans sa chute une partie de l'immeuble contigu.

Dans le bâtiment pulvérisé se trouvaient une permanence du Fath et surtout les bureaux du *Front de libération de la Palestine* (F.L.P.) appartenant au Front du refus. Au sous-sol, un dépôt de munitions était bourré de caisses de balles, de grenades et d'explosifs. On suppose qu'une charge de T.N.T. a été placée près de ce dépôt pour le faire exploser, entraînant l'effondrement de l'immeuble.

Le bâtiment ne contenait pas que des bureaux palestiniens. Une trentaine de familles y vivaient aussi, palestiniennes mais également libanaises, appartenant à la communauté musulmane et à la classe laborieuse. C'est ce qui *explique le nombre considérable* des victimes dont la majorité sont des membres de ces familles.

Une telle catastrophe est, comme on peut l'imaginer, nuisible aux relations de la résistance palestinienne avec son environnement musulman sunnite à Beyrouth. L'ancien président du conseil, M. Saeb Salam, a exprimé son mécontentement en déclarant : « *Ce pays a suffisamment subi de calamités, de malheurs, et de pertes par la faute de ceux qui se battent au milieu des maisons d'habitation et des quartiers résidentiels. Ce sont toujours des personnes paisibles et innocentes qui payent le prix du comportement des combattants. C'est pourquoi j'ai demandé de démilitariser Beyrouth et de le vider entièrement des armes, des munitions et des éléments armés qui s'y trouvent.* »

L'O.L.P. aurait décidé, à tout le moins, de transférer les dépôts de munitions hors des immeubles d'habitation.

Les hypothèses

Qui a perpétré ce gigantesque attentat, à supposer que c'en soit un ? *Un porte-parole de l'O.L.P.* a mis en garde, dimanche soir, contre « *les interprétations tendancieuses destinées à semer le désaccord et à provoquer des affrontements entre les organisations palestiniennes* ». Le comité central du F.L.P. venait de quitter l'immeuble quand l'explosion s'est produite. Dans un premier communiqué, cette organisation a accusé des « *forces hostiles* » d'avoir perpétré l'attentat, puis elle s'est ravisée, précisant qu'elle ne mettait en cause aucune autre formation palestinienne.

On pouvait certes penser *a priori* à une riposte du Fath à la suite des attentats dont ses délégués à l'étranger ont été l'objet de la part du Front du refus. Mais le Fath qui, par mesure de précaution, a regroupé à Beyrouth ses principaux représentants à l'étranger pour se prémunir contre de nouvelles opérations terroristes dans des villes où il ne dispose d'aucun moyen de protection, s'en défend et l'a catégoriquement démenti par la voix de ses chefs les plus importants.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

Israël crée cinq nouveaux points de peuplement en Cisjordanie

A trois semaines de la rencontre, le 5 septembre, à Camp David, de MM. Carter, Sadate et Begin, le gouvernement israélien a confirmé, dimanche 13 août, les rumeurs persistantes selon lesquelles la commission ministérielle pour la défense et la sécurité avait décidé, le 28 juin dernier, de créer cinq nouveaux points de peuplement en Cisjordanie.

Au Caire, les milieux officiels affirment que si cette décision est confirmée, elle laisse mal augurer du sommet de Camp David.

A Amman, le roi Hussein de Jordanie a rendu public, après l'Arabie Saoudite, son appui à l'initiative américaine.

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision du gouvernement de créer cinq nouveaux points de peuplement dans la vallée du Jourdain était devenue ici, depuis plusieurs jours, un secret de polichinelle. M. Menahem Begin, de son lieu de villégiature, a donc donné l'ordre dimanche soir au secrétaire du gouvernement de publier un communiqué confirmant que le comité ministériel pour les questions de sécurité, composé des principaux ministres, avait décidé, le 28 juin dernier, la création de cinq villages du Nahal (jeunesses pionnières combattantes).

(Intérim.)

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Mourir

Mourir en vacances semble devenir le thème lancinant des vacances compactes.

Mourir en congé, c'est la mort douce par excellence.

Mourir de torpeur dans un studio du bord de l'eau, en tournant le dos à la mer et au flamboiement d'un coucher de soleil, pour regarder la télévision, qui, elle, nous raconte les massacres d'ailleurs, les accidents d'ici.

Mourir par inadvertance devant le téléphone dérangé, coincé dans une auto, criant au secours dans la rue, ou dans un hôpital nonchalant. N'entrez pas à l'hôpital, n'accouchez jamais le 15 août, même si vous accouchez d'un lion. Seuls les cimetières, anomalie à corriger d'urgence, sont encore ouverts le dimanche et à la Toussaint.

Luxe suprême que seules peuvent s'offrir les civilisations hautement développées : dans l'indifférence souveraine d'un jour férié, mourir de loisir.

GUY BÉART.

RECHERCHES DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

La nouvelle école de Darmstadt

Depuis trente-deux ans que des générations de jeunes compositeurs s'y succèdent, Darmstadt est devenu dans la vie musicale contemporaine un endroit légendaire, presque un lieu de pèlerinage où il faut être allé au moins une fois, ne serait-ce que pour respirer un peu de ce vent qui y soufflait jadis et dont on sent encore passer de loin en loin une rafale assourdie... Parmi les compositeurs qui ont entre quarante et cinquante-cinq ans, il serait difficile d'en citer beaucoup qui ne soient pas venus suivre les cours *d'été et même revenus y enseigner* quelques années après : Boulez, Stockhausen, Kagel, Nono, Bussotti... Aussi quand on parle de l'« école de Darmstadt », il s'agit, bien sûr, des étudiants de la première heure.

Dans le petit livre de Pierre Boulez *Penser la musique aujourd'hui*, paru il y a quinze ans, on peut trouver, à côté de considérations théoriques ou esthétiques, un certain nombre de principes qui avaient guidé la jeune musique au lendemain de la guerre : « *L'imagination ne saurait s'appuyer sur le seul instinct ; on ne peut trouver la liberté que par la discipline ; l'acception d'une nouvelle technique doit nous « provoquer » à la spéculation.* »

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 9.)

15 AOUT

Notre-Dame de Nazareth

par HENRI FESQUET

LE catholicisme a-t-il fait de Marie une pseudo-déesse ? On l'entend dire non sans quelque raison, encore qu'il faille faire soigneusement le départ entre ce qu'écrivent les théologiens sérieux et les enflures de la religion populaire. Avoir aussi la loyauté de ne pas escamoter les interactions de ces deux démarches.

Le célibat obligatoire a de toute évidence induit les théologiens — naguère tous prêtres ou religieux — à absolutiser l'amour maternel (ou filial), à en faire le modèle suprême de tout amour. On ne « pense » pas de la même manière quand on vit seul — ou dans une communauté d'hommes — et lorsqu'on est époux et père : on a la théologie de sa condition humaine. Le culte des prêtres pour leur mère — et réciproquement — est bien connu. Oblation, désintéressement, pureté, telles sont les qualités attribuées à la relation mère-fils, l'amour conjugal étant *ipso facto* dévalué parce qu'entaché de concupiscence et jugé possessif. Depuis Freud on sait la fragilité, pour ne pas dire la naïveté, de ce genre d'opposition. L'égoïsme maternel n'est pas une vue de l'esprit : quelle est la mère qui se plaindrait de ne pas avoir à partager le cœur de son fils avec une bru ?

L'affectivité du prêtre, surtout si celui-ci a *mal* assumé son célibat, ne saurait d'autre part se satisfaire de la relation avec un Dieu abusivement masculinisé : Dieu-père avec ses attributs de toute-puissance, d'exclusivisme, de justicier. Marie tombe à point nommé pour corriger cette image. Elle est censée retenir le bras de son Fils (apparition de La Salette) ; elle apporte une note de tendresse, de compassion, de protection.

Tout homme normalement constitué a soif de féminité. La tentation de majorer le rôle de Marie dans l'économie de l'Incarnation et de la Rédemption est naturelle. Il s'en est fallu de peu que l'Eglise catholique ne fasse de Marie co-rédemptrice un dogme. Déjà, l'Immaculée Conception et l'Assomption sont, depuis des dates récentes, des articles de foi. A les suivre, Marie est exempte du péché originel et son corps glorieux se trouve au ciel. Rien, semble-t-il, n'est assez beau pour la mère de Jésus, à laquelle est rendu un culte d'« hyperdulie », alors que les autres saints n'ont droit qu'à une simple « dulie »... La théologie catholique ne manque pas de faire ressortir la cohérence et la convenance de ces dogmes mariaux, sur lesquels, il est vrai, on glisse de plus en plus dans la catéchèse actuelle. Non sans raisons...

Les protestants, quant à eux, rejettent de telles positions non seulement au nom de l'Ecriture mais aussi parce que les théologiens de la Réforme n'ont pas les mêmes raisons que leurs homologues catholiques d'idéaliser la femme-vierge, ni historiques, ni philosophiques, ni surtout personnelles et psychologiques. Rompant avec Aristote et le Moyen Age, ils ont refusé l'*analogia entis* (1), élargissant ainsi le fossé entre le créateur et ses créatures ; ils ont rejeté les trois vœux religieux et vivent dans le siècle à la manière des laïcs.

Quant à la Vierge-mère évoquée par l'Evangile et par la tradition, elle demeure une pierre d'achoppement. Les théologiens catholiques ou protestants se divisent au minimum en trois groupes : 1) ceux qui y croient sans restriction ; 2) ceux qui déclarent — au moins en privé — que c'est une question libre et de mince importance ; 3) ceux qui voient dans la procréation sans homme une manière symbolique d'affirmer que Jésus est fils de Dieu.

Le mythe de la Vierge-mère n'est pas l'apanage du christianisme. Il revêt une signification profonde et *tenace* ; l'évacuer pour des motifs purement biologiques serait faire preuve d'une grande légèreté.

Devenir mère sans participation masculine, c'est échapper au pouvoir de l'homme. Une mère inviolée appartient tout entière à son fils et réciproquement. En l'occurrence, la paternité est déportée vers Dieu, à qui Jésus obéit en priorité.

Etrange famille. Le père n'est pas père ; la mère n'est pas épouse ; le fils n'a pas de père selon la chair. Joseph n'étant que celui qui nourrit et qui adopte. « *Sainte famille* » ? Certes, mais pas exemplaire !

Les psychologues n'ont pas fini de se pencher sur les conséquences de cette situation. Quel support plus suggestif les auteurs sacrés auraient-ils pu trouver pour accréditer l'idée que Jésus était plus qu'un homme ? Vrai ou faux dans sa lettre, un tel mythe n'en conserve pas moins toute sa densité religieuse et spirituelle.

Jadis la Vierge-mère a pu représenter pour certaines jeunes filles dévotes et farouches un idéal secrètement convoité : avoir un enfant sans « connaître » d'homme. A notre époque érotisée ce mythe est bien dévalué : il apparaîtrait plutôt comme une atteinte à l'épanouissement sexuel de la femme et une tentative suspecte de sublimation.

Qu'elle plaise ou non, on ne peut qu'enregistrer cette évolution de la mentalité contemporaine. La naissance virginale apparaît de plus en plus comme un concept archaïque, respectable en tant que tel mais hors du champ des aspirations actuelles.

La meilleure manière de lui conserver un impact est sans doute d'en élucider les harmoniques, sans oublier toutefois la place marginale qu'elle occupe dans le christianisme. Rien ne s'effondre en effet de la foi, si on croit que Jésus a été conçu d'une manière normale. Bien mieux, une telle naissance apparaîtrait plus conforme à la logique de l'Incarnation. Le rôle de l'Esprit-Saint serait alors d'avoir conféré à Jésus outre une « nature divine », une « nature humaine », fruit de l'œuvre de chair. Le miracle fait place au mystère, ce qui est toujours un gain.

La moitié du ciel

La grandeur de Marie n'en sortirait pas amoindrie ; au contraire. La chasteté dans le mariage — prise dans son sens originel — ne requiert nullement l'abstention des rapports conjugaux (voir l'encyclique *Casti Connubii* de Pie XI) ; elle a le même éclat que la continence. De l'Annonciation au Calvaire — et au-delà — Marie fut le témoin privilégié et, avec une discrétion incomparable, l'auxiliaire permanente de son Fils. Elle a accompagné, après en avoir facilité l'éveil, la vocation de son Fils. Les évangélistes ont été bien inspirés de garder sur ces choses le silence qui convenait. En fait, la piété ne peut sans dommage séparer Marie de Jésus, bien que celui-ci ait tenu à dire avec netteté que les liens du sang ne comptaient pas à côté de ceux de l'esprit (2).

Les excès de la mariologie appartiennent surtout au passé. Les croyants ont mieux à faire que d'ergoter autour d'un hymen ou de la « dormition » de Marie. Il y aurait quelque provocation, au siècle de l'œcuménisme, à se braquer sur ces points. Ne suffit-il pas de voir en Marie, « mère de Dieu » (*theotokos*), la créature la plus proche du Christ ? Le catholicisme a exprimé sur la femme à la fois le meilleur et le pire, le plus perspicace et le plus mesquin, pour ne pas dire le plus « phallocratique ».

Sans faire de Marie la patronne des féministes — c'était une mère au foyer ! — contentons-nous de noter que les femmes de tous les temps, — cette « *moitié du ciel* », — sont les sœurs de celle qui a participé d'une manière intime à la genèse de l'aventure chrétienne. Cette promotion exceptionnelle, on peut ne pas l'envier, elle ne saurait laisser indifférent que les « pense-petit ».

Notre-Dame de Nazareth n'est pas seulement dans la statuaire des cathédrales. Elle est surtout dans le cœur des fidèles chrétiens et musulmans qui savent encore se rafraîchir à cette source évangélique.

(1) « Analogie de l'être », théorie philosophique selon laquelle il existe une certaine proportion — ontologique — entre les êtres finis et Dieu, être infini, et, en conséquence, une union du divin et de l'humain. Karl Barth, notamment s'y est violemment opposé, voyant dans l'*analogia entis* la raison fondamentale des « erreurs » du catholicisme sur la grâce, les sacrements, l'Eglise, etc.

(2) « *Qui est ma mère et qui sont mes frères ?* » Etendant la main au-dessus de ses disciples, Jésus dit : « *Voici ma mère et mes frères. Quiconque fait la volonté de mon Père céleste, celui-là est pour moi frère, sœur, et mère.* » (Mat. XII 48, 49).

La vérité est hérétique

par FRANCE FARAGO (*)

SEULS les enfants voient la simplicité des choses essentielles. Il y a des enfances ardentes, livrées tout entières au baptême de feu, connivence, intimité avec les choses divines, qui restent silencieuses, inexprimées, discrètes. En ce qui me concerne, ce sens aigu de Dieu me semblait avoir complètement *déserté* les adultes, surtout ceux dont le métier était de me parler de lui. Le baptême d'eau vint bientôt éteindre le brasier de mes extases enfantines : je m'efforçai de *croire* ce que mon intelligence, branchée pourtant sur un cœur affamé, ne parvenait pas à comprendre, à admettre. J'avalais et répétais avec application et sotte bonne volonté des credos incroyables. Ce fantastique-là ne parvenant pas à la hauteur de la révélation de mon enfance. Toute mon histoire, en fait, est l'histoire de ma foi, l'histoire d'un entêtement intellectuel acharné pour comprendre que le sens de ce qui m'avait été enseigné dans le contresens était bien l'expression de ce que j'avais vécu très tôt dans ma vie : regard émerveillé, sentiment bouleversé d'un au-delà des hommes.

Je n'ai pas longtemps tenté l'expérience de l'« éducation » religieuse en cadre institutionnel pour mes propres enfants : leur sens inné de Dieu se heurtait à des fois adultes trop souvent immatures, non crédibles. Je les y ai donc soustraits, mais mon fils de neuf ans, écoutant les vibrations des orgues, me dit, avec une gravité métaphysique et un tourment de l'âme que bien des adultes ont répudiés, que c'est cette musique qui exprime le mieux la profondeur de Dieu. Peut-être a-t-il deviné instinctivement que la foi, tout comme l'amour, commence là où la parole s'arrête, que le Verbe, qui s'est fait chair et qui est appelé à s'inscrire dans nos chairs, paradoxalement, est ineffable. D'où les dédales où s'enfoncent les cultures, dès lors qu'il est question de la parole de Dieu. Aujourd'hui, le langage est démystifié comme dernier matériau avec lequel l'humanité transgressait l'interdit de forger des images. Le foisonnement des confessions de foi me réjouit par son aspect iconoclaste et me fait penser au *Livre sur l'âme intelligente* de ce mystique juif du treizième siècle, Moïse de Léon, qui définissait le paradis comme l'accès à la compréhension mystique des écritures, par-delà leur sens littéral, allégorique et talmudique. Avoir la foi, c'est participer mystiquement à la vie éternelle, c'est descendre dans l'abîme et boire directement à la source de la vie : quelque chose qu'aucune loi, qu'aucune autorité n'enchaînent.

Aujourd'hui, nous nous réveillons d'un long et lourd sommeil dogmatique. Trop d'entre nous ne savaient ce qu'ils disaient. Il est temps de retrouver la voix. Fausse muette, la foi ne retrouvera la parole que si on lui laisse la liberté d'aimer, sans l'embrigader dans la vaine répétition obsessionnelle d'une parole morte. Tout comme l'amour, qui lui ressemble si étrangement, elle est le refuge de la liberté, des sèves originelles de l'âme opprimée par trop de bureaucratie sacrée, diffusant une morale de petitesse et de médiocrité qui humilie les élans généreux de la vie. Qui n'a failli un jour répondre à ceux qui ne nous appelaient que pour nous prendre au piège, à ces oiseleurs métaphysiques qui disaient que l'âme a des ailes et la mettaient en cage ?

L'expérience du tombeau vide

Je crois qu'aujourd'hui nous vivons l'expérience du tombeau vide : l'Eglise traditionnelle est le tombeau, le musée de la foi, mais la résurrection a fécondé le monde. Beaucoup d'hommes ont refusé les recettes toutes faites, ont refusé qu'on les rassure, ont risqué leur âme, leur amour hors des litanies habituelles, comprenant que l'essentiel était d'échapper à l'insensé. Ils ont préparé dans la nuit notre accession prochaine à des formes de conscience et de liberté que nous soupçonnons à peine. Aussi voici que nous faisons l'expérience des pèlerins d'Emmaüs, reconnaissant le « ressuscité » là où on l'attendait le moins : dans de larges secteurs du monde profane, qui m'ont toujours semblé vivre l'Evangile avec d'autant plus d'intensité qu'ils ne le savaient pas. Nous vivons dans un monde beaucoup plus christianisé, beaucoup plus libre, beaucoup plus assoiffé de justice et d'amour que nous ne le pensons : l'Eglise est hors les murs.

Beaucoup savent aujourd'hui que le bien n'est autre que l'amour, incodifiable, et que le mal qui ronge le monde, c'est le manque de générosité du cœur, du corps et de l'esprit, l'abstraction mensongère et violente des slogans, qu'ils soient politiques ou religieux. Nous vivons la résurrection de la chair, au sein des ossements de la vallée des Morts dont parlait Ezéchiel : l'esprit revient, fait reprendre vie aux moribonds hébétés que nous étions.

Lorsque j'étais petite, au sein de l'Assemblée (l'Eglise) : « *Je regardais : ils étaient recouverts de nerfs, la chair poussait et la peau se tendait par-dessus, mais il n'y avait pas d'esprit en eux.* » (Ez. 37, 1-10.) Aujourd'hui, l'esprit souffle sur ces morts car la foi a retrouvé le droit au « délire » prophétique. Il faut la laisser explorer : la vérité est hérétique. Ses bruits de bouche ont peut-être plus de sens que tous les « messages » articulés, car seule une parole de chair, un souffle sont susceptibles de faire entendre qu'il n'est pas possible de renier, d'oublier le feu de la foi, l'incendie de l'amour quand on l'a rencontré une fois ; il n'est plus possible de vivre sans la foi, car c'est en elle seulement que l'acte pur de notre liberté cicatrise le malheur d'exister dans un monde — et bien souvent les Eglises elles-mêmes — aveuglé, qui s'empare de toute vie qui s'est prise au sérieux.

(*) Agrégée de philosophie.

FEUILLETON 31 — 15 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Persuadé de la culpabilité du chef de la police de Sacramento Donahure dans le vol de combustibles nucléaires avec prises d'otages, qui a eu lieu à la centrale de San-Ruffino, le sergent Ryder est retourné, seul, l'interroger pour essayer de lui faire avouer. Pendant ce temps, Jeff, son fils, est parti à sa recherche, et il apprend au commissariat que sa sœur a été blessée lors de son enlèvement à San-Diego.

RYDER dit, presque sur le ton de la conversation :

« Vous avez entendu dire que ma fille avait été enlevée ?

— Non, bredouilla Donahure, mais je jure sur le Christ...

— Bon, bon, ça va. Avez-vous la moindre idée comment quelqu'un a pu connaître son adresse à San-Diego... ? »

Donahure fit non de la tête, mais son regard avait vacillé pendant une demi-seconde. Ryder ouvrit le revolver, constata que le percuteur se trouvait en face d'une des deux cases vides du barillet, referma l'arme, obligea Donahure à glisser l'index boudiné de sa main droite entre le pontet et la détente, saisit dans sa propre main canon et crosse du colt et déclara :

« A trois, je tords ma main et la vôtre. Une...

— C'est moi ! glapit Donahure.

— Comment l'avez-vous eue ?

— Il y a une ou deux semaines. Vous étiez sorti pour déjeuner...

— Et j'avais laissé mon carnet d'adresses dans le tiroir de mon bureau. Vous avez eu l'amabilité de recopier quelques noms et quelques adresses... Je devrais vous casser les doigts rien que pour cela. Mais, si je vous les cassais, vous ne seriez plus capable de signer une déclaration, n'est-ce pas ?

— Une déclaration ?

— Je ne suis plus agent de police, je suis un simple citoyen, mais je vous arrête au nom de la loi, et c'est tout aussi légal. Je vous arrête Donahure, pour vol, corruption, concussion, encaissement de pots-de-vin, et... assassinat. »

Donahure ne disait rien. Plus gris que jamais, son visage avait plongé entre ses épaules. Ryder renifla le revolver.

« Il a été utilisé il n'y a pas longtemps. Il manque deux balles ; mais, comme nous n'en mettons jamais que cinq dans le barillet, ça veut dire qu'il n'y en a eu qu'une de tirée récemment. »

Il retira du barillet une des balles qui restaient et en gratta la pointe du bout de l'ongle.

« Balle déformable, comme celle qui a tué le shériff Hartman. Je parierais qu'elle s'adapte tout à fait bien à ce canon-ci ! »

Ryder savait très bien que la balle qui avait frappé Hartman était introuvable, ou si déformée que la vérification était impossible ; mais sans doute Donahure l'ignorait-il ; en tout cas, il était bien trop amorti pour pouvoir raisonner à ce propos.

« De plus, reprit Ryder, vous avez laissé vos empreintes sur la poignée de la porte, ce qui était très imprudent.

— Ce n'est pas moi, c'est l'homme qui m'a téléphoné...

— Garde ces salades-là pour le juge.

— Pas un geste », fit une voix aiguë dans le dos de Ryder.

Si Ryder avait survécu jusqu'à l'âge qu'il avait, c'était parce qu'il savait exactement ce qu'il fallait faire au moment opportun. En cet instant précis, la chose à faire semblait bien être d'obéir. Il se tint parfaitement immobile.

« Laisse tomber ce feu. »

Ryder laissa tomber le revolver, avec d'autant moins de regrets que c'était par le canon qu'il tenait l'arme et que le barillet était grand ouvert.

« Maintenant, tu te retournes gentiment et tranquillement. »

« Ce type est nourri de films de série B », pensa Ryder. Mais cela ne le rendait pas moins dangereux : il se retourna donc « gentiment et tranquillement ». Le visiteur imprévu portait un foulard noir noué autour du visage juste au-dessous des yeux, un costume noir, une chemise noire, une cravate blanche, et, en plus, un feutre mou noir également. Ce n'était pas seulement d'un film de série B qu'il sortait, mais d'un film de série B datant des années 30. Et il en avait aussi le style de dialogue.

« Donahure n'ira pas devant le juge, mais toi, tu vas aller devant le Créateur. Tu n'aurais pas même le temps de faire ta prière.

— Laisse tomber ton arme », intervint une voix, du seuil de la pièce.

Malgré son style 1930, l'homme au foulard noir était manifestement plus jeune que Ryder, car il ne savait pas ce qu'il faut faire en pareil cas. Il vira sur lui-même et tira un coup de feu en direction de la porte. Compte tenu des circonstances, le résultat doit être porté à son crédit, car il réussit à érafler le haut de la manche droite de Jeff ; mais la riposte de Jeff fut beaucoup plus efficace. L'homme se plia en deux comme une charnière qu'on referme et s'écroula sur le plancher. Ryder s'agenouilla à côté de lui.

« J'ai visé la main qui tenait l'arme, dit Jeff d'un ton incertain, mais j'avoue que je l'ai ratée.

— C'est vrai, mais tu n'as pas raté le cœur, répondit Ryder en dénouant le foulard noir. Quelle honte ! Lennie la Linotte vient de franchir la ligne de partage des eaux...

— Lennie la *Linotte* ? interrogea Jeff, visiblement secoué.

— Oui. Linotte, comme l'oiseau qui chante. Eh bien ! où que Lennie soit en train de chanter en ce moment, je doute que ce soit avec un accompagnement de harpe. »

Tout en parlant, Ryder avait jeté un regard de côté, s'était redressé, avait attrapé le revolver que Jeff tenait encore d'une main molle et fait feu, le tout comme au ralenti. Pour la cinquième fois en moins d'une heure, Donahure hurla de douleur, et le colt qu'il avait ramassé au moment de l'intervention de Lennie la Linotte tomba à nouveau sur le sol.

« Calmez-vous, dit Ryder. Vous êtes encore capable de signer la déclaration. Et on ajoutera à l'inculpation d'assassinat celle de tentative d'assassinat.

— J'ai bien appris ma leçon, n'est-ce pas ? dit Jeff.

— Merci, fiston, répondit Ryder en lui tapant sur l'épaule.

— Je ne voulais pas le tuer, tu sais.

— Pas de larmes inutiles sur Lennie. C'était un trafiquant d'héroïne. Tu m'as suivi ?

— J'ai essayé ; c'est Parker qui m'a dit où tu étais. Mais ce type-là, comment est-il arrivé ici, lui ?

— Ah ! çà... Si tu désires voir le détective John Ryder au meilleur de sa forme, il vaudrait mieux attendre la fin de l'histoire pour l'interroger. Je pense qu'il y avait une table d'écoute branchée sur ma ligne, et comme j'ai téléphoné à Parker pour lui donner rendez-vous chez Delmino... Il ne m'est pas venu à l'idée qu'ils avaient pu planquer un mouchard là-bas.

— Ainsi, dit Jeff, en regardant Donahure, c'est pour ça que tu ne voulais pas que je t'accompagne... Il est entré dans un camion, ou quoi ?

— Non, ce sont des blessures qu'il s'est faites lui-même. Automutilation, tu sais bien. Dorénavant, sois tranquille, tu m'accompagneras dans toutes mes expéditions si tu le veux. Va chercher des serviettes à la salle de bains. Je ne veux pas qu'il saigne à mort avant son procès. »

Jeff hésita : il fallait absolument qu'il raconte à son père ce qui était arrivé à Peggy ; mais il craignait un peu pour la vie de Donahure.

« De pas très bonnes nouvelles, dit-il finalement. Peggy a été blessée la nuit dernière. Un coup de feu.

— Un coup de feu ? »

Ryder serra les lèvres à tel point qu'elles devinrent blanches. Il tourna son regard vers Donahure et sa main se crispa sur le revolver de Jeff ; mais il gardait la maîtrise de lui-même et demanda seulement à son fils :

« C'est grave ?

— Je ne sais pas. Assez grave, je pense. Elle a été blessée à l'épaule gauche.

— Va chercher ces serviettes, dit simplement Ryder, puis il saisit le téléphone et appela le bureau central. Dave ? dit-il. Viens ici tout de suite, s'il te plaît. Amène une ambulance et le docteur Hinkley, le chirurgien. Emmène aussi Kramer avec toi pour qu'il enregistre une déclaration. Et demande aussi au major Dunne de venir. Et, Dave... Peggy a été blessée la nuit dernière. A l'épaule. »

Parker passa les consignes à Kramer, puis monta voir le lieutenant Mahler. Mahler le dévisagea de la même manière qu'il considérait la vie en cet instant : d'un œil las et bilieux.

« Je vais chez Donahure, dit Parker. Il s'est passé quelque chose là-bas.

— Quoi ?

— Je ne sais pas. Il paraît qu'il faut une ambulance.

— Qui a dit cela ?

— Ryder.

— Ryder ! s'écria Mahler en repoussant sa chaise et en se levant. Qu'est-ce que Ryder a à foutre là-bas ?

— Il ne me l'a pas dit. Je crois qu'il voulait avoir un bout de conversation avec Donahure.

— Je le ferai coffrer ! Je m'en charge personnellement !

— J'y vais avec vous, lieutenant.

— Non, vous restez ici. C'est un ordre, sergent Parker.

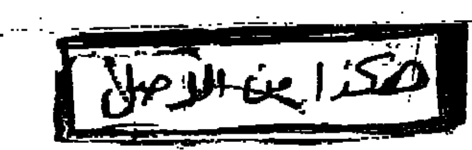
— J'irai à titre personnel, lieutenant. »

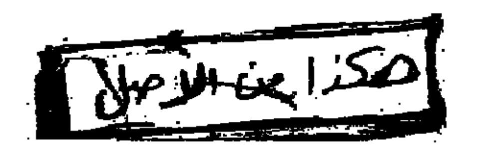
Parker déposa son insigne sur le bureau de Mahler.

« Je n'ai plus d'ordre à recevoir », ajouta-t-il.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.





Le Monde

étranger

LA SIGNATURE DU TRAITÉ SINO-JAPONAIS

LE TEXTE DU TRAITÉ

Les deux pays « s'engagent à développer des relations de paix perpétuelle et d'amitié »

Tokyo (*Reuter*). — Voici le texte du traité sino-japonais de paix et d'amitié, établi d'après une version anglaise diffusée par le gouvernement japonais.

« *Le Japon et la République populaire de Chine,*

Se souvenant avec satisfaction que, depuis la publication par le gouvernement du Japon et celui de la République populaire de Chine d'un communiqué commun à Pékin le 29 septembre 1972, les relations amicales entre les deux gouvernements et entre les peuples des deux nations ont connu, sur de nouvelles bases, un développement considérable.

Confirmant que ledit communiqué constitue le fondement des relations de paix et d'amitié entre les deux nations et que les principes qui y sont énoncés devraient être strictement respectés.

Confirmant que les principes contenus dans la charte des Nations unies devraient être intégralement respectés.

Souhaitant contribuer à l'instauration de la paix et de la stabilité en Asie et dans le monde.

Dans le but de consolider et de développer les relations de paix et d'amitié entre les deux nations.

Ont décidé de conclure un traité de paix et d'amitié et, à cet effet, ont délégué tous pouvoirs au ministre des affaires étrangères du Japon, M. Suano Sonoda, et au ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Huang Hua, qui, après échange en bonne et due forme de leurs lettres de créance, sont convenus de ce qui suit :

● ARTICLE PREMIER

1. — *Les hautes parties contractantes s'engagent à développer des relations de paix perpétuelle et d'amitié entre les deux nations se fondant sur les principes du respect mutuel de leur souveraineté, de l'intégrité de leur territoire, de la non-agression réciproque, du refus d'intervenir dans les affaires intérieures de l'autre partie, de leur égalité, de leur bénéfice mutuel et de la coexistence pacifique.*

2. — *Les hautes parties contractantes confirment que, conformément à ces principes et à ceux relations mutuelles à résoudre inscrits dans la charte des Nations unies, ils s'engagent dans leurs tout différend par des moyens pacifiques et à éviter l'utilisation ou la menace d'utilisation de la force.*

● ART. 2

Les hautes parties contractantes déclarent qu'aucune d'entre elles ne tentera d'imposer son hégémonie dans la région orientale du Pacifique, ni dans aucune autre région, et que chacune d'elles s'opposera aux efforts que déploirait une nation ou un groupe de nations pour imposer une telle hégémonie.

● ART. 3

Les hautes parties contractantes s'engagent à développer davantage les relations économiques et culturelles entre les deux nations et à faciliter les contacts entre leurs peuples, dans un esprit de bon voisinage et d'amitié, conformément aux principes d'égalité et de bénéfice mutuel ainsi que du refus d'intervenir dans les affaires intérieures de l'autre partie.

● ART. 4

Ce traité n'influencera en rien les positions adoptées par chacune des hautes parties contractantes dans ses relations avec des pays tiers.

● ART. 5

1. — *Ce traité sera ratifié et entrera en vigueur à la date d'échange des instruments de ratification qui aura lieu à Tokyo. Ce traité demeurera en vigueur pendant une période de dix ans et continuera à l'être par la suite, à moins qu'il ne soit dénoncé, conformément aux dispositions du paragraphe numéro deux de cet article.*

2. — *L'une ou l'autre des hautes parties contractantes peut dénoncer ce traité avant la fin de cette période initiale de dix ans, ou à n'importe quel moment par la suite, après en avoir avisé l'autre partie par écrit un an à l'avance.* »

Une confirmation des bonnes relations économiques

La signature du traité de paix avec la Chine est fort bien accueillie dans les milieux industriels japonais, qui en attendent une stimulation des échanges économiques sino-japonais, lesquels ont atteint 3,7 milliards de dollars en 1977 (contre 3,6 milliards de dollars pour les échanges avec l'U.R.S.S.).

Déjà, les *deux pays avaient* signé le 15 février dernier un accord commercial à long terme par lequel ils s'engageaient à faire passer à 20 milliards de dollars leurs échanges au cours des huit prochaines années. Aux termes de cet accord, le Japon exportera pour une valeur de 10 milliards de dollars de produits industriels, en particulier des usines pétrochimiques, de l'équipement pour l'exploitation du charbon et du pétrole, des appareillages portuaires, du matériel de transport et de l'acier. L'acier et les produits sidérurgiques représentent déjà 54 % du total des importations chinoises et, au cours de l'année fiscale 1977 (terminée le 31 mars 1978), elles se sont montées à 4,8 millions de tonnes.

En ce qui concerne les usines, six commandes ont déjà été signées pour une valeur de 2 milliards de dollars, dont celle d'une aciérie d'une capacité annuelle de 6 millions de tonnes, qui sera construite près de Changhaï.

En contrepartie, les Chinois vendront aux Japonais charbon et pétrole. En vertu de l'accord de février, les Chinois exporteront 5,1 millions de tonnes de charbon de 1977 à 1982, le volume annuel augmentant ensuite pour atteindre 4 millions de tonnes en 1985.

Pour le pétrole, les Japonais ont accepté le principe d'en importer 47,2 millions de tonnes au cours des cinq prochaines années. De plus, la société nationale japonaise des pétroles (J.N.O.C.) a récemment signé un accord d'assistance technique pour la production de pétrole dans la baie de Pohai, avec paiement partiel de ses services en pétrole brut. C'est ainsi la première compagnie pétrolière occidentale qui opérera en Chine.

Le développement des relations économiques sino-japonaises entraîne une multiplication des visites d'experts. Quant au ministre japonais du commerce international et de l'industrie, M. Komoto, il doit se rendre à Pékin le 11 septembre pour discuter de l'accroissement des échanges prévu dans l'accord de février, notamment dans le domaine de l'énergie nucléaire.

L'agence Tass estime que Tokyo a cédé au « diktat » de Pékin

De notre correspondant

Moscou. — Il n'y avait lundi matin qu'une seule réaction à l'annonce de la signature du traité sino-japonais, celle d'un d'un « *observateur* » de l'agence Tass, qui écrit : « *Le Japon, qui a cédé au diktat de Pékin et a décidé de signer le traité à ses conditions, risque ainsi d'être impliqué dans la politique hégémoniste de la Chine. La politique étrangère de Pékin est caractérisée par l'opposition à la détente et les provocations dans les rapports internationaux visant à attiser les haines entre les pays.* » Et M. Mikhaïl Dentchenko d'ajouter : « *Les peuples épris de paix ne peuvent pas rester indifférents devant la conclusion du traité nippo-chinois, qui menace la stabilité en Asie. Nous ne permettrons pas aux hégémonistes chinois de réviser la carte de cette région et d'étendre la sphère de leur influence.* »

L'absence de réactions plus autorisées s'explique sans doute par la période des vacances. M. Leonid Brejnev est en Crimée, comme sans doute M. Souslov et M. Gromyko, alors que M. Kossyguine se repose au bord de la Baltique. Or il ne fait pas de doute que les relations avec Tokyo et Pékin font partie du domaine réservé du Kremlin. Dès lors, on peut penser que ce sera au bureau politique, quand il se réunira, de tenter d'évaluer toutes les répercussions de ce traité. Et cela d'autant plus que les dossiers de politique étrangère s'accumulent : les relations avec les Etats-Unis, les négociations SALT, le prochain sommet de Camp David, les affrontements inter-arabes, les négociations entre l'Angola et le Zaïre ou l'amorce de retrouvailles franco-algériennes. Ces dossiers intéressent plus ou moins directement Moscou. Or l'U.R.S.S. n'a pas encore pris position sur un seul de ces problèmes. Cette paralysie de la diplomatie soviétique commence d'ailleurs à intriguer.

En ce qui concerne le traité sino-japonais, il semble que le Kremlin ait commis une erreur de jugement. Il y a encore dix mois, lors de la visite du ministre des affaires étrangères japonais en U.R.S.S., on pensait que Moscou battrait Pékin dans la course au traité de paix avec le Japon. Les échanges économiques entre les deux pays connaissaient un essor exemplaire. Un seul point d'achoppement : les quatre îles Kouriles, dont Tokyo exigeait la restitution. Ces îles ne représentent qu'un infime intérêt stratégique (même si l'on tient compte de l'extension de la zone de pêche à 200 milles). Mais, pour les dirigeants soviétiques, l'intangibilité des frontières est un dogme. Peut-être parce qu'ils craignent qu'un geste en faveur du Japon ne donne des idées aux Roumains et des arguments aux Chinois. — (*Intérim.*)

L'offensive diplomatique chinoise

(*Suite de la première page.*)

Pour l'*Asahi*, le traité répond à un souhait profond du peuple nippon et des partis politiques. Rappelant que le traité n'est pas hostile à l'Union soviétique, l'influent quotidien affirme : « *Le gouvernement japonais ne devrait pas épargner sa peine pour améliorer ses relations avec l'U.R.S.S., également l'un de nos puissants voisins.* »

La satisfaction de Tokyo est partagée par le gouvernement américain. Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que Washington « *accueille, bien sûr, favorablement* » la signature d'un traité qui, a-t-il ajouté, contribuera « *à la paix et à la stabilité dans la région* ».

Evoquant la clause « *anti-hégémonique* », le porte-parole a rappelé qu'une clause pratiquement similaire figurait dans le texte du communiqué de Changhaï publié à l'issue de la visite du président Richard Nixon en Chine, en 1972. Les Etats-Unis, a-t-il souligné, approuvent donc cette clause.

En revanche, Taïwan a vivement réagi. Un communiqué, diffusé par le ministre des affaires étrangères de Taïwan, affirme que Tokyo, en signant ce texte, « *non seulement a sérieusement nui à l'amitié entre les peuples du Japon et de République de Chine* (Taïwan), *mais aussi sera à l'origine de troubles qui se produiront sur son propre territoire comme sur celui d'autres pays libres d'Asie et du Pacifique* ».

Le mécontentement est aussi très vif, pour des raisons différentes, au Vietnam. *Le traité de paix et d'amitié sino-japonais sert les* « *ambitions expansionnistes* » de Pékin, a déclaré dimanche Radio-Hanoï.

La radio vietnamienne accuse les Japonais d'avoir servi inconsciemment les desseins chinois en concluant un tel traité et réaffirme que Pékin n'a jamais nourri qu'une ambition, celle de conquérir le Sud-Est asiatique, première étape avant d'affirmer son hégémonie sur le monde.

Pour réaliser leurs vues, poursuit Radio-Hanoï, les Chinois ne disposent pas d'un potentiel économique et militaire suffisant et tentent en conséquence de nouer des alliances avec des pays industrialisés du camp capitaliste disposant de la puissance qui leur manque. Attirer ces pays — par la manière douce et la manière forte — dans leur camp afin de les utiliser contre l'U.R.S.S. et d'autres forces progressistes, tel est, selon la radio vietnamienne, le but des dirigeants chinois.

Radio-Hanoï relève que « *dans la région du nord-est de l'Asie, ils* (les Chinois) *cherchent par tous les moyens à utiliser la puissance économique du Japon et à attirer ce pays dans leud orbite afin de réaliser leurs ambitions* ». Le traité sino-japonais est une nouvelle preuve des calculs de Pékin, estime la radio vietnamienne.

L'AMBASSADEUR D'U.R.S.S. A TOKYO A-T-IL ÉTÉ LIMOGÉ ?

Tokyo (*A.F.P.*) — L'ambassadeur d'Union soviétique au Japon, M. Dimitri Polianski, pourrait être muté à un autre poste pour n'avoir pas su empêcher la signature du traité de paix et d'amitié sino-japonais, rapporté, samedi 12 août, le quotidien *Tokyo Shimbun*.

Citant des soruces gouvernementales, le quotidien indique qu'un membre de l'ammassade soviétique a déclaré récemment à un haut fonctionnaire japonais que M. Polianski travaillait maintenant ailleurs et qu'il était possible qu'il ne revienne pas à Tokyo.

[M. Polianski, membre du bureau politique depuis 1960, avait été limogé en 1976, d'abord du B.P., puis de son poste de ministre de l'agriculture, avant d'être nommé ambassadeur à Tokyo.]

Six ans après la « normalisation »

1972

- **25 SEPTEMBRE. — M. Tanaka, premier ministre japonais, en visite à Pékin, présente ses « excuses » à la Chine pour les « événements malheureux du passé ».**
- **29 SEPTEMBRE. — Un communiqué publié à la fin de cette visite annonce que « l'état anormal » des relations entre les deux pays a cessé et que des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs vont être établies.**
- **15 DECEMBRE. — Le Japon et Taïwan ferment leurs ambassades à Tokyo et à Taipeh. Dans les deux capitales, un « bureau » est ouvert pour la poursuite des contacts économiques et culturels.**

1974

- **6 JANVIER. — M. Ohira, ministre des affaires étrangères, signe un accord commercial avec la Chine à l'occasion d'une visite à Pékin.**
- **FEVRIER. — La presse soviétique accuse le Japon de « jouer un double jeu » dans ses rapports avec la Chine et l'U.R.S.S.**
- **29 SEPTEMBRE. — Les liaisons aériennes commerciales entre Pékin et Tokyo sont établies.**
- **NOVEMBRE. — Ouverture, au niveau des experts, de négociations en vue de la signature d'un traité de paix et d'amitié.**

1975

- **4 MARS. — On apprend, à l'issue d'un entretien entre l'ambassadeur de Chine à Tokyo et le vice-ministre japonais des affaires étrangères, qu'un accord n'a pu se faire sur la clause « contre l'hégémonie » proposée par la Chine et visant l'U.R.S.S.**
- **17 JUIN. — Le ministre japonais des affaires étrangères indique que Pékin n'a pas donné suite à sa proposition de poursuivre les négociations dans le secret.**

1978

- **11 JANVIER. — Aucun communiqué n'est publié à l'issue d'une visite de M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, à Moscou. Celui-ci n'a obtenu aucune concession en ce qui concerne l'archipel des Kouriles dont Tokyo revendique quatre îles « occupées » par l'U.R.S.S.**
- **16 FEVRIER. — Signature d'un important accord commercial entre la Chine et le Japon, valable huit ans.**
- **12 AVRIL. — Incident sino-japonais une flottille de pêche chinoise ayant pénétré dans les eaux territoriales de l'archipel des Senkaku, îlots inhabités situés entre Okinawa et Taïwan et dont le sous-sol recèlerait du pétrole.**
- **6 JUIN. — Des manœuvres navales soviétiques ont lieu au large des îles Kouriles.**
- **21 JUILLET. — Reprise des négociations sino-japonaises en vue de la conclusion du traité de paix et d'amitié.**
- **8 AOUT. — M. Sonoda se rend à Pékin.**
- **12 AOUT. — Signature à Pékin du traité de paix et d'amitié sino-japonais.**

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE BOMBE A EXPLOSE, dimanche 13 août, dans un immeuble de Buenos-Aires abritant l'appartement du directeur des ventes de la filiale argentine de la General Motors. On ne déplore aucune victime. Les Montoneros ont revendiqué cet attentat et ont confirmé que leur cible était bien M. Federico Machaim, directeur des ventes. — (*A.P.*)

● LES ASSOCIATIONS D'EXILES ARGENTINS AU MEXIQUE ont annoncé, dimanche 13 août à Mexico, de nouvelles arrestations, effectuées à la fin du mois de juillet, de responsables étudiants, syndicaux et professionnels. Ces exilés ont cité notamment M. Mauricio Paultarak, ex-secrétaire général des étudiants de la faculté de lettres de Buenos-Aires, Mme Nieves Kanje, professeur, ainsi qu'un couple d'avocats, Eduardo Horane et Norma Falcone, membres du parti populaire chrétien (interdit). — (*A.F.P.*)

Bangladesh

● LA LIGUE AWAMI S'EST SCINDEE en deux groupes, a annoncé samedi 12 août, à Dacca, un de ses dirigeants, M. Mizanur Rahman Chaudhury, qui s'oppose au président du parti, M. Abdul Malek Ukill. La Ligue Awami, ancien parti de Sheikh Mujibur Rahman, est une des principales formations politiques bengalaises. — (*A.F.P.*)

Birmanie

● LE FILS DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, U Nu, M. Aung Ye Myint, a demandé l'asile politique à Londres après avoir fui clandestinement la Birmanie. Il a déclaré qu'il cherchait une aide étrangère, « *peut-être libyenne* », pour soutenir l' « *Armée populaire de libération* » opposée au régime du général Ne Win. — (*A.F.P.*)

Cambodge

● DEUX MIGS VIETNAMIENS ONT ETE ABATTUS au-dessus de la province de Svay-Rieng vendredi 11 août, a annoncé dimanche 13 août radio Phnom-Penh. Deux autres appareils du même type avaient, selon les Cambodgiens, déjà été détruits le mois dernier. Depuis plusieurs semaines, l'aviation vietnamienne a lancé des raids aériens au-dessus du territoire cambodgien. D'autre part, la radio khmère a affirmé, pour la première fois, que le Vietnam avait accepté la présence de bases militaires soviétiques sur son territoire. — (*U.P.I.*)

Espagne

● JUAN CARLOS D'ESPAGNE et la reine Sophie feront des visites officielles en Argentine, au Pérou et au Mexique dans la seconde quinzaine de novembre, a annoncé le 12 août le ministre des affaires étrangères. La visite de M. Adolfo Suarez en Argentine, prévue pour début septembre, a été différée en conséquence. — (*A.F.P.*)

Irlande du Nord

● PLUS DE DIX MILLE « LOYALISTES » protestants ont participé samedi 12 août — neuvième anniversaire du *début des troubles en Irlande* du Nord — à la « Marche des apprentis » à Londonderry, qui commémore traditionnellement la résistance victorieuse de la ville à l'armée catholique de Jacques II, en 1698. Un important dispositif de sécurité avait *été* mis en place par l'armée britannique. Il y a eu quelques accrochages entre militaires anglais et jeunes catholiques dans le quartier du Bogside. Dans un éditorial de trois colonnes, le *Daily Mirror* (travailliste) suggère que la Grande-Bretagne se retire totalement d'Irlande du Nord et accorde l'indépendance à la province dans un délai de cinq ans. « *Le coût de neuf années de terreur*, écrit le journal, *a été de 1 854 morts, dont 365 soldats, 19 217 blessés, dont 2 721 soldats, 5 960 explosions par bombes, 90 000 immeubles endommagés, 246 millions de livres sterling de dommages enregistrés.* » — (*A.F.P., Reuter.*)

Pakistan

● DOUZE PERSONNES, JOURNALISTES ET EMPLOYEES D'IMPRIMERIE pour la plupart, ont été condamnées à des peines de sept à neuf mois de prison les 11 et 12 août pour avoir manifesté en faveur de la liberté de la presse à Karachi. Ces manifestations ont lieu quotidiennement par petits groupes. D'autre part, le rédacteur en chef du journal *Mayar*, M. Mahmoud Shah, et M. Alauddin Abassi, président de la section de Karachi du Parti du peuple de l'ancien premier ministre, M. Bhutto, ont été arrêtés le 11 août en vertu des dispositions de la loi martiale. Les dirigeants du Syndicat des employés de banque, qui avaient appelé leurs adhérents à une grève d'une heure, ont aussi été incarcérés. — (*A.F.P., Reuter.*)

Pérou

● LES TRENTE MILLE EMPLOYES de la santé publique, en grève depuis un mois, devaient reprendre leur travail le 14 août après un accord intervenu avec le gouvernement. La grève des quarante mille travailleurs des mines et de la métallurgie va cependant se poursuivre, ainsi que celle des sept mille ouvriers des chemins de fer du Sud.

La suppression d'organismes du *secteur public et semi-public*, ou la réduction de leurs activités afin de « *réduire les dépenses courantes et d'accroître les investissements* », a été annoncée le 12 août par le Journal officiel. Les licenciements pourraient toucher de vingt mille à trente mille fonctionnaires. — (*A.F.P.*)

Roumanie

● M. LUIGI LONGO, président du parti communiste italien, a été reçu samedi 12 août à Preadeal (à 140 kilomètres au nord de Bucarest) par M. Nicolas Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains. Les deux dirigeants ont notamment examiné « *certains aspects de la situation internationale et du mouvement communiste ouvrier* ». M. Longo passe ses vacances en Roumanie. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● UN OUVRIER DE KOUYBICHEV (région de la Volga), coupable d'homicide e td'attaque à main armée contre les voyageurs d'un train qu'il tentait de dévaliser, a été récemment condamné à mort annoncé, dimanche 13 août, le quotidien *Sovietskaya Rossia*. — (*A.F.P.*)

Vietnam

Un sérieux incident oppose la police de Hanoï à des Chinois en instance de rapatriement

La tension continue de monter entre la Chine et le Vietnam. Hanoï a accusé dimanche 13 août Pékin d'avoir provoqué un incident de frontière le 10 août : une quarantaine de personnes, dont quatre militaires ont, selon l'agence vietnamienne d'information, « *pénétré dans la province de Ha-Tuyen, attaqué des villages et brûlé des fermes* ».

D'autre part, un violent incident a eu lieu, vendredi 11 août à Hanoï, entre les forces de sécurité vietnamiennes et des résidents chinois qui souhaitaient retourner dans leur pays ; il s'agit de la troisième affaire de ce genre depuis le début du mois. Selon les Vietnamiens, une partie de ces Chinois, rassemblés depuis plusieurs jours autour de la gare centrale, en attendant leur rapatriement, auraient, à l'instigation de l'ambassade de Chine, « *attaqué des policiers* ». Selon Pékin, une centaine de Chinois ont été « enlevés » par la police qui utilisait des autopompes et des grenades lacrymogènes.

Ce nouvel incident complique encore la négociation entamée la semaine dernière à Hanoï entre les vice-ministres des affaires étrangères pour régler le problème des ressortissants chinois (les « Hoas ») résidant au Vietnam. — (*A.F.P., Reuter.*)

[Selon Pékin, « beaucoup des personnes arrêtées — originaires du Vietnam du Sud — avaient déjà obtenu des certificats de retour et se préparaient à rentrer en Chine ». Or Hanoï ne reconnaît pas ces documents délivrés par l'ambassade de Chine et a demandé aux Chinois de regagner leur domicile au Vietnam, parfois très éloigné, et de faire, sur place, une demande de départ. Cette situation montre à nouveau l'impasse dans laquelle se trouvent la Chine et le Vietnam, chaque pays appliquant sa propre procédure et récusant celle de l'autre. Le sort des Chinois en instance de départ n'est pas réglé ; des milliers d'entre eux attendent à la frontière chinoise, d'autres auraient, selon des informations en provenance du Vietnam, été arrêtés par la sécurité vietnamienne ou envoyés d'autorité à la campagne après qu'ils aient déposé une demande de sortie.]

AMÉRIQUES

Canada

LES CHEFS DES DIX GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX CRITIQUENT LA POLITIQUE DE M. TRUDEAU

Regina (Saskatchewan) (*A.F.P.*). — Pour la première fois les premiers ministres des dix provinces du Canada réunis en conférence à Regina, ont fait front commun contre le chef du gouvernement fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau.

Les dix chefs de gouvernement reprochent aux autorités fédérales d'empiéter sur le domaine des juridictions provinciales, et plus particulièrement à M. Trudeau, de donner le pas aux problèmes constitutionnels sur ceux de l'économie. Ils sont également mécontents de la récente proposition du ministre de la jusitce, M. Otto Lang, de modifier la Constitution par voie de référendum dans les provinces.

Les dix chefs de gouvernement déclarent qu' « *une réforme constitutionnelle doit recueillir le consentement de tous les gouvernements des provinces* ».

PROCHE-ORIENT

Israël

Cinq nouveaux points de peuplement en Cisjordanie

(Suite de la première page.)

Ces installations militaires sont généralement appelées à servir ultérieurement de noyaux à des agglomérations ordinaires. C'est sous la menace d'une confirmation « personnelle » de la nouvelle par le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, que la décision a finalement été rendue publique.

Des « fuites » organisées

Les démentis des milieux gouvernementaux renforçaient, en effet, l'impression, largement répandue, que la création des points d'implantation était due à l'initiative personnelle de M. Sharon et qu'il l'« *imposait* » plus ou moins en sa qualité de président du comité ministériel *ad hoc*. Le ministre de l'agriculture a donc tenu à apporter la preuve qu'il était « *couvert* » en haut lieu.

Les décisions du comité ministériel pour les questions de sécurité étant secrètes, la censure militaire était en droit d'empêcher leur publication, ce qu'elle a fait. Mais des « fuites », qui, dit-on ici, provenaient de M. Sharon, ont eu raison de la censure militaire elle-même. Les plus embarrassés dans cette affaire sont les ministres du Dash et, en particulier, le vice-premier ministre, M. Ygaël Yadin, qui, à l'instar de ses collègues, avait démenti tant devant les journalistes qu'auprès de ses amis politiques l'existence d'une décision gouvernementale de créer de nouveaux points d'implantation dans la vallée du Jourdain. M. Yadin a *révélé* dimanche, après la publication du communiqué gouvernemental, qu'il s'était opposé à la décision du 28 juin. A sa demande, le gouvernement débattra de la question dimanche prochain au cours du conseil de cabinet présidé par M. Beguin, de retour de vacances.

Pourquoi le vice-président du conseil a-t-il attendu un mois et demi pour faire appel de la décision du comité ministériel pour les questions de sécurité ? L'accord de coalition lui permettait, en effet, de soumettre dans les deux semaines toute décision gouvernementale en matière d'implantation à la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense. Formellement, l'explication est simple mais subtile : l'accord ne concerne que les implantations civiles et non les points d'appui militaire. En fait, toute cette affaire place M. Yadin, dont la position au sein de son parti est de plus en plus contestée, dans une situation extrêmement inconfortable. La politique d'implantation dans la vallée du Jourdain est, en effet, conforme au programme du Dash. Les cinq points d'implantation font partie d'un plan plus vaste prévoyant la création d'un réseau de seize agglomérations israéliennes dans la dépression du Jourdain, destinées à renforcer la « *ceinture de sécurité orientale d'Israël* ». Ce projet est conforme également au « *plan Allon* », qui avait guidé la politique d'implantation du gouvernement travailliste.

C'est la raison pour laquelle les travaillistes ont condamné la décision non pas sur le fond mais en raison du moment choisi pour la rendre publique, c'est-à-dire à moins de trois semaines de la conférence de Camp-David. A l'exception du mouvement « *kibboutzique* » du MAPAM, qui avait refusé d'emblée toute participation au projet, tous les autres mouvements d'implantation avaient accepté de dépêcher des volontaires pour renforcer les localités israéliennes le long du Jourdain. Mais c'était peu après le 28 juin, à l'époque où les négociations israélo-égyptiennes avaient été interrompues. Après l'acceptation du président Sadate de reprendre ces négociations et de rencontrer M. Begin à Camp-David, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de paix, les conditions ont changé. La décision est condamnée non seulement par l'opposition, mais au sein de la majorité par le Dash et même par les « *libéraux* » du Likoud.

Pour protester contre la décision — qui n'était pas encore confirmée officiellement — le mouvement « La paix maintenant » avait organisé une série de manifestations. Au début de la semaine dernière, il avait alerté l'opinion publique par voie d'affiches, accusant le gouvernement de cacher ses intentions et de préparer de nouveaux faits accomplis.

Vendredi 11 août, deux mille cinq cents membres et sympathisants du mouvement « *La paix maintenant* » s'étaient rassemblés aux abords du point d'implantation de Shilo, site archéologique proche du village arabe de Tourmous-Aya en Samarie (Cisjordanie) pour assister à l'érection solennelle d'un monument du sculpteur israélien en renom, Igal Tomarkine, représentant un colombier. Les organisateurs de la manifestation avaient déclaré : « *face aux colons de Shilo, qui veulent imposer la domination israélienne sur les Arabes, ce monument symbolise un type de relations que nous voulons établir entre les deux peuples.* »

(Intérim.)

Liban

L'attentat de Beyrouth n'a pas été revendiqué

(Suite de la première page.)

L'organisation de M. Yasser Arafat fait valoir qu'elle *ne s'attaquerait pas à un immeuble où se trouve une de ses permanences, entraînant la mort de dix de ses militants, et qu'elle ne recourrait pas au massacre de familles dont certaines sont palestiniennes pour liquider des organisations beaucoup plus faibles* qu'elle. Au demeurant, le Fath procède d'ores et déjà à la mise au pas du Front du refus par d'autres méthodes.

L'autre hypothèse : un règlement de comptes à l'intérieur du F.L.P. entre deux branches rivales. Un troisième scénario peut être imaginé : la Saïka ou le F.P.L.P.-C.G. d'Ahmed Djibril, organisations toutes deux prosyriennes, mènerait une action contre le Front du refus afin de saboter les négociations secrètes actuellement menées pour régler le conflit entre le Fath et l'Irak.

Bien que les Palestiniens eux-mêmes ne l'aient invoqué qu'incidemment, l'hypothèse d'un « *coup* » *des services secrets* israéliens ne peut pas être totalement exclue.

Reste la thèse de l'« accident » que le Fath essaie d'accréditer en privé en incriminant l'anarchie des groupuscules du Front du refus « *qui entassent leurs armes et munitions pêle-mêle sans respecter les normes les plus élémentaires de sécurité* ».

Mais, dans le contexte des violents règlements de comptes en cours entre les organisations de l'O.L.P., c'est l'attentat d'origine palestinienne qui est retenu à Beyrouth comme étant l'hypothèse la plus vraisemblable. A cela près — pense-t-on ici — que ses auteurs n'ont probablement pas voulu lui donner l'ampleur catastrophique qu'il a pris, et qu'ils n'escomptaient pas la déflagration du dépôt de munitions qui a sapé les fondations de l'immeuble.

Par ailleurs, des coups de feu ont été tirés sur le cortège du président de la République, M. Sarkis, au moment où ce dernier se rendait, dimanche, à son village de Chebanyeh, dans le Metn. Un barrage du P.P.S., appartenant au mouvement national (progressiste), a refusé le passage au convoi et a tiré sur les voitures de la garde présidentielle qui le précédait. Il n'y a pas eu de victime.

En dehors de cet incident, la journée de dimanche a été caractérisée, tout comme celle de la veille, par une nette accalmie dans les combats entre les troupes syriennes de la F.A.D. et des milices de la droite chrétienne, après les nouveaux affrontements de vendredi soir.

Le chef du gouvernement, M. Hoss, se rend ce lundi à Damas pour y rencontrer le président Assad. Trois sujets sont à l'ordre du jour de ces entretiens : la consolidation de la trêve à Beyrouth-Est, l'impasse où se trouve l'armée libanaise au sud, le renouvellement du mandat de la F.A.D., dont la Syrie a déjà fait savoir qu'elle entendait maintenir la présence au Liban.

LUCIEN GEORGE.

Irak

UN « GORILLE » SECOURABLE...

L'ambassade d'Irak à Paris nous adresse la « mise au point » suivante :

« Le Monde » du 11 août a publié une information concernant un « gorille irakien » qui aurait été refoulé à l'aéroport d'Orly le mercredi 9 août 1978... En fait, ce citoyen irakien accompagnait une malade et n'avait pu obtenir son visa avant le départ pour une raison de temps. Ce citoyen ne devait avoir aucun rapport avec l'ambassade d'Irak à Paris. »

Iran

Les émeutes ont affecté une vingtaine de villes

La loi martiale décrétée vendredi à Ispahan (« le Monde » daté 13-14 août) a été étendue dimanche 13 août aux trois villes voisines de Chareza, Najafabad et Homayunshahr, où des manifestations antigouvernementales avaient été signalées en fin de semaine. D'autre part, une explosion a ravagé, dimanche soir, la salle d'un restaurant fréquenté surtout par des étrangers dans le quartier résidentiel de Téhéran, blessant une quarantaine de personnes, dont cinq grièvement. A Tabriz, l'armée a pris position aux portes de la grande université Azarbadegan, interdisant l'entrée aux étudiants qui manifestent depuis quatre jours sur les campus en signe de solidarité avec les victimes d'Ispahan. Les bazars dans un certain nombre de villes, dont Ispahan, Chiraz, Qom, Tabriz, Kachan et Téhéran, sont fermés.

Répondant au général Reza Naji, administrateur de la loi martiale à Ispahan, qui a attribué aux « marxistes » la responsabilité des émeutes, l'un des groupes formant le parti unique Rastakhiz a déclaré dans un communiqué diffusé lundi, que la vraie raison des troubles est « *le mécontentement populaire, qu'il faut analyser et auquel il faut remédier d'urgence* ». Il ressort en fait du bilan des événements que la presse de Téhéran donne tardivement, qu'une révolte généralisée secoue depuis jeudi les principales villes de l'Iran. Les émeutes d'Ispahan et celles de Chiraz (où le nombre des morts s'élèverait à une dizaine) ont éclipsée par leur ampleur les désordres qui ont eu lieu dans une vingtaine de villes, ainsi que dans plusieurs quartiers de Téhéran.

La presse cite notamment Abadan, Khorramabad, Qazvin, Arak, Arsandjan, Tabriz, Kachan et Ardabil parmi les villes où la police a dû intervenir contre des manifestants. A Téhéran même, des manifestations ont eu lieu vendredi et samedi en divers quartiers du sud de la ville.

Dans la plupart des cas, le point de départ des manifestations a été la mosquée, très fréquentée pendant le mois du *Ramadan*. Après le sermon, la foule s'est répandue par groupes d'environ deux cents personnes — dans certains cas de plusieurs milliers — dans les rues adjacentes. Remontant parfois jusqu'au cœur des villes, les fidèles ont lancé des slogans anti-gouvernementaux, et saccagé banques, magasins ou cinémas sur leur passage, avant de se heurter à la police.

L'agitation qui avait commencé jeudi, peu après midi, d'une manière pacifique, à Ispahan, s'est transformée en émeute sanglante à la suite de l'intervention de la police. — *(U.P.I., A.F.P., A.P.)*

● *M. Lionel Jospin*, secrétaire national du parti socialiste, écrit dans un communiqué publié samedi : « *Au moment même où le chah d'Iran promet une hypothétique libéralisation de son régime* » et où « *de nouveaux actes de répression frappent le peuple iranien... le parti socialiste condamne ce nouveau recours à la répression brutale des aspirations du peuple iranien... et réaffirme son soutien au combat pour la liberté et la démocratie en Iran.* » Par ailleurs, Yves Moreau dans l'éditorial de l'*Humanité* de ce lundi 14 août, écrit que « la terreur et les massacres n'ont fait qu'enflammer les colères et durcir les résistances » et conclut : « notre solidarité ne doit pas faire défaut au peuple iranien. »

La Jordanie et l'Arabie Saoudite se déclarent favorables à la rencontre de Camp David

La Jordanie et l'Arabie Saoudite ont fait connaître publiquement leur appui à la conférence tripartite de Camp David. L'agence d'information officielle jordanienne a déclaré, dimanche soir 13 août, au terme des entretiens de M. Alfred Atherton, ambassadeur américain itinérant au Proche-Orient, avec le roi Hussein, que le souverain avait fait devant son interlocuteur « *l'éloge de l'initiative américaine, considérée comme une mesure positive qui démontre l'intérêt qu'attachent les Etats-Unis à une paix juste* ».

Selon l'agence jordanienne, le roi Hussein a néanmoins précisé que sa définition de la paix n'avait pas changé et que celle-ci devait être fondée sur « *le retrait total des troupes israéliennes des territoires arabes occupés, la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Palestiniens et des garanties de sécurité pour toutes les parties concernées* ».

Vendredi, le prince héritier Fahd, d'Arabie Saoudite, avait pour sa part déclaré, à l'issue de ses entretiens avec M. Atherton, que le sommet de Camp David constituait « *une décision courageuse et une indication encourageante quant aux bonnes intentions du président Carter* ».

Le chef de l'exécutif américain a affirmé de son côté, dans une interview à l'hebdomadaire américain *US News and World Report*, publiée dimanche, qu'il sera « *personnellement associé, en tant que président des Etats-Unis, à un éventuel échec du sommet de de Camp David* ». Tout en réaffirmant que Washington ne cherchera pas à imposer un règlement aux deux parties, M. Carter souligne qu'il est prêt, le cas échéant, à proposer un compromis. « *L'enjeu est si grand*, explique-t-il, *que je suis parfaitement disposé à prendre le risque de conséquences politiques négatives dans l'espoir de pouvoir faire des progrès en vue d'établir les grandes lignes d'un règlement de paix. Nous ne sommes pas des spectateurs oisifs, nous ne sommes pas que des messagers. Notre intérêt national est directement en jeu au Proche-Orient, aussi sommes-nous légitimement impliqués dans ces discussions.* »

Il existe un « élément inconnu »

Au Caire, M. Anis Mansour, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *October* et confident du président Sadate, écrit : « *Israël et les Etats-Unis savent que l'éventualité d'une guerre ou d'une reprise des hostilités peut survenir à tout moment.* » Il ajoute que des consultations régulières ont lieu entre Israël et les Etats-Unis au sujet de « *mouvements militaires égyptiens, en particulier quand l'Egypte élève le degré de préparation de ses forces armées* ». M. Mansour indique à ce propos que « *l'état de préparation maximum a été décrété à trois reprises dans l'armée égyptienne* ». Il souligne que M. Moshe Dayan, ministre israélien de la défense, s'est plaint auprès des responsables américains des « *activités suspectes* » des forces armées égyptiennes.

M. Mansour se déclare enfin convaincu qu'il existe un « *élément inconnu* » dans la situation au Proche-Orient, en rappelant que « *le président Sadate a évoqué la prochaine expiration de l'accord de dégagement et souligné que le maintien des forces de l'ONU dans le Sinaï dépend de la volonté de l'Egypte* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AFRIQUE

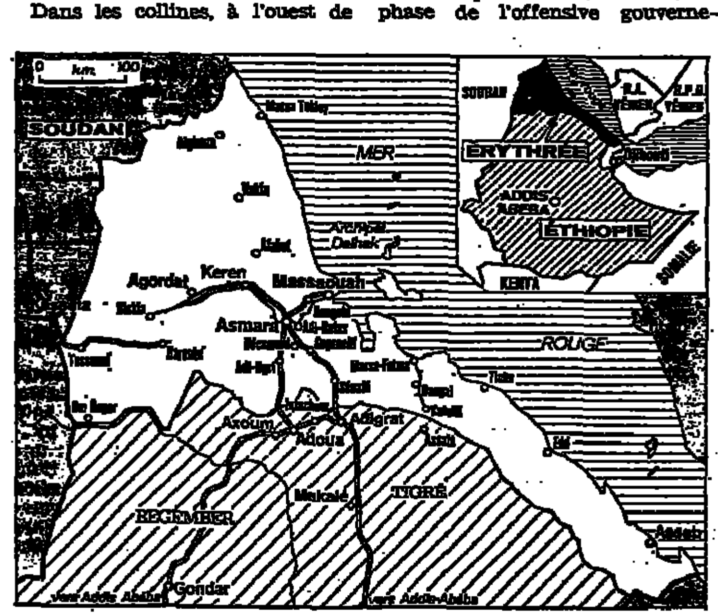
LE CONFLIT D'ÉRYTHRÉE

Des pilotes cubains participeraient à l'offensive éthiopienne contre la ville de Keren

Correspondance

Khartoum. — Après avoir reconquis Agordat (*le Monde* du 11 août), l'armée éthiopienne s'apprête à lancer une offensive contre la ville de Keren, contrôlée par le F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée). Selon certaines sources informées à Khartoum, l'attaque contre Keren aurait même d'ores et déjà commencé, et l'armée d'Addis-Abeba jouirait d'un soutien cubain substantiel en hommes, en matériel et dans le domaine aérien.

Dans les collines, à l'ouest de la province, Agordat représente le « verrou » des hauts plateaux (ceux-ci atteignent 2 500 mètres), la région la plus peuplée d'Erythrée. La stratégie mise en œuvre par l'armée éthiopienne dans l'offensive en cours semble se décomposer en trois phases. Tout d'abord, l'armée a déployé ses forces profondément à l'intérieur de la province ainsi que sur la frontière avec les provinces du Tigré et du Gondar. Ce déploiement a été retardé par les attaques des fronts érythréens et du Front populaire de libération du Tigré (F.P.L.T.).



Ensuite, l'armée éthiopienne s'est employée à rouvrir les trois routes principales conduisant à la capitale de la province, Asmara, assiégée par les maquisards du F.P.L.E. Elle n'a que partiellement réussi, aux dépens surtout du Front de libération de l'Erythrée (FLE). La préparation actuelle de l'assaut contre Keren s'inscrit précisément dans cette phase de l'offensive gouvernementale. Cette région est devenue le principal théâtre des combats. La troisième étape de cette stratégie, qui n'est pas commencée, consistera pour l'armée d'Addis-Abeba à démanteler les bases rurales de la guérilla.

Pour l'instant, les forces gouvernementales concentrent leurs efforts sur Keren, en lançant une attaque en tenaille à partir d'Asmara et d'Agordat. Selon des sources proche des services de renseignements occidentaux à Khartoum, des pilotes cubains seraient aux commandes des Mig-21 et 23 éthiopiens. En outre, l'attaque contre Keren serait pratiquement dirigée par des conseillers soviétiques et cubains. Une petite brigade mécanisée cubaine serait basée à Asmara, attendant de prêter main-forte aux Ethiopiens au cas où ceux-ci seraient en difficulté. En outre, des techniciens cubains seraient installés à Agordat.

L'importance exacte de l'engagement soviéto-cubain dans ces opérations est difficile à évaluer. Selon les mêmes sources, les blindés gouvernementaux seraient pilotés par des Ethiopiens. En revanche, cette information est contestée par d'autres observateurs qui font valoir à quel point les Soviétiques, soucieux d'éviter la répétition de leurs mésaventures en Egypte, en Somalie et au Soudan, tiennent à maintenir l'armée éthiopienne dans un état de dépendance étroite envers l'armement lourd qu'ils lui fournissent.

Des sources occidentales assurent que la brigade mécanisée cubaine a accompagné les forces éthiopiennes d'Aduwa à Asmara, arrivant dans cette dernière ville à la fin de juillet, mais qu'elle n'a pas, jusqu'à présent, participé aux combats. Sa présence à Asmara est confirmée par les guérilleros *érythréens*.

Il semble que le F.P.L.E. soit en mesure de résister à l'attaque éthiopienne, car il a considérablement renforcé la défense de Keren depuis plusieurs semaines. Les forces cubaines pourraient, par conséquent, être prochainement engagées pour briser cette résistance, pour la première fois depuis le début du conflit en Erythrée.

Si le F.P.L.E. parvient à résister à l'assaut contre Keren, sa prééminence au sein de la résistance érythréenne sera consolidée.

En revanche, une défaite du F.P.L.E. hâterait l'ouverture éventuelle de négociations entre Addis-Abeba et les nationalistes érythréens, perspective qui apparaît de plus en plus comme l'objectif essentiel de l'offensive en cours.

DAN CONNELL.

Rhodésie

L'ÉVÊQUE MUZOREWA NEUTRALISE SES ADVERSAIRES AU SEIN DE SON PARTI

Salisbury *(A.F.P., Reuter)*. — L'évêque Abel Muzorewa, chef du Conseil national africain unifié (U.A.N.C.) et l'un des membres noirs du gouvernement intérimaire rhodésien, a étouffé, *dimanche 13 août, une tentative* de révolte au sein de son parti. Cette fronde défiait directement son autorité et visait à remettre en cause sa présence à la tête de l'U.A.N.C.

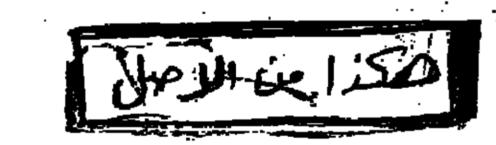
Mettant à profit la présence, samedi et dimanche, à Salisbury, de plus de deux cents délégués de ce mouvement, représentant les onze provinces du pays, un groupe de militants a lancé un appel en faveur de la convocation d'un congrès extraordinaire. Cet appel a été rejeté par *196 voix* contre 12. L'évêque a également bénéficié d'un vote de confiance de la part des délégués de son mouvement.

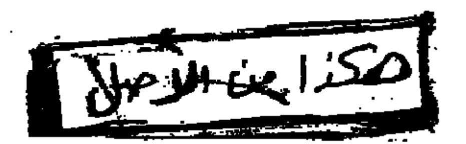
Dans son discours, le chef de l'U.A.N.C. a demandé l'expulsion immédiate des minoritaires. Parmi ces derniers figure l'ancien coministre noir de la justice, M. Byron Hove, renvoyé du gouvernement de transition en avril dernier, à la suite de déclarations où il réclamait des réformes majeures en matière de discrimination raciale. M. Hove a, depuis, regagné Londres, où il se trouvait auparavant en exil.

Cette crise illustre le désenchantement qui a gagné de nombreux responsables de l'U.A.N.C. devant l'incapacité du gouvernement intérimaire à parvenir à un cessez-le-feu, sa lenteur à éliminer la ségrégation raciale, et l'inconsistance de son « *réformisme* ».

Mauritanie

● « LES MILITAIRES FRANÇAIS en Mauritanie — techniciens et officiers — sont au nombre de vingt », a indiqué le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Mustafa Mohamed Oulk Salek, dans une interview publiée samedi par l'hebdomadaire en langue arabe paraissant à Paris, *Al-Watan Al-Arabi*. Il a ajouté : « *Ce nombre peut augmenter selon nos besoins. Nous n'avons aucun complexe sur ce plan.* » Par ailleurs, le chef de l'Etat mauritanien se rendra très prochainement à Rabat pour une première visite officielle au Maroc.





LES FUNÉRAILLES DE PAUL VI

Sous les applaudissements de la foule

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Les dernières volontés de Paul VI ont été scrupuleusement respectées. Il a eu des funérailles dépouillées, aussi simples que pouvait l'autoriser le protocole. Son cercueil de pauvre était posé à même le sol, sur un tapis rouge. Plus impressionnant que le plus riche des catafalques, il retenait tous les regards. Seul un gros cierge pascal le séparait d'une table rectangulaire recouverte d'un voile blanc : l'autel.

Quatre vingt quinze cardinaux venus des cinq continents — des blancs, des bruns, des noirs et des jaunes, mais tous revêtus de la même tenue rouge et or — étaient assis sur des chaises de bois, à l'entrée de l'Eglise, là où se tiennent d'ordinaire les mendiants. On a entendu des chants très doux, des paroles simples et compréhensibles au commun des mortels. Depuis très longtemps, on n'avait pas assisté à une aussi belle cérémonie sur la place Saint-Pierre. Elle a démontré que les rites de l'Eglise post-conciliaire n'avaient rien à envier aux fastes d'antan.

En face des cardinaux, plus d'une centaine de délégations étrangères étaient présentes, dont deux chefs d'Etat (Zambie et Malte), deux épouses de présidents (Etats-Unis et Philippines), six premiers ministres, deux princes, le secrétaire général de l'ONU et les représentants des Eglises non catholiques. Et derrière, quelque cent mille personnes, discrètement surveillées par de nombreux policiers qui n'ont dû intervenir à aucun moment.

Ce n'est pas la tristesse qui a caractérisé les funérailles de Paul VI, mais la sérénité. Un moment d'intense émotion a été perçu à la fin, quand les douze « sediari » pontificaux sont venus emporter le cercueil pour le déposer dans les grottes vaticanes. N'ayant pas d'autre moyen d'expression, la foule s'est mise à applaudir. Puis, encouragée par sa propre audace, à applaudir de nouveau. Les lourdes portes de la basilique se sont refermées. Dernière image d'un grand pontificat qui a voulu se conclure dans l'humilité. — R. S.

Faux bruits et vraies questions

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Depuis la mort du pape, les commentateurs ne chôment pas. On lit dans la presse italienne des scénarios renversants de subtilité qui doivent étonner les cardinaux eux-mêmes. Exemple : les voix conservatrices se porteraient d'abord sur le cardinal X... qui, trop à droite, n'a aucune chance d'être élu. Elles seraient ensuite rassemblées par tel autre, qui appartient à un pays riche et « tient » donc les Eglises du tiers-monde ; pour confluer finalement vers le cardinal Z... « montinien » bon teint, mais dont la sœur, comme chacun sait, est liée à l'Opus Dei.

A partir de faux bruits on bâti des raisonnements très complexes qu'une autre rumeur, tout aussi fausse, démolit le lendemain. Bref, on joue au jeu des *papabili*, de même que beaucoup d'Italiens jouent, ces jours-ci, « les numéros du pape » au loto : 6-21-40, parce qu'il est mort le 6 août à 21 h. 40 ; ou 6-15-81, parce qu'il s'est éteint à quatre-vingt un ans, après quinze années de pontificat.

A la curie romaine on se montre profondément agacé par les supputations des journaux, qui ignorent, dit-on, deux données essentielles. La première est que les cardinaux n'entendent choisir un pape qu'après une évaluation des problèmes de l'Eglise, après s'être posé les *« vraies questions »* sur la foi et la société moderne. La deuxième est que le conclave diffère totalement d'un hémicycle parlementaire. Le pape ne naît pas de conciliabules, mais de la prière ; ce ne sont pas les cardinaux qui le choisissent, mais l'Esprit Saint. Arrivés, pour la plupart, au terme de leur carrière, ajoute-t-on, les électeurs n'ont pas et ne peuvent plus avoir d'ambitions personnelles. Seul le bien de l'Eglise — cette institution à laquelle ils ont consacré toute leur vie — commandera leur choix. Il est donc tout à fait vain de vouloir anticiper les résultats du conclave.

Faire connaître l'Eglise

Ces remarques ne tiennent pas compte de la réalité. D'une part, des millions de catholiques veulent savoir qui sera leur prochain pape et comment il sera choisi. D'autre part, de nombreux journalistes sont arrivés à Rome le 6 août et, pendant huit jours au moins, se sont heurtés à un mur. Les porte-parole ont été aussi fuyants que d'habitude, au lieu d'expliquer aux profanes la nature du conclave et *« les vraies questions »*.

Les journalistes qui ont des relations à la curie se débrouillent comme ils peuvent ; les autres font « de la couleur » ou jouent aux *« papabili »*. Par exemple, la date d'ouverture du conclave a été repoussée au 25 août. Tout le monde en a aussitôt conclu que les cardinaux voulaient se donner du temps. Or, nous l'apprenons de bonne source, la seule raison de ce report a été matérielle ; il faut aménager cent douze chambres, autant de cabinets de toilette, et les ouvriers viennent seulement de rentrer de vacances. Pourquoi ne l'a-t-on pas tout de suite expliqué à la salle de presse ?

Pour rester dans les délais, il est fort probable que le couronnement du nouveau pape n'aura pas lieu immédiatement après son élection. Encore un mystère qui n'en est pas un, puisqu'il faudra préparer cette cérémonie et tenir compte du fait qu'elle sera désormais un événement dont on fêtera l'anniversaire ; on ne peut obliger le corps diplomatique à être présent chaque année à Rome aux premiers jours de septembre.

De gros progrès ont été faits ici pour permettre aux radios et télévisions de rendre compte des cérémonies. A l'occasion des obsèques de Paul VI, les Jésuites de Radio-Vatican ont organisé une réunion technique qui, de l'avis des professionnels, a été un modèle du genre : rapidité, efficacité, précision. Beaucoup reste à faire, en revanche, pour communiquer à la presse ce qui se passe réellement au Saint-Siège. Ce sont les informations les plus formelles — et donc les moins significatives — qui sont diffusées la plupart du temps. On est intarissable sur le protocole, muet sur l'essentiel.

Le conclave peut être une excellente occasion de présenter et d'expliquer l'Eglise catholique à des centaines de millions de personnes, catholiques ou ou non. Au lieu de gémir contre la presse, ne devrait-on pas profiter plutôt de cette mobilisation exceptionnelle des *mass media* qui ferait rêver bien des publicitaires ?

ROBERT SOLÉ.

ESTIMANT QUE LE PEUPLE DE DIEU A SON MOT A DIRE

Quinze personnalités tracent le portrait du « bon pape de ce temps »

Quinze personnalités — prêtres, religieux (surtout dominicains) et laïc — ont établi le portrait idéal, pour eux, du futur pape. Ce texte qu'on lira ci-dessous est précédé d'une courte préface ainsi rédigée :

« Des pressions chercheront sans doute à s'exercer sur le conclave. Il saura garder toute sa liberté. Mais son règlement lui-même (numéro 85) reconnaît que l'élection du pape ne doit pas être *« quelque chose d'étranger au peuple de Dieu, réservé au seul collège des électeurs, mais une action de toute l'Eglise »*. Evidemment par la prière, mais aussi par l'expression loyale et confiante des sentiments. C'est dans cet esprit et dans le respect de la totale liberté du conclave que des catholiques, laïcs et clercs, ont signé le texte suivant. La dispersion des vacances fait attendre la signature d'autres personnalités. »

Sous le titre *« Le pape que nous souhaitons »*, les signataires s'expriment ainsi :

« Le monde est divisé : en blocs hostiles de puissances et de systèmes politiques, en races et classes déchirées, en idéologies et religions diverses. La chrétienté elle aussi est divisée : en diverses Eglises et sectes, confessions et dénominations. L'Eglise catholique, en tant qu'Eglise mondiale et numériquement la plus grande, pourrait, si elle était unanime, rendre un service considérable à ce monde cassé. Elle pourrait concrètement contribuer à désamorcer et à détendre les oppositions et les tensions dans la chrétienté et rendre possible que tous les hommes puissent mener dans tous les conflits et toutes les détresses une vie plus humaine.

» Dans l'Eglise catholique le pape revêt un rôle décisif. Il n'est pas indifférent pour l'Eglise catholique, pour la chrétienté et aussi pour le monde de savoir qui, aujourd'hui et demain, portera une telle tâche. Nous voulons, par intérêt pour l'Eglise et pour le bien des hommes, nous faire les porte-parole du nombre de ceux qui dans l'Eglise et en dehors d'elle souhaitent avoir un bon pape : un pape surtout qui contribue à aplanir les oppositions et les conflits qui se sont faits jour même dans l'Eglise postconciliaire, un pape de la réconciliation ! Pour une telle chose, seul le meilleur peut être bon ! Le pape de ce temps devrait être :

1. — UN HOMME OUVERT AU MONDE

» Nous le voyons connaisseur du monde tel qu'il est avec ses hauteurs et ses abîmes, avec ses splendeurs et ses misères, capable de dire oui sans réticence à tout le bien qui s'y trouve.

» Nous le voyons avec tout le respect pour le passé et pour la tradition, totalement inséré dans l'Eglise et la société d'aujourd'hui, ouvert pour les signes du temps et pour la mentalité si nouvelle des hommes.

» Il serait souhaitable qu'il prenne au sérieux et avec un esprit critique les acquis de la science actuelle ; qu'il abandonne le style archaïsant et dépassé de la Curie ; qu'il parle de façon crédible le langage des hommes d'aujourd'hui. Qu'en dépit de ses limites il rayonne une authentique humanité.

2. — UN LEADER SPIRITUEL

» Nous le voyons venir avec confiance à la rencontre des hommes dans et en dehors de l'Eglise, afin de rencontrer lui-même la confiance. Qu'il ait du courage pour rendre courage aux autres hommes, au lieu de les avertir seulement et de les réprimander.

» Qu'il ne soit pas autoritaire, mais qu'il ait de l'autorité. Ce dont il a besoin pour son ministère, ce n'est pas seulement d'une autorité formelle, juridique, institutionnelle, mais aussi personnelle, réelle et charismatique.

» Nous le voyons (conformément au style d'un leader de notre temps) largement ouvert et prudent à la fois ; nous le voyons non décréter uniquement mais expliquer ses raisons, moins commander qu'animer, éviter des décisions prises solitairement mais pratiquer le dialogue et la concertation, être en tout le garant de la liberté dans l'Eglise.

3. — UN PASTEUR AUTHENTIQUE

» Il est d'abord évêque de Rome. Mais, comme pasteur universel, nous le voyons non pas tant administrateur ecclésiastique ou secrétaire général, juriste ecclésiastique, diplomate ou bureaucrate, mais davantage pasteur engagé dans le service des hommes, quelqu'un qui ne veut pas dominer, mais aider.

» Nous le voyons loin de tout culte de la personnalité, avec bonté et simplicité, ouvert à toutes les détresses des hommes dans leur besoin de foi, d'espérance et d'amour.

» Que dans les questions de la vie et de la mort, du bien et du mal, comme aussi de la sexualité humaine, il donne sans angoisse des directives positives plutôt que des interdits.

» Il est souhaitable qu'il ne soit pas un défenseur doctrinaire des vieux bastions mais plutôt — tout en respectant la continuité de l'Eglise dans sa vie et dans sa tradition — un champion plein de zèle pastoral, pour le renouvellement de la prédication et de *la pratique de l'Eglise*.

4. — ETRE EVEQUE DANS LA COLLEGIALITE

» Nous le voyons accepter que le synode des évêques ait voix décisive au lieu de rester simplement un organe consultatif, et accorder aux conférences épiscopales ainsi qu'aux conseils diocésains des compétences concrètes.

» Nous le voyons renoncer au centralisme, continuer à orienter le rôle des nonces dans un sens pastoral, renouveler la Curie non seulement du point de vue de l'organisation extérieure, mais dans l'esprit de l'Evangile.

» Nous le voyons admettre aux postes de direction non seulement diverses nationalités, mais aussi diverses mentalités, non seulement des vieux mais aussi des jeunes, non seulement des hommes mais aussi des femmes.

» Il devrait être bien au courant au sujet des développements nouveaux en théologie et ménager, dans les organes de la Curie, une présence des tendances nouvelles de la théologie, et pas seulement de celles d'une théologie traditionaliste.

5. — UN MEDIATEUR ŒCUMENIQUE

» Nous le voyons comprendre le ministère de Pierre qu'il détient exercé dans un sens résolument évangélique et comme une primauté de service soucieux de la liberté chrétienne.

» Nous le voyons faire avancer le dialogue et la coopération avec les autres Eglises chrétiennes et exercer une influence de rassemblement pour une unité de l'Eglise dans la diversité.

» Qu'il donne l'exemple d'une disponibilité pour un changement chrétien, prêt à écarter les obstacles disciplinaires et dogmatiques, pour autant qu'ils tiennent à Rome, et à favoriser la collaboration avec le Conseil œcuménique des Eglises.

» Il devrait prendre au sérieux notre parenté spirituelle avec les Juifs ; il devrait activer ce qui nous est commun avec l'islam et chercher le dialogue avec les religions mondiales.

6. — UN CHRETIEN AUTHENTIQUE

» Il n'a à être ni un saint ni un génie ; il peut avoir lui aussi ses limites et ses manques. Mais il devrait être dans le vrai sens du mot un chrétien : orienté dans sa pensée, sa parole et son action par l'Evangile de Jésus-Christ comme sa norme décisive.

» Nous le voyons annoncer l'Evangile avec conviction, fondé dans une foi forte et éprouvée, et dans une espérance inébranlable.

» Nous le souhaitons présider à cette Eglise avec sérénité, patience et confiance, cette Eglise qui n'est ni un appareil bureaucratique ni une entreprise d'affaires, ni un parti politique, mais la grande communauté des croyants.

» Il devrait s'engager en tant qu'autorité morale avec réalisme, passion et sens de la mesure non seulement pour les intérêts de l'institution ecclésiastique, mais aussi pour que le message chrétien se réalise. Qu'il considère comme son obligation particulière l'engagement pour les opprimés et les désavantagés.

» Comme catholiques, nous nous adressons à tous les cardinaux. Nous souhaitons que, réunis en conclave, ils discutent les critères que nous venons d'exprimer *avant même* de nommer des candidats possibles et qu'ils fassent de ces critères la règle de leur décision afin qu'ils choisissent le meilleur candidat — de n'importe quelle nation ! Ils décident de l'avenir de l'Eglise catholique. »

★ Premières signatures : G. Alberigo, M.-D. Chenu, Y. Congar, Cl. Geffré, A. Greeley (Etats-Unis), N. Greinacher, J. Grootaers, G. Gutierrez (Pérou), G. Hourdin, M. Klompé (ancien ministre néerlandais), H. Küng, G. Montaron, E. Schillebeeckx, A. Van den Boogaard, A. Van Istendael (Justice et Paix).

Un comité américain veut briser le secret de l'élection

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — En ce dix-neuvième dimanche du temps liturgique *ordinaire*, la place Saint-Pierre retrouve sa somnolence estivale. Après la messe des funérailles de Paul VI, le tourisme reprend ses droits. Sous un ciel sans nuages et un soleil de plomb, quelques ouvriers ramassent les chaises pliantes, sans grand empressement, et les vendeurs de glaces font de bonnes affaires.

Une fois entrés dans la basilique, les touristes se transforment en pèlerins. Ils font la queue pour descendre sous l'autel de la Confession dans les grottes vaticanes où sont inhumés plusieurs des derniers papes autour du tombeau présumé de saint Pierre. Première halte : devant la tombe de Jean XXIII, dont le caveau rectangulaire est entouré de plantes vertes et de lampes votives.

Mais le but du pèlerinage, c'est, bien entendu, la tombe du pape inhumé la veille « dans la vraie terre » comme il l'avait demandé dans son testament.

Elle est d'une très grande simplicité : un bloc de marbre ocre, à même le sol, portant comme seul inscription en lettres rouges *« Paulus P.P. VI »*.

Malgré le deuil, la vie de l'Eglise reprend son cours et notamment les préparatifs pour élire le deux cent-soixante-troisième pape. Presque tous les cardinaux qui entreront en conclave le 25 août sont arrivés à Rome, et quatre ont déjà fait savoir qu'ils ne seront pas à la session d'ouverture pour raisons de santé. Il s'agit du cardinal polonais Boleslaw Filipiak, de la curie ; de l'Indien Valerian Gracias, archevêque de Bombay ; du Français Jean Guyot, archevêque de Toulouse ; et de l'Américain John Wright, de la curie.

Le 13 août était le premier jour des novemdiales, les neuf jours de deuil officiel marqués par des messes de *requiem* à l'intention du pape. Le même jour, à 11 heures, le Sacré-Collège a reçu les délégations officielles. Dans son allocution de remerciement, le cardinal doyen, Carlo Confalonieri, a souligné *« le grand crédit fait à l'homme »* par Paul VI. « *Supposant la bonne volonté chez ses interlocuteurs*, a poursuivi le cardinal, *il les considérait capables de faire face aux graves questions de notre temps dans la fidélité au dessein du créateur (...), son rôle propre étant de favoriser un sursaut de conscience dans les âmes et dans l'opinion publique. Bref, il voulait agir en témoin de l'Evangile.* »

« Recherchons un homme souriant »

Au moment même où le doyen du Sacré Collège prononçait cette allocution, une conférence de presse était organisée par des laïcs américains prétendant que l'élection du prochain pape les concerne autant que les princes de l'Eglise. Le comité pour l'élection responsable du pape, créé aux Etats-Unis lors du quatre-vingtième anniversaire de Paul VI (septembre 1977) par un groupe d'écrivains et de journalistes catholiques, s'est donné pour but d'attirer l'attention de l'opinion publique sur l'importance de l'élection pontificale et de *« briser le secret qui entoure le conclave »*.

« Nous ne cherchons pas à mener campagne pour tel ou tel papabile, a déclaré M. James Andrews, éditeur et président du comité. *Nous voulons simplement informer les gens — à commencer par les cardinaux eux-mêmes, qui se connaissent souvent très mal — des qualités et des défauts des candidats et de l'enjeu de l'élection.* »

Une conférence donnée ensuite par le Père Andrew Greeley, sociologue et théologien américain (qui ne fait pas partie du comité), professeur à l'université de Chicago et connu pour ses analyses critiques de l'Eglise américaine, a commencé ainsi : *« Recherchons un homme optimiste, saint et souriant pour un travail intéressant. Revenus et résidence garantis. Ecrire au Collège des cardinaux, Cité du Vatican. »*

Le théologien américain soutient la thèse que l'image publique de la papauté est primordiale. Chef religieux avant tout, le pape n'a pas besoin de briller dans les domaines administratif, diplomatique ou financier — car il peut s'entourer d'experts — mais il doit être une figure charismatique, un homme de foi, d'espérance et de joie. Bref, un père pour l'humanité. Le Père Greeley n'a pas caché enfin que le portrait-robot qu'il venait de tracer ressemblait étrangement à celui de Jean XXIII.

ALAIN WOODROW.

Le Monde

sports

FOOTBALL

La victoire de l'équipe de France sur Anderlecht

A la recherche d'un nouvel équilibre

L'Argentine et la Coupe du monde paraissaient bien loin, samedi 12 août, au Parc des Princes pour le premier match de la saison 1978-1979 de l'équipe de France de football. Dans un stade à demi vide, sans retransmission télévisée, c'était une reprise en « catimini » pour une équipe décimée de surcroît par les blessures de Michel Platini, de Marius Trésor, de Christian Synaeghel, voire de Marc Berdoll.

Le week-end du 15 août, qui a vidé Paris de ses habitants, une certaine saturation du public pour le football après l'indigestion de la Coupe du monde et la déception née d'une élimination jugée prématurée, expliquent sans doute cette brusque indifférence. *« Il faut tourner la page... sans repartir de zéro »*, convient d'ailleurs Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France.

Par le laisser-aller de certains de ses joueurs ou dirigeants, la sélection française a peut-être gâché une chance unique de se distinguer dans une compétition d'un niveau très moyen. *« A l'avenir, nous devrons nous inspirer du réalisme des Italiens sans perdre cette fraîcheur et cet enthousiasme qui caractérisent notre équipe »*, estime Michel Hidalgo.

De fait, le directeur des équipes de France est à la recherche d'un nouvel équilibre entre son libéralisme, son besoin de concertation avec les joueurs et les exigences de la haute compétition moderne. Le championnat d'Europe des nations, qui débutera pour la France le 1er septembre contre la Suède, peut lui offrir mieux qu'un banc d'essai dans la perspective de la prochaine Coupe du monde organisée par l'Espagne en 1982.

La rencontre de préparation avec Anderlecht, vainqueur de la *Coupe d'Europe des clubs* vainqueurs de coupe en 1976 et en 1978, pouvait être d'autant plus utile que Michel Hidalgo sait déjà qu'il ne pourra pas disposer contre la Suède de son meilleur atout offensif, Michel Platini, pas plus probablement que de son ultime défenseur, Marius Trésor. En fait, samedi 12 août, au Parc des Princes, on a surtout pu mesurer, par leur absence, l'influence et le rôle de meneurs que tiennent ces deux joueurs en équipe de France.

Même à court de préparation, après seulement deux matches amicaux en Turquie, le Royal *Sporting Club d'Anderlecht* a en effet posé de gros problèmes aux Français par son organisation — notamment la pratique du hors-jeu piège en défense — et le talent individuel de ses vedettes comme les Néerlandais Arend Haan, Robert Rensenbrink, Rudi Geels et Dusbaba, associés à une pléiade d'internationaux belges.

Ainsi, en défense centrale, le Strasbourgeois Léonard Specht n'a pas toujours su maîtriser Rudi Geels, mais Michel Hidalgo aura toujours la ressource de faire appel, contre la Suède, à Patrice Rio pour épauler Christian Lopez. Dès lors, son principal souci sera sans doute la composition du milieu de terrain. Associé à Alain Giresse, Claude Papi a confirmé par son sens du jeu et du placement un opportunisme et une disponibilité qui font de lui un parfait coéquipier. Mais il a aussi démontré qu'il ne peut prétendre rivaliser avec Michel Platini ou Jean-Marc Guillou dans le rôle de meneur de jeu.

Il a fallu cette fois une véritable percée de bélier de Dominique Bathenay, dont le tir à bout portant n'a pu qu'être repoussé par le gardien belge Munaron pour permettre à Didier Six de marquer le seul but du match, à la cinquante-septième minute. Jean-Marc Guillou, qui, à trente-deux ans, avait manifesté l'intention de prendre sa retraite d'international après la Coupe du monde, accepterait-il d'assurer un intérim jusqu'au rétablissement de Michel Platini ?

L'absence d'un véritable meneur de jeu pour les premiers matches du championnat d'Europe serait, en effet, d'autant plus regrettable que, contre Anderlecht, la ligne d'attaque française a enfin *montré de réelles possibilités avec* Dominique Rocheteau en net regain de forme, Didier Six, plus constant et entreprenant que d'ordinaire, et Bernard Lacombe, omniprésent et très utile pour ses partenaires dans un rôle de pivot enfoncé au cœur de la défense adverse.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

AU GRAND PRIX D'AUTRICHE DE FORMULE 1

Ronnie Peterson (Lotus) vainqueur d'une course de voitures folles

Si le Suédois Ronnie Peterson n'avait remporté sur sa Lotus, dimanche 13 août, le Grand Prix d'Autriche à Zeltweg, on aurait pu dire que le déroulement de la course était complètement faussé par la pluie et la piste glissante. Or, en fin de compte et après bien des péripéties, c'est l'auteur du meilleur temps des essais qui s'est imposé et, pour la première place du moins, le Grand Prix d'Autriche n'a guère réservé de surprise.

Pour le reste, l'épreuve a été émaillée de sorties de route, de carambolages, d'allers et retours dans l'herbe ou d'allers simples dans les rails de protection. C'est ainsi que dès le premier tour, à trois cents mètres seulement du départ, Mario Andretti (Lotus), le leader du championnat du monde, le pilote aux cinq victoires en 1978, a heurté les rails à la suite d'une manœuvre rendue osée par l'état de la piste. Abandon. Trois tours plus tard, Jody Scheckter (Wolf) percutait les rails au même endroit, endommageant encore plus la Lotus d'Andretti. Abandon. Lorsque sous l'averse persistante, la décision fut prise d'arrêter la course et de donner un deuxième départ avec, cette fois, un équipement pneumatique théoriquement approprié, Andretti et Scheckter seront les deux victimes du premier acte. Pour eux le Grand prix d'Autriche était terminé.

La monte de pneumatiques « pluie » pour le deuxième acte n'a cependant pas empêché bon nombre de pilotes d'aller de nouveau dans l'herbe ou dans les rails. Malgré l'adhérence ainsi accrue, il est apparu encore une fois que des monoplaces, dont les moteurs développent une puissance de cinq cents chevaux, avec l'énorme surface dérapante qu'offrent leurs pneus, ne sont pas faites pour rouler sur des pistes détrempées, équipées de pneumatiques pluie ou pas. Reutemann, Lauda, Jones, Stuck, Pironi, Tambay, Hunt seront ainsi éliminés. A ce petit jeu, ce sont naturellement les plus adroits qui prendront les premières places du classement, encore que certains d'entre eux aient connu quelques alertes, quelques excursions dans l'herbe, avec la chance de pouvoir revenir sur la piste.

Dans ce lot de collisions, de sorties de route et de mises hors course, la Renault de Jean-Pierre Jabouille s'est signalée à l'attention en abandonnant, transmission cassée, alors qu'elle « naviguait » à la septième place. C'était le seul incident réellement d'origine mécanique du Grand prix d'Autriche, et c'était d'autant plus regrettable pour la Régie que Jabouille, aux essais, avait réussi à qualifier sa voiture en troisième position, juste derrière les deux Lotus de Peterson et Andretti. En somme, il était le premier après ces voitures « hors concours » que sont devenues les Lotus.

La victoire de Ronnie Peterson et l'abandon de Mario Andretti pourraient éventuellement avoir des répercussions pour la suite du championnat du monde. Peterson n'est plus qu'à neuf points de son co-équipier — neuf points, c'est ce que marque le vainqueur d'un Grand Prix — et la situation de Mario Andretti, dans les quatre épreuves qui restent à disputer, risque d'être moins confortable que précédemment étant entendu que Peterson peut encore plus entretenir l'ambition légitime de remporter lui aussi le titre mondial. Même si la convention passée entre Andretti et Peterson, qui veut que le deuxième s'efface régulièrement au profit du premier, n'est nullement remise en cause, le leader actuel du championnat du monde ne peut plus guère se permettre de faute et sa marge de manœuvre est extrêmement réduite.

Avant les quatre derniers Grands Prix (Pays-Bas, Italie, Etats-Unis côte Est, Canada), cinq pilotes sont encore en mesure *de devenir champion du monde*. Il s'agit d'Andretti (54 points), Peterson (45 points), Depailler (32 points), Lauda et Reutemann (31 points). Mais il faudrait un concours de circonstances tout à fait exceptionnel pour que la couronne échappe à Andretti ou à Peterson.

FRANÇOIS JANIN.

ÉQUITATION

Le « Horse Show » de Dublin : 110 ans de passion du cheval

De notre envoyée spéciale

Dublin. — En Irlande, le cheval de selle a un statut bien particulier : *tout à la fois membre de la famille à part entière et moyen de transport*, il n'a rien d'un objet de luxe. C'est sans dout pour cela que le « Horse Show », qui a lieu tous les étés à Dublin, n'a rien, non plus, du divertissement noble réservé à une élite trop distinguée pour montrer ses émotions.

Pour la victoire de l'équipe irlandaise, vendredi 11 août, dans la coupe de l'Aga Khan, le terrain de concours — ou plutôt le stade — de Ballsbridge avait *tout du Parc des Princes un jour* de France-Galles (quand la France gagne).

Les tribunes étaient pleine à craquer : officiellement trente-cinq mille personnes, mais sans doute beaucoup plus si on en jugeait par l'affluence au « paradis », les tribunes debout, mais gratuites.

Dès le début de l'épreuve — quatorze obstacles entre 1,40 m. et 1,70 m., dont un double et un triple —, le public avait montré ses préférences. Les tribunes croulent quand le capitaine Con Power, en selle sur Castlepark, passe en tête de l'équipe nationale devant la loge d'honneur, tandis que résonnent les cornemuses martiales des bagpipers en orange et vert. Une copieuse délégation anglaise rétablit un peu l' « applaudimètre » à l'arrivée de Harvey Smith, en selle sur Sanyo Sanmar. Miss Terry Leibel (Canada), seule femme de l'épreuve, soulève des sifflets admiratifs.

Jaquettes, costumes rayés, « tubes » gris et melons pour le messieurs aux abords de la tribune officielle, capelines et bibis-jardins pour les dames. Mais, ailleurs, c'est la grande masse des vestes de tweed campagnardes et des foulards bon enfant. Quelques jeunes personnes arborent d'aguicheuses casquettes à carreaux.

Très vite, l'affaire se noue entre les équipes irlandaise (Power, Kernan, Darragh et Macken), *française (Chabrol, Couperies*, Godignon et Parot) et anglaise (Smith, Saywell, Fletcher et Broome).

Des gentlemen au teint incandescent apportent bière et whisky. La pluie se met à tomber, faisant fleurir une forêt de parapluies, de chapeaux de papier, voire de cartons de bière en guise de couvre-chefs.

Rugissement au paradis

La foule ne peut réprimer un *rugissement de joie* quand Harvey Smith, puis David Broome « font de l'eau » au passage de la rivière.

L'Irlande et la France restent seules en lice. Le dernier barrage est mis en place : six barres, temps maximum : 83 sec. Malgré la pluie qui est devenue torrentielle, le « Paradis » s'est regarni. Le commentateur rappelle la foule à l'objectivité sportive. On entendrait voler une mouche. Soudain, un grondement sourd : Hubert Parot et Carrousel ont fait tomber une barre. *Eddie Macken, l'enfant chéri du* public, mène Boumerang avec prudence. Le stade paraît éclater : en 130 secondes, l'Irlande a battu la France (134 sec. 3). C'est la deuxième année de suite que l'équipe irlandaise remporte l'Aga Khan. Encore un an, et le trophée plaqué or est à Dublin. Les Français, battus, sont cette fois, acclamés avec autant *d'enthousiasme que leurs vainqueurs*. L'arbitre rappelle à point nommé qu'en avril, à Rome, c'était l'équipe française qui avait dominé celle de l'Eire.

Le « Horse Show » n'est pas fait que d'épreuves internationales. Samedi matin — en attendant le Grand Prix des nations qui sera gagné par l'Anglais Saywell sur Chainbridge, — les poneys sont à l'honneur : des petites filles aux nattes impeccablement nouées sous la bombe, en cravate et veste de tweed, une rose à la boutonnière, galopent à tombeau ouvert sur leurs petits coursiers au ventre rond. La coupe des poneys clubs tient du rodéo : il y a une course de relais en slalom entre des piquets, une course à cru à deux cavaliers dont l'un doit sauter en croupe en voltige, et même une course en sac... Les poneys sont enchantés, les jeunes cavaliers sérieux comme des papes, les supporters enthousiastes.

Un peu plus loin, on juge — pour la première année — le plus bel âne. A l'autre bout du terrain, retentissent les enclumes des solides gaillards qui *disputent le concours du meilleur maréchal-ferrant*. Pas très loin *de là, l'épreuve noble par excellence* : le dressage.

Le côté bon enfant, voire débraillé, de la foule ne signifie pas qu'on puisse lui faire prendre des vessies pour des lanternes. La majorité des éleveurs et des concurrents sont de petits agriculteurs qui s'y connaissent en chevaux comme en cavaliers. Ils sont venus en famille, avec le cheval ou le poney dont le fils ou la fille a amoureusement tressé la crinière et la queue.

Depuis cent dix ans qu'il existe, le Horse Show de Dublin a eu le temps de former des générations de connaisseurs. Incidemment, il y a 50 % d'Irlandais du Nord parmi les participants, mais personne n'aurait le mauvais goût de parler des « troubles ». On aime mieux discuter des mérites de tel ou tel « Hunter », ce solide produit typiquement irlandais d'une jument de ferme et d'un pur-sang qui, assurent les amateurs, ne se reproduit bien que dans l'île verte dont le sol calcaire fait les os solides et les cœurs généreux.

NICOLE BERNHEIM.

Cent mille pratiquants de la planche à voile

L'« ornithorynque » de la navigation

Il y en a partout. Sur la moindre mare. A la moindre brise. Avec sa cousine à roulettes, c'est le succès de l'année dans le domaine des loisirs sportifs ; d'ici la fin de l'été, environ cent mille personnes en France auront « tâté » de la planche à voile.

Qu'est-ce que c'est ? Un mutant, l'ornithorynque de la navigation, oiseau et raton laveur, croisement ingénieux et fructueux d'une planche de « surf » et d'une voile de dériveur.

De toute éternité, il y avait la voile. Puis, quelque part en Polynésie, une planche était apparue, le « surf », le moyen de marcher sur la mer. Il suffisait, pour « surfer », de nager assez bien afin de dépasser le point où se forment les vagues déferlantes, d'avoir encore des forces pour choisir un beau rouleau, et assez d'équilibre pour s'élancer debout dans le creux de 1 à 3 mètres. Pour dix à quinze secondes de rêve dans l'écume et le grondement de la mer. En fait, bien peu de personnes peuvent se permettre pareil exercice, et les beaux rouleaux, surtout en Europe, sont assez rares.

Qui a donc eu l'idée d'hybrider la voile et le surf ? Bien que tout le monde ne soit pas d'accord sur ce point, ce serait un Américain : Newman Dareby. Il a fait cette synthèse au début des années 60 : une voile fixée sur un mât articulé au moyen d'un cardan, sur une planche. *Génial inventeur, mais piètre homme d'affaires*, il doit passer la main quelques années plus tard à Hoyle Schweitzer, qui entreprend, par l'intermédiaire d'une société néerlandaise, d'industrialiser et de commercialiser la planche à voile en y adaptant un *« wishbone »*, un arceau double, qui est fixé sur le mât au point d'écoutes de la voile et qui sert à la manœuvrer. C'est le *« windsurfer »*. Avec un aileron immergé à l'arrière et une dérive amovible au centre, l'engin mesure environ 4 mètres de long, 70 centimètres de large et il pèse moins de 30 kilos au total.

Combien d'acrobates téméraires vont-ils tenter l'expérience ? Le père des planches à voile a prédit qu'*« elle connaîtrait un développement comparable à celui du ski sur neige »*. Une production qui doit laisser rêveurs les responsables du yachting traditionnel. Alors que depuis des dizaines d'années ceux-ci cherchent à faire de la voile un grand sport populaire, on estime qu'il y a désormais autant de pratiquants de la planche à voile que de licenciés à la Fédération française de voile (F.F.V.) qui rassemble tous les autres pratiquants traditionnels de la régate à la course au large.

Autres chiffres significatifs : de 1972 à 1976 la vente des bateaux de plaisance est tombée de 115 000 à 76 000 unités par an, alors que dans le même temps celle des planches à voile est passée de zéro à près de 30 000. Enfin, plusieurs indices sont révélateurs : la planche à voile a définitivement supplanté pédalos, gondolis et dériveurs chez les loueurs de loisirs de plage ; nombreux sont les petits malins qui, pour 50 francs en moyenne la leçon, *« enseignent »* les rudiments en facilement *deux fois plus de temps qu'il n'est nécessaire* (1) ; et plusieurs clubs de vacances proposent désormais des *stages essentiellement* consacrés à l'initiation et à la pratique de la planche à voile... (2).

Une bouée d'humour

Comment expliquer néanmoins le goût subit des vacanciers — essentiellement préoccupés depuis de nombreuses années de soleil, de sable chaud et de *farniente* — pour une activité qui n'est pas d'un abord très facile, parce que particulièrement acrobatique. Le « planchiste » est, en effet, à la fois les haubans, le gouvernail et le lest de son embarcation. Si on écarte un besoin *aussi subit qu'inexplicable* d'exercice physique, il reste donc *« les immenses joies ressenties dans la pratique de cette nouvelle discipline »*. Car, s'il n'est pas besoin d'être un surhomme — on cite à l'envi le cas d'une gamine, seize ans et 50 kilos toute mouillée, championne du monde en puissance, — le « planchisme » n'en demande pas moins une solide condition physique, une bonne dose de persévérance et, au moins pour les débuts, une grosse bouée... d'humour. Car les rieurs, les fesses sur le sable, guettent la chute spectaculaire.

Toutefois le temps des pionniers qui ont appris *« dans le bouillon »* est fini. Une méthode d'enseignement *rapide a été mise au point* qui permet, dans l'intermède des vacances estivales, de faire d'un débutant barbotteur un honorable pratiquant. L'initiation se fait même au sec : à pied ferme, on s'entraîne à dresser le mât, à saisir le « wishbone », à prendre le vent... Mais après il faut bien se jeter à l'eau, enfourcher la planche, agripper le « tire-vieille » (corde retenant le mât), remonter la voile, chercher le vent, « abattre » ou bien « lofer », et surtout essayer de rester debout. Essayer encore. Glisser, planer, voler enfin dans les embruns. C'est la récompense.

Bref, c'est le succès. Dans la douce anarchie qui préside au développement des activités nouvelles. Les compétitions, notamment, se *multiplient et les champions en tout* genre prolifèrent. A gros traits, les régates sont de cinq types : triangle olympique (*il faut effectuer un parcours* autour de trois bouées, le départ étant donné face au vent) ; slalom parallèle (le principe est le même qu'en ski) ; relais (pratiqué à deux équipiers) ; « free style » fais ce qu'il te plaît d'acrobatique) ; raid côtier (course sur une dizaine de kilomètres). De ces exercices, le triangle olympique est le moins spectaculaire ; le raid côtier, le plus redouté. Les courses sont ouvertes soit à une, soit à toutes les marques de planche à voile. Autre complication : la F.F.V. a institué une jauge (voilure de moins de 6,30 mètres carrés, planche de moins de 3,91 *mètres de long et de plus de 18 kilogrammes*), créant ainsi, *de facto*, une catégorie hors jauge pour les autres planches ne répondant pas à ces caractéristiques. Et, pour finir, il est possible de tenir compte du poids des concurrents.

Une face cachée

Au total, on a un peu de mal à se retrouver dans tous les classements et à évaluer les mérites respectifs, si on ajoute à cela les concours de voiles décorées... D'autant que les occasions de se mesurer en France même ne manquent pas. A peine terminé le Festival international *« open »* de la Grande-Motte (5-10 août), qui a rassemblé cent quatre-vingt-six concurrents, avec le concours de l'U.C.P.A., trois cents participants se sont rassemblés à Marseille (12-19 août) pour la sixième Coupe d'Europe de *« windsurfers »*, la planche à voile la plus diffusée. En comptant les régates de moindre importance à Carnac (6 et 15 août) Douarnenez (13 août), Saint-Malo (14 et 15 août), Quiberon (20 août), il devrait y avoir une dizaine de compétitions en août. Puis on attend sept cents participants à Dinard, les 9 et 10 septembre pour la troisième régate *« open »*, tandis qu'un championnat de *« free style »* est prévu une dizaine de jours plus tard (16-24 septembre) à Cannes, à l'occasion du Festival international de la navigation de plaisance.

Ensuite, tous les Français qui le désirent pourront participer aux championnats du monde de *« windsurfers »* du 14 au 25 septembre, à Cannun, au Mexique. Pas besoin d'être sélectionné pour faire le voyage. L'importateur unique de ces planches en France *« offre »* aux candidats, *outre le transport*, l'hébergement, la demi-pension et l'inscription aux épreuves... la possibilité d'un *séjour touristique* à Mexico, Acapulco ou bien au Yucatan pour 4 480 F minimum. C'est dire que la planche à voile a une face cachée : l'argent.

Dans le sillage du premier fabricant, se sont lancés une vingtaine de constructeurs avides de profiter de l'aubaine d'un marché où la demande croît de façon géométrique. Pour un prix de revient de 600 à 1 000 francs, on ne trouve pas dans le commerce de planche à voile à moins de 2 900 francs, mais elles peuvent dépasser 5 000 francs. Cela n'empêche pas les constructeurs de se livrer une concurrence acharnée. *Pour démontrer que leur matériel est le meilleur*, ils ont constitué des *« écuries de course »* dont les vedettes sont photographiées sous tous les angles pour illustrer la promotion de la marque. Mais parfois l'affrontement est moins courtois : le principal importateur français de planche à voile qui a déposé la marque Windsurfrance est en procès avec la firme néerlandaise Ten Cat, qui fabrique, elle, le *« windsurfer originel »*.

Cette concurrence est, paraît-il, un *facteur favorable pour une prochaine* baisse des prix. En attendant une méthode de fabrication a été mise au point par la direction régionale de la jeunesse et des sports de Strasbourg. Elle permet d'obtenir une planche à voile pour moins de 1 000 francs. Le procédé doit être mis bientôt à la disposition des clubs de voile par la F.F.V.

ALAIN GIRAUDO.

(1) La F.F.V. fournit la liste des clubs de voile ayant une section planche à voile (70, rue Saint-Lazare, 75009 Paris).

(2) L'Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.) propose dans onze de ses centres des stages d'une ou deux semaines (62, rue de la Glacière, 75064 Paris Cedex 13).

LES RÉSULTATS

Athlétisme

L'Allemande de l'Est Evelyn Jahl a amélioré de 22 cm le record du monde féminin du lancer du disque avec un jet de 70,72 m. L'ancien record appartenait à la Soviétique Faina Melnik.

Automobilisme

FORMULE 1
CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS.
GRAND PRIX D'AUTRICHE A ZELTWEG

1. Peterson (Lotus) ; 2. Depailler (Tyrrell), à 38 sec. ; 3. Villeneuve (Ferrari), à 1 min. 40 sec. ; 4. Fittipaldi (Copersucar), à 1 tour ; 5. Laffite (Ligier) ; 6. Brambilla (Surtees), etc.

Classement du championnat du monde. — 1. Andretti, 54 pts ; 2. Peterson, 45 ; 3. Depailler, 32 ; 4. Lauda et Reutemann, 31 ; 6. Watson, 16, etc.

Canoë-Kayak

Les championnats du monde 1978, de courses en ligne, disputés à Belgrade, ont confirmé les progrès des Allemands de l'Est, vainqueurs de 7 des 18 épreuves, contre 3 en 1977. La Hongrie s'est imposée dans 4 épreuves, l'Union soviétique, la Roumanie et la Yougoslavie dans 2 et la Pologne dans 1. La France a obtenu une médaille d'argent en kayak 2 places avec Lebas-Hanquier sur 10 000 mètres.

Cyclisme

Bernard THEVENET, qui souffre d'un rein, a renoncé à sa sélection pour les championnats du monde, prévus le 27 août sur le circuit du Nurburgring.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(première journée)

GROUPE A

Match	Score
*Montpellier b. Toulouse	3-0
Avignon b. *Arles	3-0
*Montluçon et Cannes	0-0
*Ajaccio b. Martigues	2-1
*Saint-Dié b. Besançon	2-0
*Auxerre b. Gueugnon	2-0
*Chaumont b. Toulon	4-0
Troyes b. *Béziers	1-0
*Alès b. Epinal	1-0

GROUPE B

Match	Score
Lens b. *Boulogne	2-0
*Blois b. Limoges	1-0
*Châteauroux b. Rennes	2-0
Guingamp b. *Rouen	3-2
*Mulhouse b. Lucé	1-0
*Quimper et Brest	2-2
Tours b. *Melun	2-0
*Angoulême b. Orléans	2-0
Dunkerque b. *Amiens	2-0

Tennis

L'Américain Jimmy Connors a remporté, le 13 août à Indianapolis, les championnats des Etats-Unis sur terre battue en dominant en finale l'Espagnol José Higueras 7-5, 6-1.

Voile

Vainqueur de la dernière étape disputée entre Laredo (Esp.) et Port-Haliguen, Gilles Le Baud a gagné la course en solitaire de l'Aurore après 230 h. 56 min. 06 sec. en mer. Il devance Patrick Elies de 1 h. 14 min. 28 sec. et Patrick Morvan de 3 h. 25 min. 14 sec.

Le Français Yannick Pollet a remporté, le 12 août en baie de Roskilde (Danemark), le championnat du monde de 420.



LE RÉVEIL DES MARCHÉS FINANCIERS

On les dit souvent dépassés, inutiles, moribonds. Décriés par beaucoup, mollement défendus, les marchés financiers n'en renaissent pas moins périodiquement de leurs cendres. C'est encore une fois le cas : depuis le début de cette année, toutes les bourses de valeurs mobilières sont en forte hausse. De Hongkong à Paris, en passant par Singapour, Sydney, New-York, Toronto, Londres, Francfort, Tokyo, Bruxelles ou Milan, les cours montent, et souvent sensiblement dans le même temps où sont enregistrés des volumes d'affaires records.

LES spécialistes internationaux, interrogés, révèlent un certain nombre de dénominateurs communs à cette flambée de hausse générale.

L'actuelle crise monétaire constitue sans doute le premier d'entre eux. Dans les milieux d'affaires, beaucoup se sont brûlés les doigts en spéculant directement sur les marchés des changes. Ils ont juré qu'on ne les y reprendrait plus. « *Mieux vaut avoir du « papier industriel » solide et qui rapporte que du papier monnaie dénué de rentabilité et dont on ignore ce qu'il vaudra demain.* » Tel est le raisonnement de bon nombre d'investisseurs. Ainsi, aux Etats-Unis, à chaque rechute de la devise américaine a correspondu un décuplement de la demande d'actions à Wall Street. La chose est également valable pour tous les détenteurs étrangers — et ils sont *nombreux !* — de dollars U.S. Quant aux incorrigibles spéculateurs sur les changes, ils ont trouvé le moyen de jouer la fermeté du yen, du deutschemark, et, dans une moindre mesure, du franc, tout en limitant au maximum leurs risques : ils achètent, eux aussi, des valeurs mobilières, libellées dans la *devise de leur choix.*

Mais ce qu'il faut bien appeler une fuite généralisée devant les monnaies ne constitue pas le seul point commun de la hausse internationale des cours. Dans la plupart des pays *concernés, les* perspectives de bénéfices des entreprises pour l'année 1978 sont meilleures, après un exercice 1977 médiocre à l'issue duquel les résultats n'ont progressé, selon *Fortune,* que de 6.6 % en moyenne dans le monde.

+60 % · +50 · +40 · +30 · +20 · +10 · 0 · −10 · −20 · −30
LONDRES · PARIS · DÜSSELDORF · TOKYO · NEW-YORK · 8 août
J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A
1977 · 1978

Du coup, les cours actuels des actions, malgré leur récente envolée, paraissent encore très raisonnables, et les rendements nettement plus séduisants. Certes, dans un certain nombre de pays (la France par exemple), ces rendements rivalisent encore très difficilement avec ceux offerts par les obligations ou les autres produits financiers. Mais l'écart pourrait bien être bientôt très atténué, voire renversé, si, comme l'espèrent les boursiers du monde entier — et c'est là aussi une des causes du réveil du marché financier, — les taux d'intérêt sont appelés à baisser ; c'est également le souhait de tous les chefs d'entreprise, qui voudraient bien ne plus avoir à régler des intérêts élevés lorsqu'ils empruntent pour financer leurs investissements.

Cependant, le mouvement de hausse — sur certaines places du moins — eût été moins important, si les investisseurs et les épargnants n'avaient constaté, dans plusieurs pays, un net regain d'intérêt des pouvoirs publics sur les marchés financiers. Sans doute faut-il voir là un des effets induits de la crise économique et du ralentissement d'activité qu'elle a entraîné. La plupart des grands pays industrialisés sont confrontés à un même problème : relancer l'investissement sans relancer l'inflation : la Bourse redevient donc un outil privilégié. Encore fallait-il redonner aux marchés des valeurs mobilières un attrait quelque peu perdu. Divers gouvernements s'y sont efforcés.

« Cadeaux scandaleux »

En France, ce fut la loi sur l'orientation de l'épargne vers les entreprises baptisée « loi Monory », votée en juin dernier à l'Assemblée nationale, et comportant notrmment la détaxation d'une partie (5 000 F) de l'épargne investie dans certaines conditions et la non-imposition, jusqu'à 3 000 F, des dividendes reçus.

Simultanément, la loi sur les *taxations de plus-values* était considérablement adoucie au moment de son vote. « Insuffisantes », selon les uns, « cadeaux scandaleux » pour les autres, les mesures sont, en tout cas, déjà suivies d'effet. Débarrassée de l'hypothèque politique qui pesait sur elle depuis deux ans, la Bourse de Paris a enregistré en sept mois une hausse moyenne de 55 % et un doublement de son chiffre d'affaires.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 8.)

Vers une refonte de la politique des industries agro-alimentaires

Insensiblement la politique agricole française se réoriente. On ne prendra comme indice le souhait exprimé par M. Méhaignerie de voir son ministère devenir celui de l'agriculture et de l'alimentation. Ou encore la création d'un groupement interministériel de politique alimentaire. Il s'agit en fait d'inciter l'agriculture à produire ce qui se transforme, s'achète, s'exporte. C'est aussi l'ambition du délégué aux industries agricoles et alimentaires, M. Jean Wahl. Ces entreprises, avec six cent mille salariés, valorisent les deux tiers de la production agricole. Le 24 juillet, un comité économique officialisait, sous la présidence de M. Barre, la politique de relance imaginée pour ce secteur par M. Wahl.

« C'*EST très joli de faire des fusions, mais si c'est pour faire autrement les mêmes choses, cela n'en vaut pas la peine.* » Pour le délégué aux I.A.A. (Industries agro-alimentaires), ne pas faire les mêmes choses implique un effort considérable dans l'enseignement et la recherche, à l'image de ce qui se fait aux Pays-Bas et aux *Etats-Unis.*

Une commission de trois sages doit présenter le 31 octobre un rapport sur la création d'un pôle d'enseignement supérieur de l'agro-alimentaire. Il regrouperait un centre de génie industriel alimentaire, un institut supérieur de gestion pour la formation terminale dans cette spécialité des élèves des grandes écoles, et pour la formation continue des cadres. « *L'agro-alimentaire manque* d'X, *mais cela commence à venir* », dit M. Wahl. L'Ecole nationale des industries agro-alimentaires (ENSIAA), avec des crédits accrus, s'intégrerait *dans ce* nouvel ensemble, dont la formule juridique reste à définir.

Dans les crédits de recherche pour 1979, un effort particulier devra être fait pour l'agro-alimentaire. M. Jean Wahl définit trois niveaux :

— La recherche fondamentale, qui reste du ressort de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ;

— La recherche des entreprises, qui doit leur permettre d'innover et de s'adapter au marché ;

— La recherche-développement qui se situe entre les deux précédentes. « *Il faut* selon M. Wahl, *rapprocher recherche et développement, secteur public et privé, les orienter vers le marché et faciliter la mobilité des chercheurs.* » D'où la création de centres de recherches collectives, horizontales (nutrition ou biochimie par exemple) et verticales comme celui des viandes, celui des boissons à Nancy ; comme encore l'institut du lait projeté à Rennes et celui des oléagineux à Bordeaux. Les fruits et légumes auraient le leur dans le Nord et le Midi, les céréales à Nantes ou Compiègne. Ces centres mèneront deux types de travaux ; les résultats des uns seraient ouverts à tous, ceux des autres aux entreprises qui en auraient passé commande.

La part du financement de l'Etat sera minoritaire dans ces instituts, modulée en fonction du degré d'auto-organisation des différentes branches. Enfin des mesures du type « assurance-innovation » sont à l'étude qui permettraient de financer l'effort de recherche propre aux entreprises. Celles-ci ne consacrent à ce chapitre que 0,1 % de leur chiffre d'affaires, alors que ce taux devrait atteindre 1 %, soit dix fois plus.

Troisième volet de cette politique : l'industrie des équipements. Pour assurer à des entreprises « *qui sont bonnes dans leur coin* » la capacité commerciale et de livraison qui leur fait défaut, les pouvoirs publics ont pour première ambition de rattacher les « petits » aux « gros », peu nombreux dans ce secteur et donc, seconde ambition, d'orienter *certaines firmes* importantes, comme Creusot-Loire par exemple, vers l'agro-alimentaire. Troisième ambition et non des moindres : acheter des groupes étrangers. « *Ce serait,* dit M. Wahl, *un court-circuit efficace à la pénétration étrangère dans l'industrie agro-alimentaire française. Mais celle-ci n'en a pas les moyens et l'Etat ne peut pas tout donner.* »

L'aide financière de l'Etat, quatrième volet, matérialisée par la prime d'orientation agricole (P.O.A.) versée aux coopératives comme aux entreprises du secteur privé pour qu'elles développent leurs investissements sera attribuée selon des conditions nouvelles.

Les anciens critères, à savoir la restructuration des entreprises et le développement des exportations, étaient devenus artificiels. Il suffisait d'une progression infime des exportations pour bénéficier de ladite prime, qui, en *outre,* était versée trop tardivement : un an pour instruire le dossier, dix-huit mois pour le réaliser. La réforme du financement porte sur cinq points :

1. — *La capacité concurrentielle des firmes françaises par rapport à ses concurrents étrangers sera l'unique critère d'attribution de la prime d'orientation agricole.*

2. — Fin septembre, le comité des investissements agricoles, créé en 1976 et composé jusqu'alors de représentants de l'administration et des professionnels, sera transformé. S'il reste nécessaire, aux yeux des pouvoirs publics, de définir avec les professionnels des objectifs sectoriels propres à chacune des branches, et donc de moduler les *primes en fonction de ces objectifs,* il leur est en revanche apparu malsain que les professionnels agricoles soient à la fois juges et parties pour l'attribution des primes et la fixation des taux. Les organisations (F.N.S.E.A., C.N.J.A., A.P.C.A., C.N.M.C.C.A.) ont protesté contre cette modification qui leur soustrait la part de pouvoir que leur conférait la distribution de la manne. Protestation de principe, semble-t-il.

3. — La procédure sera accélérée et le dossier simplifié. Son instruction ne dépassera pas trois mois. Le tiers de la prime sera versé dès notification de la décision. En contrepartie, les entreprises qui ne respecteraient pas leurs engagements devront rembourser avec des pénalités selon les cas.

4. — La prime d'orientation agricole servait trop jusqu'à présent à subventionner le « béton ». Désormais, le financement de l'immobilier sera plafonné à 25 % sauf s'il fait partie intégrante de l'appareil productif, comme par exemple une station d'épuration.

5. — La subvention à la coopé*ration, justifiée par les difficul*tés qu'éprouvent les coopératives à réunir des fonds propres, et qui peut se cumuler avec la P.O.A., a fait, au plus haut niveau, l'objet d'un examen très critique. Quatre jours avant la tenue du comité interministériel, les industriels laitiers venaient de quitter l'interprofession. Aussi M. Barre et plusieurs ministres avaient-ils fraîchement en tête les récriminations du privé face au « *traitement de faveur* » dont serait l'objet la coopération.

Finalement, il a été décidé de rajouter un taux de 5 % aux taux de 10, 15 et 20 % existants pour cette prime, qui sauve ainsi sa tête. Mais son versement sera assujetti à une augmentation de capital égale au double de son montant dans les trois ans qui suivent. Des dérogations sont accordées à celles des coopératives qui viennent de réaliser un important effort en capital. Enfin, ces versements seront réduits d'un tiers pour les SICA (société d'intérêt collectif agricole). Cette discrimination vient du fait que nombre de ces sociétés ont la réputation d'être *plus une pompe à subventions* qu'un outil d'organisation économique des producteurs.

Reste un dernier volet à cette politique de l'agro-alimentaire : les exportations. Dans ce domaine, les priorités tardent à se dégager. Les difficultés que rencontrent la France dans les négociations commerciales multilatérales de Genève incitent-elles les pouvoirs publics à rester discrets sur leurs intentions ?

JACQUES GRALL.

Un certain retour au troc

PETROLE contre produits manufacturés. L'idée de conclure des accords de troc entre producteurs et consommateurs du pétrole refait surface. Dans une interview au *Financial Times,* le colonel Buhari, nouveau président de la Compagnie nationale nigériane du pétrole, révèle que son pays est prêt à conclure des accords de prix à long terme avec ses clients. Le gouvernement de Lagos examine également les possibilités de contrats à long terme d'un nouveau type, et divers ministères ont été chargés de fournir une liste de projets industriels qui pourraient être payés en pétrole.

De son côté, le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, aurait, selon un quotidien de Tokyo, proposé au Japon un *accord d'approvisionnement à long terme en échange d'une* coopération économique et technique avec l'Arabie Saoudite. M. Yamani aurait expliqué à une délégation du parti libéral japonais que l'Arabie Saoudite voulait fixer dorénavant le montant de ses livraisons de pétrole proportionnellement à l'aide économique et technique qu'elle reçoit des pays consommateurs.

L'Iran essaie, depuis quelques années, de lier ses ventes de « brut » aux achats de produits manufacturés, et notamment de centrales nucléaires. Des offres dans ce sens ont été formulées à plusieurs reprises au gouvernement français et à Framatome, qui étudie actuellement la possibilité de vendre à Téhéran quatre nouvelles centrales nucléaires avec notamment pour contrepartie l'enlèvement par les compagnies pétrolières françaises de 20 millions de tonnes de brut iranien supplémentaires sur quelques années.

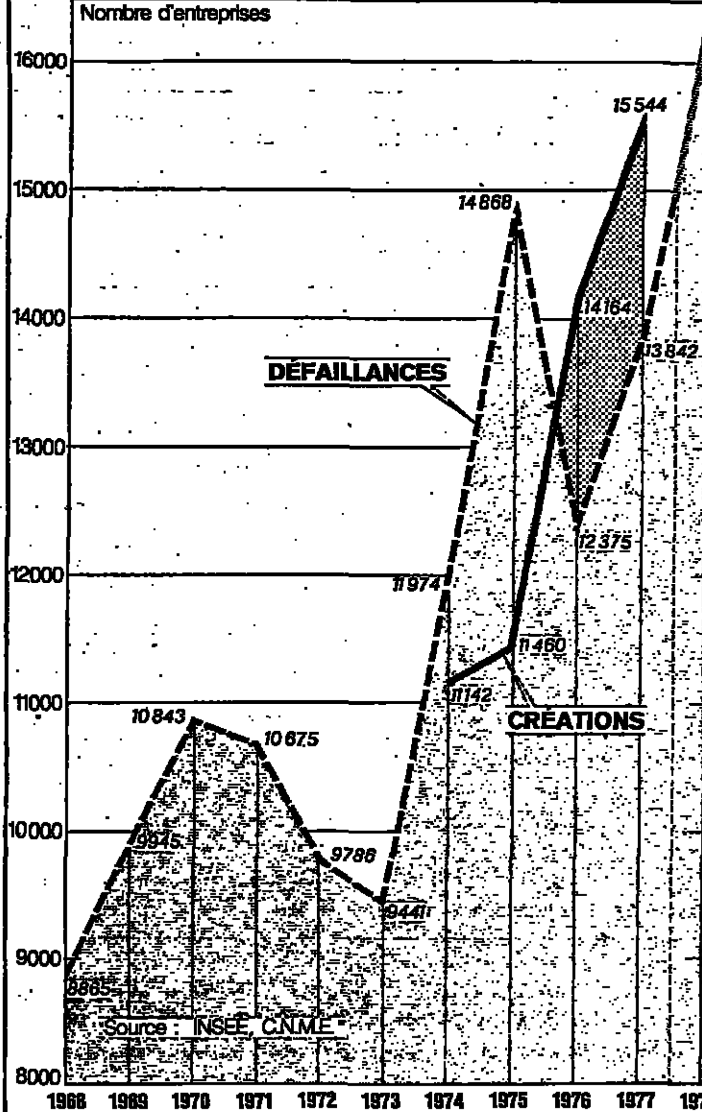
*Sans doute le marasme du marché pétrolier mondial (la pro*duction de pétrole de l'OPEP a baissé de près de 10 % depuis le début de l'année) explique-t-il cette nouvelle attitude d'un pays producteur comme le Nigéria. Ainsi, on prévoit que les revenus de ce pays diminueront d'environ 40 % en 1978 par rapport à 1977. Les pays producteurs qui se sont lancés dans de vastes plans de *développement* ont le couteau sous la gorge. La signature d'accords de troc leur permettrait de stabiliser, dans l'immédiat, leurs revenus.

Quant aux pays consommateurs, ils cherchent des formules qui, *sans être forcément de troc, permettraient* de favoriser leurs exportations à une période où se ralentissent les échanges mondiaux. M. Giraud, ministre français de l'industrie, ne manque pas une occasion de dire qu'« *il faut que les ressources dont peuvent disposer les groupes pétroliers soient un élément d'un commerce international où l'Europe et en particulier la France trouvent des contreparties d'exportation* ».

D'autant qu'il peut être sage de se garantir des approvisionnements à long terme si jamais les tensions sur les prix annoncées par toutes les pythies pétrolières se réalisent bien, comme prévu, dans le courant des années 80.

En 1977

Les créations d'entreprises ont été plus nombreuses que les «défaillances»



* Caisse Nationale des Marchés de l'Etat
——— Prévisions

Depuis 1968, le nombre de « défaillances » *d'entreprises industrielles et commerciales (règlements judiciaires et liquidations de biens) a augmenté de 56 %. Ce pourcentage global recouvre en fait — comme le montre le graphique ci-dessus — une évolution en dents de scie, en liaison étroite avec la conjoncture, la politique du crédit et le comportement des banques. Ainsi, pendant la période de forte croissance de 1970-1973 (le P.I.B. s'accroît de près de 6 % l'an), le nombre de* « défaillances » *diminue sensiblement. En 1974-1975 l'augmentation du prix du pétrole, la récession et les mesures de limitation du crédit, se traduisent par une progression des* « défaillances ». *A la relance « Chirac » de fin 1975 correspond la diminution de 1976. Mais, dès 1977, la courbe des défaillances reprend et s'amplifie même en 1978. Le premier semestre 1978 atteint un niveau supérieur à celui de 1975 (+ 17,16 % par rapport au premier semestre 1977).*

A moins d'un redressement de tendance bien improbable, on devrait, en fin d'année, dépasser le chiffre record de 16 300 « défaillances ».

Depuis quelques mois, les secteurs les plus atteints sont ceux du bâtiment, du petit commerce et de l'hôtellerie. Après avoir surtout affecté les petites entreprises, la crise semble maintenant toucher celles de taille moyenne.

La Caisse nationale des marchés de l'Etat recense seulement depuis 1974 les créations d'entreprises et ce pour le seul secteur industriel. De son côté, l'Association française de recherches et d'études statistiques commerciales (AFRESCO) publie le solde net des créations et des disparitions d'entreprises dans le secteur commercial. Ce solde devient positif en 1975 et a augmenté régulièrement depuis (12 286 en 1977).

Ces données quoique fragmentaires permettent de dégager une tendance. A partir de 1975, les créations d'entreprises tant industrielles que commerciales, compensent largement les défaillances. 1978 confirmerait cette tendance...

LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN AMÉRIQUE DU SUD

BRÉSIL : une passe difficile

De notre correspondant

RIO-DE-JANEIRO. — L'heure n'est pas à l'optimisme parmi les responsables de l'économie brésilienne. Alors que s'est achevé le premier semestre de 1978, il faut bel et bien réviser les prévisions établies pour l'année en cours.

L'inflation, si elle se maintient au rythme actuel, atteindra sans doute le cap des 40 %, tout comme en 1977. La balance commerciale, en encourageante progression l'an dernier, enregistre, pour les cinq premiers mois de cette année, un déficit de près de 400 millions de dollars. Ce qui ne pourra que déséquilibrer un peu plus une balance des paiements déjà grevée par un service de la dette qui représentera, en 1978, 64 % des exportations. D'ores et déjà, on accuse la sécheresse qui a atteint les provinces agricoles du sud du pays, et qui serait responsable de tous les maux de l'économie brésilienne. C'est la baisse de la production alimentaire, il est vrai, qui a *fait monter* les prix et baisser les exportations.

Au milieu de ce panorama plutôt sombre, une lueur d'espoir tout de même : la bonne tenue du secteur industriel. Pour les cinq premiers mois de 1978, sa croissance a été de 5,7 % supérieure à celle enregistrée durant la même période de 1977. Le taux de croissance de la production industrielle, cette année, devrait avoisiner les 6 %. C'est une tendance d'autant plus encourageante qu'elle se manifeste après une période difficile. Après la crise de 1974, le gouvernement avait en effet donné un brutal coup de frein : blocage des importations, coupe dans les investissements publics, cela dans un pays où l'Etat reste le grand client de l'industrie.

La fin du tunnel ?

Face à la reprise enregistrée cette année, chacun s'interroge : s'agit-il d'un simple phénomène conjoncturel, ou le secteur industriel sort-il enfin du tunnel ? Les chiffres incitent à la prudence : si les pourcentages sont encourageants, on ne peut oublier qu'il s'agit de comparaisons par rapport aux résultats de l'an *dernier*, qui étaient particulièrement défavorables.

En outre, on constate que l'amélioration est surtout le fait de l'automobile, de l'électronique et des textiles. Les industries d'équipement, elles, ne suivent guère le mouvement. Le secteur mécanique, notamment, stagne.

Est-ce la preuve de la fragilité de l'actuelle reprise industrielle, comme l'affirment les sceptiques ? « *Nous faisons toujours face au même goulet d'étranglement*, soulignent les esprits critiques. *La croissance industrielle est limitée aux biens de consommation. Mais qui les acquiert ? La demande interne n'augmente guère : le pouvoir d'achat des salariés reste stagnant, et les investissements publics sont contrôlés afin de contenir l'inflation. Tout dépend donc de notre capacité à exporter, sur la base des bas salaires du pays. Nous restons ainsi prisonniers d'une conjoncture internationale, dont on ne peut vraiment pas dire qu'elle est encourageante.* »

D'autres économistes sont plus optimistes. C'est le cas de M. Juliao Chacel, directeur des recherches à la Fondation Getulio-Vargas de Rio, qui réalise la plupart des études économiques du gouvernement. « *Il est possible que nous retirions déjà les fruits de la politique de substitution des importations mise en œuvre après la crise de 1974*, affirme-t-il. *Il est sans doute vrai que la demande interne globale n'a guère augmenté. Mais, ce qui est nouveau, c'est que cette demande commence à être couverte progressivement par l'industrie nationale au lieu de l'être par l'étranger. Peut-être n'est-ce encore qu'un phénomène embryonnaire. Il pourrait tout de même indiquer que la tendance actuelle à l'amélioration n'est pas seulement conjoncturelle.* »

Sans doute est-il encore trop tôt pour départager les avis. Ce qui est sûr, c'est que le virage entrepris en 1974 nécessite une réadaptation délicate. Il n'est pas facile, après avoir cru pendant dix ans aux bienfaits d'une économie ouverte, d'en atténuer ensuite les *conséquences*. — T. M.

VENEZUELA : un effort d'industrialisation

De notre correspondant

BOGOTA. — La conquête de l'Est : *tel semble être le* leitmotiv guidant de plus en plus la politique industrielle du Venezuela, qui investit dans la région orientale du pays une part croissante des revenus tirés de ses exportations pétrolières. Le lancement, ces derniers mois, de trois grands projets, dans les secteurs du fer, de l'aluminium et de l'hydroélectricité, est venu rappeler l'importance de la Guyana, la région est du Venezuela, qui comprend près de la moitié du territoire national et la majeure partie de ses richesses potentielles, mais compte moins de 10 % de sa population.

Les différents projets en cours dans la région représentent, entre 1976 et 1980, un investissement total de quelque 10 milliards de dollars. La hausse du prix du pétrole a permis au gouvernement de Caracas d'écourter *considérablement* les délais initialement fixés et d'accroître le rôle de l'Etat dans le processus d'investissement. L'objectif est d'utiliser les revenus du pétrole à la création d'un pôle industriel qui, d'ici une vingtaine d'années, devrait produire une richesse substitutive d'exportations d'hydrocarbures qui ne sont guère éternelles. Il s'agit aussi de développer des secteurs dont le taux d'utilisation de main-d'œuvre est supérieur à celui de l'industrie pétrolière, qui employait directement, en 1975, 1 % à peine de la force de travail du pays (non compris les industries dérivées).

Des trois grands projets récemment lancés, le plus important est l'amplification du complexe sidérurgique d'Etat de Sidor (Sidérurgie de l'Orenoque). Il fonctionne depuis les années 60, avec une production annuelle de 1,2 million de tonnes. Une massive injection de capital de 4 milliards de dollars a été prévue, afin de quadrupler la capacité de Sidor pour 1982, faisant de ce complexe sidérurgique le plus important de l'Amérique latine. Cette hausse de production devrait répondre à la demande nationale d'acier, aujourd'hui excédentaire de plus de 500 000 *tonnes. Le complexe de* Sidor doit produire graduellement du « *fer éponge* », un type de fer hautement concentré qui permet d'alimenter les fours électriques, supprimant pour autant la nécessité de recourir au coke.

Dans le domaine de l'aluminium également, l'afflux des pétrodollars a permis à l'Etat vénézuélien d'augmenter rapidement ses prétentions. Un contrat a été signé avec un consortium d'entreprises japonaises pour la construction d'une grande raffinerie d'aluminium Venalum qui entraîne un investissement de 500 millions de dollars. La part de l'Etat vénézuélien, initialement fixée (avant le boom du pétrole) à 20 %, s'élèvera finalement à 80 %. Venalum devrait avoir une capacité de 280 000 tonnes par an, qui, ajoutées aux 120 000 tonnes d'une usine existante en voie d'agrandissement, *feront du Venezuela le* premier producteur d'aluminium d'Amérique latine. De nouvelles réserves de bauxite (500 millions de tonnes selon les estimations officielles) ont été découvertes en 1977 dans le sud de la région de Guyana.

Le troisième volet du plan de développement de la zone orientale consiste en l'exploitation des possibilités du rio Caroni, un affluent sud de l'Orénoque qui représente environ la moitié du potentiel hydroélectrique du pays. Le gouvernement espère que l'utilisation massive de cette source d'énergie sur le marché intérieur dégagera un solde supplémentaire disponible de pétrole pour l'exportation.

Le projet le plus important dans ce domaine est le développement du barrage de Guri, dont la première phase fut réalisée en 1963. Les travaux actuels doivent assurer à Guri une capacité de 9 millions de kilowatts pour 1987. Les œuvres civiles ont été confiées à une entreprise brasilo-vénézuélienne, Brasven, qui a remporté en février dernier, sur appel d'offres international, une série de contrats d'une valeur globale de près de 2 milliards de dollars.

THIERRY MALINIAK.

Un serpent de mer : Un « serpent de mer » :

Une longue sonnerie de téléphone... pas de réponse. Ce 1er août, l'Institut national de la consommation a fermé ses portes. Comme beaucoup d'autres...

Le lendemain, en début d'après-midi au ministère du travail, un visiteur franchit le porche. Pas de concierge à l'entrée. Pas d'huissier dans les étages. Il erre dans les bureaux déserts... et finit par rencontrer M. le ministre.

Les *consignes officielles* d'étalement des vacances — ce « serpent de mer » qui surgit chaque année depuis la fin de la guerre — seraient-elles ignorées de l'administration ?

Qu'elles le soient dans la majorité des entreprises privées, c'est un fait. De l'aveu de M. Jean-François Saglio, délégué à la qualité de la vie, il n'existe « aucun moyen de les (y) obliger ».

Mais dans l'administration... Sans exemple pas de vertu. Le ministre de l'éducation a fait quelques efforts pour éviter aux familles partant en congés les bouchons de circulation et le « *bazar* » habituel des gares ou des aérogares. L'école ferme le 29 au lieu du 30 juin. Douze millions d'élèves, cinq cent *soixante-dix* mille enseignants, ont cette année les mêmes dates de vacances sur l'ensemble du territoire. Ce calendrier national plaît aux enseignants. Mais convient-il aux Français concernés en tant que parents d'élèves, c'est-à-dire la moitié d'entre eux ? En tout cas l'opinion le rend souvent responsable des maux estivaux. Est-ce juste ?

Malgré les efforts conjugués — ou concurrents — de la délégation à la qualité de la vie des deux ministères de tutelle — celui de la jeunesse, des sports et des loisirs et celui de l'environnement et du cadre de vie — la France est le premier pays du monde pour la concentration des vacances. Comme pour la longueur des congés. Sur quelque vingt-neuf millions de Français *qui prennent des* vacances en été, vingt-quatre millions partent en juillet et en août. 60 % des entreprises françaises sont fermées ce mois-ci. En dépit des vœux ministériels. Les pouvoirs publics souhaitaient qu'enfin les fermetures se fassent par roulement.

A la délégation à la qualité de la vie, comme dans certaines agences de voyages, ou au Centre national d'information routière, ou encore au Groupement des industries des métaux de la région parisienne (G.I.M.R.P.) on enregistre cependant quelques progrès dans l'étalement des congés.

Selon une enquête menée par le G.I.M.R.P. auprès de ses adhérents, 60 % des départs sont répartis sur sept jours cette année (au lieu de 80 % en trois jours, l'an dernier). La pointe maximale des départs a été de 30 % au lieu de 44 % en 1977.

Choisir ses dates

C'est dans le secteur automobile que les succès les plus nets ont été enregistrés. Il est vrai que l'image de marque de la voiture souffre des embarras de la circulation.

Chez Renault, comme chez Citroën, Saviem, Berliet, Peugeot, Unic, Chrysler, on ne laisse plus la clef sous le paillasson. Le système de réduction d'activité par roulement opéré dans les diverses usines avec l'accord des syndicats a permis cette *année de réduire de 20 % les* pointes de départs. Si l'on prend en compte les salariés des entreprises sous-traitantes de ce secteur, c'est un total environ de huit cent cinquante mille personnes qui ont ainsi étalé leurs vacances.

Mais ailleurs ? Pour les petites entreprises, où la secrétaire fait aussi office de comptable, on *ferme la porte quand elle prend* son congé. Selon les secteurs et selon la taille de la société, les raisons invoquées pour une fermeture complète sont plus ou moins nombreuses et diverses. Cela n'explique pourtant pas le fait que l'activité française chute de 40 % alors qu'elle ne baisse que de 15 % en Italie, de 10 % en Allemagne *fédérale* et de 1,5 % aux U.S.A.

La perte économique due à cette concentration des congés est énorme. Elle serait d'une soixantaine de milliards de francs — soit le cinquième du budget de l'Etat. Au manque à gagner de la production industrielle s'ajouterait même celui subi sur quelques marchés étrangers. Nos voisins *occuperaient la* place vide que nous leur laissons...

Et ce n'est pas tout. Le nombre d'heures perdues en 1977 *dans les encombrements routiers* se serait monté à quelque 10 millions 930 000, causant un gaspillage d'énergie de 38 000 tonnes de carburant. Au quartier général de « Bison futé » on enregistre cette année des progrès en la matière.

Que dire aussi des surcapacités imposées par ce rush estival ? La S.N.C.F. entretient un parc de mille six cents voitures utilisées à plein vingt-cinq jours par an. De même Air France met-il en fonction un avion supplémentaire sur trois. Enfin la plupart des hôteliers se plaignent d'une saison trop brève pour rentabiliser des équipements que les touristes, à bon droit, souhaitent confortables et efficaces.

Les côtes d'Azur et du Languedoc-Roussillon battent cet été leurs records de concentration. La vague d'attentats en Italie à la veille des vacances, le mauvais temps général, la marée noire en Bretagne..., bref tout a incité les Français et leurs voisins à émigrer — à un coût élevé — vers *le Sud. Tout le monde n'est pas perdant : sur* les marchés de Provence comme à la ferme, l'étiquette augmente avec l'arrivée du touriste. Ainsi le montant des locations triple entre juin et août... L'inflation galope. Alors que, réduits au camping sauvage, d'infortunés vacanciers gardent l'œil ouvert pour déguerpir à la moindre *visite policière...*

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas qu'à un récent sondage de la SOFRES, 67 % des personnes interrogées aient déclaré qu'elles choisiraient un autre mois que celui d'août si elles en avaient la possibilité. Ce qui n'est pas général. Ainsi, dans les firmes du secteur automobile, les cadres ont pu choisir leurs *dates de congés. Mais le personnel d'atelier n'a pas toujours eu la même liberté : il faut bien* assurer l'approvisionnement des autres usines.

Comme d'ordinaire, certains couples ne partent pas en vacances ensemble. Les calendriers *de congés dans* les entreprises respectives des conjoints ne concordent pas. Ce phénomène, *regretté par beaucoup, s'accentue au fil des années* — les femmes étant de plus en plus nombreuses à occuper un emploi. Comme *d'ordinaire aussi*, aux guichets des caisses d'allocations familiales ou des centres de paiement de la Sécurité sociale l'attente se prolonge. Si les clients sont moins nombreux, le personnel, lui aussi, se fait plus rare.

Et à l'heure où les vacanciers cherchent une plage où s'étaler, des fonctionnaires préparent la reprise en septembre des discussions pour l'étalement des prochains congés...

DANIELLE ROUARD.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Économie française - Initiation » de Jean-Marie Albertini

LA croissance économique reste plus que jamais nécessaire, mais il faut intégrer au système productif de nouvelles stratégies économiques, sociales et politiques. Tel est le thème autour duquel s'articule le dernier livre de Jean-Marie Albertini, *l'Economie française*.

A travers une description de la grande mutation de l'économie française, l'auteur rappelle ce que fut la surprenante croissance *du* pays. *En trente ans*, les habitudes de vie se sont pratiquement inversées. Mais cette mutation, qui fut comme un grand bond en avant, fait aussi entrevoir quelle sera l'ampleur des difficultés qui suivront. Car si croissance il y eut, ce fut selon des règles de jeu bien précises : acceptation des contraintes de travail ; valorisation de la consommation et donc de son corollaire, le gain ; financement de la productivité, en grande partie par l'inflation ; achat à vil prix des matières premières ; concentration des moyens de production, etc.

La crise qui succède à cette époque de croissance amène les économistes à *réviser* leurs conceptions, à s'écarter des schémas mécanicistes, à dédaigner les courbes exponentielles, à se méfier des facteurs déterminants pour recourir à la panoplie des sciences humaines qui acceptent des données plus ou moins irrationnelles, comme l'allergie au travail et la recherche du mieux-être. On ne fera pas du neuf avec de vieilles habitudes. Redistribuer les revenus, rétablir l'égalité des chances, modifier les rôles socio-économiques, rien de tout cela ne s'obtiendra sans une modification des mentalités, et peut-être même sans quelques crises redoutables.

Parsemé de tableaux récapitulatifs, ce livre s'adresse aux non-initiés. Il éclaire autant le passé que l'avenir. On aura tout avantage à le garder près de soi dans les jours qui viennent. — F. S.

★ *L'Economie française - Initiation*. Editions ouvrières, Le Seuil, 160 pages, 22 F.

CORRESPONDANCE

A propos de la vérité des prix

M. Olivier Givelet, président de l'Association nationale des voyageurs et usagers des services publics de transport (ANVU) nous écrit :

Le Monde de l'économie a évoqué de manière fort juste la question des tarifs des entreprises nationales et a légitimement placé entre guillemets l'expression « vérité totale des tarifs publics »...

Sans vouloir traiter la question *de manière exhaustive*, je souhaiterais porter à la connaissance des lecteurs du *Monde* quelques remarques préliminaires.

L'expression « vérité des prix » a été sinon imaginée, tout au moins largement diffusée par un ingénieur des chemins de fer qui, bénéficiant de la gratuité pour son propre transport dans toute l'Europe, rêvait de faire payer encore plus cher à ses clients leurs modestes déplacements. Il reprenait là une revendication traditionnelle des anciennes compagnies de chemins de fer se plaignant de ne pas pouvoir fixer au niveau espéré leurs tarifs — ce qui est toujours *le cas de ceux* des exploitants dont les barèmes doivent être approuvés ou homologués par l'Etat. Il ignorait que l'équilibre budgétaire de son entreprise nationale dépendait de réformes bien plus profondes car les tarifs fixés trop haut font fuir la clientèle en régime d'économie libérale. On l'a bien vu dans le cas des autobus parisiens, avant la carte orange, où l'unification hâtive du billet de métro et *d'autobus, il y a une dizaine* d'années, a été l'une des causes du dépérissement du réseau de surface par suite du doublement du prix des parcours les plus courts en autobus.

Les régimes divers du financement doivent, si l'on veut vraiment la vérité des prix, être harmonisés au préalable. Nous rappellerons que le chemin de fer est celui qui est le plus défavorisé à cet égard si on lui supprime les aides publiques (ce à quoi tend, au moins partiellement, la « vérité des prix »).

La raison en est historique : le chemin de fer fut, au siècle dernier, construit par des entreprises commerciales, propriétaires de leurs voies.

Les routes sont financées par la puissance publique sauf en ce qui concerne les voies à péage *qui sont d'ailleurs, en partie*, aidées par l'Etat. Il en est de même pour la voie fluviale et le canal qui appartiennent à la puissance publique, non aux entreprises exploitantes. Les compagnies aériennes bénéficient des routes aériennes également gérées par l'Etat et dont *les aiguilleurs du ciel* sont des fonctionnaires (au demeurant mal rémunérés si on compare leurs traitement à ceux des personnels navigants). Les *aéroports reçoivent aussi* des subventions à des titres divers.

Autre exemple de disparité : l'administration parisienne et la R.A.T.P. utilisent des effectifs comparables — environ trente mille personnes — mais l'une est financée entièrement par l'impôt sans qu'on trouve à y redire même si les usagers de la voie publique en bénéficient tandis qu'au nom de la « vérité des tarifs » l'on voudrait que l'autre, la R.A.T.P. soit entièrement payée par les consommateurs c'est-à-dire les usagers.

L'électrification de la S.N.C.F. est à l'ordre du jour et réclamée à juste titre par les collectivités territoriales mais elle doit être payée par la S.N.C.F., c'est-à-dire en définitive par le voyageur alors que les autres équipements publics le sont par les contribuables.

Le réveil des marchés financiers

(Suite de la page 7.)

Première entreprise à se présenter au guichet, la C.G.E. a pu ramasser 100 millions de francs en un temps record. D'autres sociétés vont suivre cet exemple dès la rentrée. La Bourse de Paris est à son plus haut niveau depuis trois ans et demi...

Au Canada, où l'on avait sans doute des problèmes identiques, les autorités viennent de porter l'avoir fiscal de 33 1/3 à 50 %. Institué depuis 1974, le contrôle des distributions de dividendes — les entreprises n'avaient pas le droit d'augmenter la rétribution de leurs actionnaires de plus de 8 % par an — va être supprimé le 13 octobre prochain. Mieux, les sociétés pourront distribuer tous les dividendes accumulés depuis cette date sans régler d'impôts. Quant aux compagnies d'assurances sur la vie, grands investisseurs boursiers, elles ne paieront plus de taxes (15 % jusqu'à maintenant) sur les dividendes qu'elles reçoivent de leurs participations. Du coup, le rendement net moyen des actions est devenu supérieur à celui des obligations, même celles émises par l'Etat fédéral. La Bourse de Toronto a été sensible à ces « allégements ». L'indice est proche de son plus haut niveau depuis quatre ans...

A Francfort, les actionnaires *ont été* particulièrement gâtés puisque depuis le début de l'année l'avoir fiscal a été doublé pour être porté à 100 %. Rien de moins. Au surplus, pour décourager les investissements non productifs, le gouvernement a déjà déposé un projet visant à annuler l'exonération fiscale dont bénéficient les transactions en pièces d'or. La Bourse de Francfort n'est plus qu'à 10 % de son plus haut niveau historique...

Aux Etats-Unis, dans le cadre de la réforme fiscale de Jimmy Carter, un projet visant à ramener de 49 % à 35 % au maximum la taxation des plus-values boursières vient d'être approuvé par la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants, et le Congrès paraît disposé à la suivre. Wall Street est à son plus haut niveau de l'année...

A *Londres*, où le gouvernement travailliste est réputé peu favorable à la City, les Communes ont approuvé de justesse le 27 juillet dernier, la reconduction des mesures de limitation à 10 % de la progression des dividendes. Sauf... lorsque les bénéfices de l'entreprise auront augmenté d'un pourcentage supérieur. Les « brokers » ont immédiatement fait leurs comptes : en 1978, les dividendes versés aux actionnaires augmenteront en moyenne de plus de 15 %. La mesure n'aura donc pratiquement pas d'effet, mais permettra au gouvernement de se montrer plus ferme à l'égard des syndicats, qui sont priés de limiter à 5 % de hausse leurs revendications salariales. Le London Stock Exchange n'est guère éloigné de son plus haut niveau historique...

Aux Pays-Bas, les autorités se sont limitées, pour l'instant, à mettre à l'étude des mesures de réévaluation des bilans visant à permettre aux entreprises de déduire la part de l'inflation dans leurs résultats imposables. La Bourse d'Amsterdam est déjà à son plus haut niveau de l'année...

Les marchés financiers ont la réputation d'anticiper. La hausse des bourses de valeurs mondiales annonce-t-elle une prochaine sortie de la crise ? Contentons-nous de remarquer que, pour la première fois depuis des lustres, les valeurs mobilières ont monté en même temps que l'or. De là à conclure que les actions sont aujourd'hui considérées par certains comme des « valeurs refuges » en ces temps d'incertitude, il n'y a qu'un pas que beaucoup de spécialistes franchissent.

PATRICE CLAUDE.

Le Monde

culture

Cinéma

« UNE NUIT TRÈS MORALE »

de Karoly Makk

Au moment du tournage de *Une nuit très morale*, Karoly Makk rappelait à un journaliste qui l'interrogeait la nécessité de naviguer entre « *possibilités objectives et subjectives* », entre ce que vous aimeriez faire et ce qu'on vous permet de faire. Tout jeune, frais émoulu de l'Ecole de cinéma, il vit interrompre, au lendemain de la mort de Staline, le film qu'il tournait avec Imre Feher, *Pionniers*. Comme tous les cinéastes hongrois aujourd'hui, il doit tenir compte des conditions « objectives » de travail dans son pays.

Cette réserve préliminaire formulée, *Une nuit très morale* a tout pour plaire au plus large public, et recevoir en France un accueil comparable à celui qu'il rencontra en Hongrie. L'argument est emprunté à une nouvelle de Sandor Hunyady, écrivain connu du début du siècle qui fournit déjà la matière du meilleur film d'Imre Feher, *Un amour du dimanche* (1956). D'une nouvelle « *dense, bizarre et grotesque* », selon ses propres termes, Karoly Makk a fait un film feutré, suave, habile au possible, confirmant que les studios de Budapest n'ont rien à envier aux nôtres.

Dans une petite ville de province du bout du monde, « Mutter », la Madame de la maison Tellier locale, ramène ses protégées d'une sortie patriotique au théâtre, où l'on a applaudi une pièce célébrant la résistance aux Russes. Rosy, Elsa, Nuchika, Caroline, Bella, Darinka reprennent la routine quotidienne, accueillant les notables bedonnants, suants, soufflants, et aussi l'étudiant *pauvre Kelepey, chouchou de la* maison. Le sachant désargenté, Mutter lui offre le gîte à prix réduit *pour poursuivre ses études*.

La vieille maman de Kelepey débarque un jour sans crier gare. Emoi général, on ne l'attendait pas exactement. Mutter organise une mise en scène de la respectabilité, qui semble tromper la bonne dame de la campagne. Le fils, longtemps introuvable, rentre enfin avec ses compagnons de jeu et de beuverie, qui forcent la porte de la maison doublement close cette nuit-là. Brusquement, sa mère décide de repartir, insiste pour saluer tout le monde, donc les noceurs, et fait discrètement la morale à son fils, sur le *ton « Prépare bien ton avenir »*.

D'une atmosphère d'époque parfaitement recréée, avec un décor presque unique, le bordel, Karoly Makk et son opérateur, Janos Toth, tirent tout le parti possible. Le cinéaste excelle à diriger ses comédiens et comédiennes, ne laisse rien *au hasard, nous demande de « jouir sans interroger »*. Irene Psota (Mutter), grande dame du théâtre magyar, atteint la perfection. La débutante Gyorgy Tarjan (Darinka) reprend avec finesse et sensibilité le personnage en or de la *süsse Mädel*, la jeune fille douce, chère à Max Ophüls.

Il manque seulement à *Une nuit très morale* ce grain de folie qui élèverait un sujet tout tracé au-dessus de l'exercice de style : mission accomplie avec grâce, mais sans surprise. On attend davantage de Karoly Makk.

LOUIS MARCORELLES.

Rock

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Juillet-août 1977

Nous continuons la publication de notre série sur les événements qui ont marqué la scène du rock au cours des dix-huit derniers mois (« le Monde » des 1er, 6-7, 8 et 13-14 août). Prochain article : « Septembre-octobre 1977 » dans « le Monde » daté 20-21 août.

Des groupes sont nés de partout, tous ont quelque chose à dire même s'ils n'en ont pas toujours les moyens. Peu importe qu'ils disparaissent ou non, ils se font l'écho des exigences du moment. Les spectateurs deviennent les *acteurs*, prennent en *main* l'instrument de leurs plaisirs, repoussent les idoles du passé qui ne leur ressemblent plus. C'est enfin la porte ouverte à une expression adolescente, l'ivresse instantanée, la violence sans détours ; en l'espace de six mois, le rock s'est métamorphosé.

De toute évidence, cette génération n'est pas née de nulle part, elle est le fruit d'une société qui la rejette et qu'elle refuse. Ces *kids* qui hurlent, qui n'aspirent qu'au néant et ne prétendent qu'au chaos, ne sont pas le contraire d'un Royaume-Uni, qui se retranche derrière des façades illusoires. Ils en sont l'ironie, la contrefaçon. Que le gouvernement prenne position au Parlement contre les punks et c'est une caricature de la situation présente qu'il met en évidence. Situation dont il est l'auteur. Les Sex Pistols chantent qu'il n'y a pas d'avenir dans le rêve anglais et vendent cent mille 45 tours en *dépit des interdictions dont ils* font l'objet. Ce qui n'était au départ qu'une ébauche maladroite et anarchique dans sa forme, commence à se préciser, se consolider. Les musiciens, qui ont accaparé la scène en sachant à peine enchaîner trois accords, ont fait de rapides progrès. Quelques mois ont suffi pour leur permettre d'enregistrer des disques étonnants.

Les styles se diversifient et dépassent les critères de base du punk-rock. Déjà, on parle de new-wave (nouvelle vague), le terme punk étant trop restrictif pour qualifier des enregistrements aussi différents que ceux des Pistols, Clash, Jam, pour l'Angleterre, Ramones, Television, Mink Deville, Blondie, pour les Etats-Unis. D'ailleurs, le mot n'était utile que pour fixer l'attention sur un mouvement naissant. Les horizons vont bientôt s'ouvrir de plus en plus. En attendant, les Pistols, puisqu'ils sont interdits en Angleterre, partent en Scandinavie pour y effectuer une *tournée. Ils ont eu le loisir de* répéter et de mettre au point un répertoire solide. En France, seul le festival punk de Mont-de-Marsan n'est pas annulé au mois d'août. Clash, Jam, Damned, Eddie and the Hot Rods, Dr. Feelgood, Little Bob Story, Bijou, Marie et les Garçons, Electric Callas, Shakin' Street, Asphalt Jungle et les Lou's se succèdent pendant deux jours.

Dans la nuit du 16 au 17 août, on apprend la mort d'Elvis Presley, et, avec lui, celle du plus beau mythe du rock des années 50. Mais le vrai Elvis était mort en 1958, en partant à l'armée. Ensuite, il n'avait fait que survivre.

ALAIN WAIS.

Danse

Des lieux complices

Villeneuve-lès-Avignon et la Sainte-Baume sont pour les musiciens et les danseurs des centres de *rencontres privilégiées*, peut-être en raison d'une complicité qui se crée entre leurs activités et les lieux. Des ateliers souvent à l'extrême pointe de la recherche contemporaine, organisés chaque été, leur rendent littéralement *une âme*. Sous de vénérables *voûtes, dans des bergeries*, des greniers aux larges poutres s'élaborent de *nouveaux* sons, de nouveaux pas.

A la Chartreuse de Villeneuve, après Cunningham et Carolyn Carlson, c'est Alwin Nikolaïs qui dirige cette année le stage de danse : *cinquante élèves mis dans l'obligation* de sortir d'eux-mêmes et de se dépasser. Pas question de s'abriter derrière l'anonymat de *l'entraînement collectif ou la routine* des exercices techniques. Chacun doit, chaque jour, préparer une composition sur un thème donné et la présenter au groupe qui commente et critique. Quelque chose de fragile est là, qu'il faut aider à naître, et ce moment est plus émouvant qu'un spectacle de danse abouti.

Il y a Nicolaïs. Il est infaillible, tapi derrière ses percussions. Il rit à un gag, s'enchante d'une idée, dénoue une situation bloquée et prêche l'économie de gestes : « Dominique, vous avez une Rolls et vous vous en servez comme d'une 2 CV. » Dans l'ensemble, il est satisfait de l'imagination inventive de ses stagiaires et de leurs qualités de mouvement. Il *n'a pas été en peine pour trouver* les quinze éléments qu'il retiendra pour son école d'Angers.

L'Hospitalet de la Sainte-Baume *est encore plus coupé du monde* extérieur. Les fêtes musicales s'y déroulent dans une atmosphère monacale favorable à la réflexion. Quarante-quatre stagiaires s'y initient aux techniques contemporaines (travail de la voix, avec Lisa *Mayer ; électro-acoustique, avec Francis Schwartz ; danse collective*, avec Henry Sheppard). Daniel Charles anime un cours d'analyse de l'œuvre de Cage et Steve Paxton un atelier de « danse-contact » très fréquenté.

La danse-contact repose sur un principe très simple qui consiste à ne pas *dévier de sa trajectoire* et à s'intégrer au danseur qui vient faire obstacle. C'est une sorte de prolongement aux déplacements aléatoires chers à Cunningham. Elle peut être employée dans des entraînements collectifs à des fins thérapeutiques. Utilisée par Steve Paxton et sa partenaire, Lissa Nelson, au cours d'une improvisation-spectacle, elle engendre une combinaison de mouvements d'une grande force énergétique et d'une beauté certaine.

L'événement de ces sixièmes fêtes musicales a été la présence de John Cage, venu diriger un concert. Au programme d'abord une œuvre ancienne « Atlas et Eclipsicalis ». Pareil à une divinité barbue des jardins, Cage immobile déplace lentement son bras comme un écran solaire faisant exploser au passage quelques sons — tintements de cloches, froissements des harpes, clapotis de contrebasses — dans un silence vivant.

Variation 4 a été préparée au cours d'ateliers quotidiens. Cage la présente comme un duel entre les stagiaires et l'environnement sonore. La porte de la grange est grande ouverte sur les bruits de la nuit. Atmosphère d'attente. Des gens commencent à se déplacer, çà et là, dans le public. A intervalles précis un accord de piano, un froissement de cordes, une sonnerie de téléphone ou une chute de pierres sur le toit, viennent rompre le silence. L'œil écoute. On ne sait plus ce qui est fortuit ou pas ; même le vol d'un moustique semble programmé. L'espace sonore se gonfle, devient plein comme un œuf. Il faut bouger pour échapper à l'hypnose, sortir. Dehors des enfants trépignent dans l'attente d'un feu d'artifice.

MARCELLE MICHEL.

Notes

Archéologie

Le port méditerranéen des pharaons

Alexandrie ayant été créée « ex nihilo » par le conquérant macédonien à la fin de la période pharaonique, quel avait été auparavant le débouché méditerranéen de l'Egypte ? On savait seulement que c'était la cité de Mariout, située dans les parages du lac Maréotis, à une quarantaine de kilomètres au sud de l'Alexandrie actuelle. M. Fawzi El Fakharani, professeur à l'université alexandrine, vient d'annoncer que les fouilles qu'il dirige depuis deux ans ont permis de mettre au jour « des vestiges très importants de la Merit pharaonique ». (Du mot « merit » ou « mariout », port en langue égyptienne, les Gréco-Romains firent « marea ».)

Le lac Maréotis, lagune le long de laquelle est bâtie Alexandrie, était jadis une petite mer intérieure, mais reliée à la Méditerranée. La position était si commode que l'unique pharaon de la vingt-huitième dynastie s'y serait établi pour lutter contre les Perses. Même après la fondation d'Alexandrie, Mariout fut encore longtemps un port actif, si l'on en croit Strabon.

Les fouilles ont révélé l'existence des routes qui desservaient la cité, de trois ports sur le lac et de la base d'une tour. D'après M. El Fakharani, « ce phare avant la lettre aurait devancé de plusieurs siècles le phare d'Alexandrie, l'une des sept merveilles du monde ». Parmi les autres découvertes opérées à Mariout, il faut citer un pressoir romain géant, des citernes ptolémaïques, des ustensiles de cuisine et de table de diverses époques, une croix en bronze et des statuettes de la Vierge du début de l'ère chrétienne, des amphores millésimées, des monnaies ptolémaïques et byzantines. La ville occupait *6 kilomètres carrés. Les fouilles se* poursuivent.

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ.

Jazz

Sugar Blue et Miss Lavelle à Saint-Tropez

A côté des vieux rockers fatigués, poètes façon rive gauche, et autres « Argentins de Carcassonne », comme disait Brel, deux artistes de talent venus *d'Amérique, que Paris* avait abrités cet hiver, sont venus par la force des choses exercer leur profession, durant l'été, à Saint-Tropez.

Sugar Blue joue de l'harmonica sur le port, tandis que Lavelle Mac Kinnie Duggan est employée par l'hôtel Byblos. Deux façons opposées de pratiquer leur métier ou plutôt d'être exclu d'un système peu ouvert aux vrais talents. Sugar Blue et son amie Cécile s'installent en fin d'après-midi au début de la jetée et commencent à jouer, plutôt que de se poster successivement devant chaque terrasse de café. Ils savent tous deux que dix minutes plus tard, au moins, cent personnes se seront regroupées pour les écouter. « Il reste bien peu de belles choses bon marché sur terre, surtout ici », a dit Sugar Blue à quelqu'un qui hésitait à donner 1 franc après s'être déplacé pour l'écouter pendant une demi-heure.

Miss Lavelle, elle, a signé un contrat qui, comme au Sheraton à Paris, lui assure le logement en même temps qu'elle doit *tous les* soirs produire au bar une ambiance musicale colorée. Lavelle chante de mieux en mieux, et l'expression « du jazz au disco », dont on a accompagné son nom sur les affiches de promotion, nous rappelle que sa voix claire et puissante a le don unique de sublimer toutes les mélodies et d'enrober toute chose de son humour et de sa fraîcheur.

Le jazz est né sur le pavé et dans les bordels de luxe de La Nouvelle-Orléans, et, bien que le Byblos soit un endroit convenable et que le bitume du port de Saint-Tropez soit différent de celui du sud de la Louisiane, on ne peut s'empêcher de penser que cette musique n'est pas vraiment sortie de son ghetto.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Théâtre

« Fromage ou dessert »

Après quelques mois de succès à la Cour des Miracles, Luis Rego et son équipe ont déménagé. C'est au Café de la Gare qu'ils présentent « Fromage ou dessert », et on fait la queue pour partager le repas, le trac et les rires du chômeur communiste — et phallocrate — recevant à déjeuner sous un poster de Marx le président — qui porte la coiffure lisse et les lunettes du maire *de Paris — sur* l'invitation de sa belle-mère. Une famille bien française qui vit à crédit et dont les *richesses* électro-ménagères doivent être saisies...

L'histoire est prétexte à des quiproquos à peine *mis* au goût du jour, à des gags bien rôdés. Si on rit beaucoup, c'est, paradoxalement, que la satire est loin. Les acteurs ne cherchent ni ressemblance, ni vraisemblance, ni critique. Ils nous donnent les éléments de la caricature comme s'ils nous disaient « faites-la vous-même », et, effectivement, *tout se passe comme si* nous surprenions notre vrai président — ou notre maire — empêtré dans une situation idiote.

Peu importent les raisons, d'ailleurs, le principal est de rire.

COLETTE GODARD.

★ Café de la Gare, 22 h.

Musique

La nouvelle école de Darmstadt

(Suite de la première page.)

C'était tout à fait clair et salutaire : après que plusieurs générations eurent conseillé de transgresser les règles de la syntaxe classique, sans proposer à la place d'autres solutions que celle du génie — « *la musique*, disait Debussy, *cela ne s'apprend pas !* », — on éprouvait le besoin de découvrir les mécanismes d'un langage dont l'évolution s'imposait historiquement, mais qu'on ne savait pas maîtriser.

A cette attitude à la fois studieuse et militante, on pouvait seulement par la suite opposer de timides réserves, car prendre le contrepied équivalait à donner raison au conservatisme le moins recommandable. Ainsi, jusqu'au début des années 70, la situation semblait-elle presque désespérée. L'emprise des aînés qui avaient *tout cherché, tout essayé, tout fait et dont l'enseignement* perpétuait la prééminence était devenue peu à peu de plus en plus oppressante. L'horizon était bouché.

La révolte même restait stérile : si contestables qu'aient été certaines exériences par leur radicalisme absolu, elles avaient fait évoluer la pensée de manière irréversible ; on pouvait bien s'en prendre à l'excès de sévérité, prôner l'assouplissement des principes, comment nier le chemin parcouru ?

Deux orientations

Si depuis quelques années les choses ont un peu évolué, c'est plus à l'intérieur que d'une façon éclatante. D'abord, la moyenne d'âge des « enseignants » a considérablement baissé, retrouvant ainsi la situation *antérieure où maîtres et élèves* étaient à peu près de la même génération, les uns seulement plus précoces que les autres. Ensuite, bien qu'il soit encore trop tôt pour savoir ce qui va sortir de ce rajeunissement, quand on assiste à un cours de Brian Ferneyhough (né en 1943) — soit qu'il explique une de ses œuvres, soit qu'il dialogue avec les stagiaires venus présenter leurs propres compositions, — on sent une communauté de préoccupations qui n'ont rien à voir avec celles d'il y a vingt ans.

Le front est moins uni et c'est normal, mais la situation historique n'étant plus la même, on aurait tort d'y voir une régression : ce qui se passe actuellement est tout aussi important, même si les doctrines ne se *précisent* que peu à peu. Sans prétendre à autre chose qu'à une analyse assez sommaire des orientations qui se manifestent à Darmstadt cette année, on peut au moins en distinguer deux : il y a ceux qui réclament une complète liberté d'inspiration, déclarant en substance : « *Nos aînés ont forgé les éléments d'un nouveau langage, nous les utilisons et cela suffit* », et ceux qui ont décidé d'explorer les domaines laissés de côté par les générations précédentes, l'harmonie notamment.

Parmi les premiers, on peut citer les compositeurs comme Hans Jürgen von Bos (né en 1953), Wolfgang Rihm (né en 1952), tous deux chargés de séances d'analyse, cette année à Darmstadt, ou encore Detlev Müller *Siemens (né en 1957)* et les adeptes de cette nouvelle « simplicité » qui, quoique contestée, semble prendre un essor réel outre-Rhin depuis trois ou quatre ans. Ils revendiquent le droit à une expression directe de sentiment, mais, au-delà du romantisme apparent de la démarche, on *perçoit une part d'intellectualisme*, parfois assez tortueux et pas toujours très efficace : ainsi, par exemple, une œuvre assez indigeste, volontairement décalquée sur la musique des films d'Hollywood, sous prétexte que leur esthétique serait plus « parlante » que celle de Boulez ou de Stockausen, dont on a pu entendre un enregistrement avant d'en discuter très sérieusement les *mérites... Cette reconquête du « langage du cœur »* s'accompagne d'un retour à la dimension harmonique verticale de la musique (alors que l'école de Darmstadt première manière marquait une préférence pour le contrepoint, c'est-à-dire pour une conception horizontale de l'écriture faite de lignes enchevêtrées, plus que d'accords juxtaposés). Le regard tourné par ces jeunes compositeurs, qu'on sent un peu désemparés, vers le dix-neuvième siècle, âge d'or de l'harmonie, n'en est que *plus révélateur*.

Mais là où le phénomène devient plus intéressant, c'est que cette redécouverte de l'élément harmonique est précisément au cœur des préoccupations de ceux qui se situent à l'extrémité opposée des tenants de « la nouvelle simplicité » *ou du néo-romantisme. Quelqu'un* comme Gérard Grisey (né en 1946), chargé également d'un cours d'analyse à Darmstadt, illustre cette autre tendance qui cherche à explorer les phénomènes dont on avait minimisé l'urgence et la complexité jusqu'à présent, à les analyser pour tenter *de dégager les lois qui les règlent*, à considérer l'harmonie d'un point de vue essentiellement acoustique et plus seulement esthétique ou en termes de cohérence syntaxique.

Il s'agit d'une véritable mise à plat, après celle des années 50, de tout un domaine de l'écriture musicale *contemporaine*.

On aurait donc tort de croire qu'il ne se passe plus rien à Darmstadt, parce que les mots d'ordre ont cessé d'en jaillir comme le feu d'artifice d'une grande fête internationale. L'avenir dira si c'est encore là que se *fomentent* les *révolutions*.

GÉRARD CONDÉ.

Une académie musicale d'été — la seule au nord de Paris — se tiendra à Hardelot, sur la côte d'Opale, du 29 août au 7 septembre, afin d'aider les étudiants des conservatoires régionaux et municipaux désireux de préparer les concours d'entrée au Conservatoire de Paris ou à d'autres établissements. Elle sera placée sous la direction de M. Claude Desmarets, professeur de flûte au conservatoire de Lille. (Renseignements à « Rencontres-Jeunes-Musique », 64, boulevard Pasteur, 59300-Douai. Tél. : 87-15-94).

Un nouveau complexe de cinq salles de cinéma, les Cinq Parnassiens, ouvrira le 18 août, 98, boulevard du Montparnasse, à Paris (circuit Multiciné). A ces salles, qui comprendront au total huit cent soixante-cinq places, s'ajouteront une salle vidéo, un restaurant et un bar, où auront lieu des débats.

SPECTACLES

théâtres

Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Lady Penelope.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre...

Festival estival

Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Hart House Chorus, dir. D. Narcisse-Mair (Vittoria, Palestrina, Byrd, Brahms).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

La danse

Cour de la mairie du IVe, place Baudoyer, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : les Proscrits, de V. Sjostrom ; 17 h. : le Chant de la fleur écarlate, de M. Stiller ; 19 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).

ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70).

BIG RACKET (A., v.o.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).

BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CONSEQUENCE (All., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Ambroise, 2e (700-89-16). H. Sp.

DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

EXHIBITION II (Fr.), (**). Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-95-48), PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gambetta, 20e (797-02-74).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), (*) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.), (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), (4 parties), v.o. : la Pagode, 7e (705-12-15).

ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-17).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties), Madeleine, 8e (073-56-03).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81)

JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67. — V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

Les films nouveaux

PORTRAIT D'ENFANCE, film anglais de Bill Douglas (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE, film italien de Tonino Cervi (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

VAS-Y MAMAN, film français de Nicole de Buron : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE NUIT TRES MORALE, film hongrois de Karoly Makk (*) (v.o) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) — V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO, film américain d'Alex March (v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).

MESDAMES ET MESSIEURS BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (359-42-33). V.f : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MERDIER (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33)

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PROMENADE AU PAYS DE LA VIELLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

REVE DE SINGE (It.) (**) (v.A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (359-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).

ROBERT ET ROBERT (F.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Tourelle, 20e (636-51-98).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

UN ESPION DE TROP (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).

VIOLETTE NOZIERE (F.) (*) Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67).

XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). 8e (359-15-71)

AMES PERDUES (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39), du 13 au 15.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

CARRIE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE CID : Calypso, 17e (754-10-68).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-84) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Lumière, 9e (770-84-84) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) ; Marignan, 8e (359-92-82).

KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-39-19).

LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

MIRACLE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39) jusqu'au 12.

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Lucernaire, 6e (544-57-34).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PARADE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

PETER PAN (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)

LE RETOUR DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), jusqu'au 12.

ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustin, 6e (633-22-13).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

UNE BELLE FILLE COMME MOI (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98)

UN ETE 42 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)

UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94)

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Logos, 5e (033-26-42) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les festivals

CINEMA FRANÇAIS AUJOURD'HUI, Action République, 11e (805-51-33) : Céline et Julie vont en bateau.

RETRO METRO STORY (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Indiscrétions.

AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Femme aux deux visages.

TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.

BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Le Mystérieux Docteur Clitter House. — Action Christine, 6e (325-85-78) : High Sierra.

HOMMAGE A JOHN FORD (v.o.), Action La Payette, 9e (878-80-50) : le Convoi des braves.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : la Prison.

CINEMA FRANÇAIS, La Pagoda, 7e (705-12-15) ; la Règle du jeu.

COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un jour à New-York.

AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE, Le Seine, 5e (325-92-46), I. : 12 h. 30 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Dehors dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : le Casanova de Fellini. — II. : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.

Lundi 14 août

HISTOIRE

Les Basques et Roncevaux

De notre correspondant

Bayonne. — *C'est dans la liesse populaire que les Basques devaient célébrer le 15 août au col d'Ibaneta, sur les lieux mêmes, le mille deux centième anniversaire de la bataille de Roncevaux* (le Monde *du 11 août). Une messe, la représentation de la* Pastorale *du Père Casenave (pièce théâtrale en basque) et l'illumination des sommets étaient inscrits au programme de la journée où l'on attendait des milliers de spectateurs, parmi lesquels une majorité de sympathisants à la cause nationaliste basque.*

Une autre initiative a précédé ces fêtes, celle de la Société des amis de saint Jacques et du Centre d'études compostellanes, qui ont organisé un colloque samedi 12 août à Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques). Avec les historiens, la légende, la poésie et l'épopée n'ont pas trouvé leur place. C'est sur des textes, d'après des textes, par rapport aux textes que, pendant une journée, les orateurs se sont expliqués devant une cinquantaine d'auditeurs, tous venus de l'extérieur, car, ainsi que le faisait remarquer le chanoine Narbaitz, « les Basques, s'ils sont attachés aux traditions, oublient rapidement leur passé ».

M. Robert Henri Bautier, professeur à l'Ecole des chartes, a mis en relief tout l'environnement historique de l'expédition de Charlemagne. Si le roi des Francs revint précipitemment d'Espagne, c'est à cause des Saxons qui commençaient à s'agiter à l'est. Vingt ans plus tard, Charlemagne retourna en Espagne dans des circonstances plus favorables, mais, obsédé par Roncevaux, il limita son action alors qu'il aurait pu, à cette époque, donner à l'Europe méridionale une autre physionomie.

Le chanoine Narbaitz a déploré que le peuple euskadien ne se souvienne que fort peu de son histoire : il n'y a pas le moindre récit basque de la bataille de Roncevaux. Après les interventions de M. René de La Coste-Messelière, de M. Gérard Jugnot et du docteur Urrutybehety sur les conséquences de Roncevaux, et une communication de M. Marc du Pouget sur la légende carolingienne à Saint-Denis, M. Christian Amalvi, conservateur à la Bibliothèque nationale, évoqua avec chaleur l'image de Roland dans la littérature populaire. Enfin, M. Michel Rouche, professeur à l'université de Lille, étudia les différentes phases de l'historiographie de Roncevaux. — C. B.

CARNET

Naissances

— Frédéric Barra et Laurence née Félix ont la joie d'annoncer la naissance de

Stanislas,

à Paris, le 2 août 1978.

Décès

— Mme Jean Bertrand,
Mme Louis Cordier,
Le commandant Georges Marnac,
M. et Mme Robert Cordier,
M. et Mme Maurice Robert,
Le docteur et Mme Gilles Robert et leurs enfants,
M. Serge Robert,
Mlle Françoise Robert,
M. et Mme Gérard Bourdaud et leurs enfants,
M. Patrick Cordier,
M. et Mme Jacques Filippi,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BERTRAND,
officier de la Légion d'honneur,
combattant volontaire
de la Résistance,
administrateur de sociétés

survenu à Aix-en-Provence le 13 août 1978.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence, le mercredi 16 août 1978 à 10 h. 30, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11, bd du Roy-René,
13100 Aix-en-Provence.

— Le conseil d'administration de la *Société* du casino municipal d'Aix-Thermal (Provence),
Le conseil d'administration de la Société des thermes d'Aix-en-Provence,
Le conseil d'administration de la Société pour le développement touristique de Carry-le-Rouet,
Le conseil d'administration de la Société de brasserie et casino les Flots Bleus à La Ciotat,
La Société des grands hôtels d'Aix-en-Provence (hôtel du Roy René),
La Société du casino municipal de Cassis,
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général, gérant et associé,

M. Jean BERTRAND,

survenu à Aix-en-Provence le 13 août 1978.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence, le mercredi 16 août 1978 à 10 h. 30, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le professeur Eugène Pollosson et madame,
Le professeur Jean-Paul Garin et madame,
Leurs enfants Benoît, Christophe, Marie-Cécile, Laurent, Etienne,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Jérôme GARIN,

leur petit-fils, fils et frère aîné, survenue à vingt-cinq ans, le dimanche 6 août 1978.

La messe et l'inhumation ont eu lieu le 9 août à Chamaret (Drôme).
Lyon : 4, quai Gailleton,
Lyon : 47, cours Franklin-Roosevelt.

— Mlle Solange Granet,
M. et Mme Bernard Granet et leurs enfants Clémence, Amélie, Augustin,
nous prient de faire part du décès de leur mère et grand-mère

Mme André GRANET,
née Geneviève Salles,

survenu le 10 août 1978 au cours de sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 12 août 1978 en l'église Sainte-Clotilde.

— Mme Anne-Marie Hirsch,
Michel et Katcha Hirsch, Corinne Patricia et Tamara,
Christian et Michèle Hirsch,
Emmanuelle et Sébastien,
Mme Anne Hirsch,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Otto HIRSCH,

survenu le 3 août 1978 après un accident de voiture.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bordeaux.

— Saint-Maur-des-Fossés.
Madame Jacques Mercier, son épouse,
M. et Mme Desgranges,
M. et Mme Charlet,
Anne, Cécile, Catherine, Nicolas, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MERCIER,
docteur en droit,

survenu accidentellement le 10 août 1978, dans sa soixante-septième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 17 août 1978 à 15 h. 30, en l'église de Sainte-Marie-aux-Fleurs, 24, av. d'Alsace-Lorraine,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Pierre LION,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, en union avec les messes qui seront célébrées le mercredi 16 août.

— Le 15 août 1974 disparaissait

Oscar WEISSELBERG.

Son épouse et ses fils demandent à tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée affectueuse.

Visites et conférences

MARDI 15 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 9 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « L'art du vitrail à Evreux et à Conches ».

10 h. 30, métro Cité, Mme Zujovic : « Promenade dans l'île de la Cité ».

15 h., devant le musée du Jeu-de-Paume, Mme Meyniel : « Place de la Concorde ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Zujovic : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., entrée côté Seine : « Un après-midi à Bagatelle » (l'Art pour tous).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Mme Ferrand).

15 h., métro Pont-Marie : « De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers » (Paris et son histoire).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Portrait de l'artiste en homme mûr

Il y a une façon bien française de poser des questions, cette manière de vouloir à tout prix prendre l'interrogé au piège de ses propres contradictions, de le mettre en position d'accusé. C'est le principe même de l'émission « Questionnaire »; ce n'est pas nécessairement la meilleure façon de bien écouter quelqu'un qui parle de lui-même.

Sur FR 3, dimanche soir, il s'agissait de sonder les reins et le cœur d'un grand comédien. On a attrapé un très petit bout de son cœur, on aurait aimé apprendre plus de la vie de cet artiste qui, depuis trente années, hante la scène des théâtres, et qui, d'un film à l'autre (plus de cinquante), d'une dramatique télévisée à la suivante, a rendu célèbre sa drôle de tête, un peu compassée. Avec ses lèvres trop minces, son regard froid de tabellion ou de receveur des impôts, sa mise soignée d'un monsieur-tout-le-monde bureaucrate ayant tout juste dépassé la cinquantaine, qui est Michel Bouquet ?

Celui qui dit : « Je commence la fin de ma carrière » *et considère qu'il faut trente à quarante années de travail pour préparer les deux ou trois* s a i s o n s *de l'accomplissement professionnel ? Le professeur récemment nommé au Conservatoire qui ordonne à ses élèves de* « jouer comme s'ils étaient nus » *et pour qui la comédie, cette* « vocation », *est avant tout un métier, dur, un travail nécessaire à sa vie, mais qui lui procure plus de souffrance que de plaisir ?* « Etre devant soi avec seulement soi pour faire ce qu'il faut », *faire* « que chaque seconde soit marquée de quelque chose », *c'est, selon lui, douloureux, même si après vient* « une sorte de satisfaction ».

Comme parlerait un ouvrier, il ajoute : « Je me nourris et je nourris les miens avec ce travail. » *Comme dirait un artisan, il n'imagine pas d'avoir choisi une autre voie : il n'a aucune nostalgie. La mise en scène ?* « Non, je n'ai pas l'esprit de synthèse nécessaire », *répond-il, modeste, expliquant le nécessaire sens des rythmes et des espaces. L'écriture ? Il n'est pas fait pour cela. Aux autres d'avoir l'idée.*

Lui se dit « au service » *des auteurs. Il charge de chair leurs textes, provoque les miracles de la rencontre, avec Molière, par exemple, sans mettre son grain de sel. Le regret de sa vie : ne pas avoir joué Hamlet, avoir seulement failli le faire.* « Vilar m'a refusé cela. Au fond, il a eu raison. Ce n'était pas à moi de juger. »

Jamais quelqu'un n'est aussi intéressant que lorsqu'il parle de son métier, de ce qu'il fait. Michel Bouquet a une idée des auteurs, cherche à deviner leur « paysage », *leur musique. Il a mieux compris les pièces de Pinter quand il a rencontré celui-ci et a vu* « sa démarche de félin, sa violence souple ».

On lui confie souvent des rôles de personnages antipathiques : « Je n'essaie pas de juger ceux-ci mais de montrer ce qu'il y a de caché, l'enfant derrière le personnage odieux. Je retarde la fixation du rôle. Et puis j'essaie de ne pas le « louper ». *Ainsi parlent les dessinateurs...*

L'enfant derrière le visage de Michel Bouquet ? Un petit garçon qui a souffert de la vie de pension. « Un tunnel de sept ans à quatorze ans », *un adolescent résolu à s'en sortir avec juste son certificat d'études, des débuts chez un pâtissier et quelques emplois alimentaires. Son refuge : la fiction. Michel Bouquet, timide, parlant de son frère prêtre, et de* « l'être » *qu'il a trouvé et qu'il aime avec ce qui l'entoure. Les siens, les siens à lui, qui a du mal à s'entendre avec les autres, sauf quand ils sont rassemblés dans une salle de théâtre,* « séparés d'eux-mêmes », *composant un public. Il a dit son amour du public, mais, pour le reste, gardé un contrôle inquiétant de ce qu'il voulait qu'on sache de lui... On a su peu de chose. Le visage impassible a résisté, fermé. Dans une abstraction volontaire.*

TF 1, à 22 h. 20, diffusait un autre autoportrait, réalisé par Maté Rabinowski : celui de Paul Le Flem, compositeur né en 1881. Breton, ami d'Honegger, de Villa-Lobos et de Varèse, professeur de Jolivet, Paul Le Flem a évoqué la Bretagne, son pays de légendes, et la création, en 1913, du Sacre du Printemps, de Stravinski. Marika Green, sa petite fille, était là pour le « questionner », *mais ne lui prêtait pas l'attention qu'il méritait. Le vieil homme, devenu aveugle, mais resté gai, aurait pu conter plus encore de ses souvenirs.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

PRESSE

MOON ET LA GRÈVE NEW-YORKAISE

La grève des principaux quotidiens new-yorkais fait le bonheur du journal de l'Eglise de l'unification ou « secte Moon », le News World, *qui a porté son tirage de cinquante mille à trois cent mille exemplaires.*

Depuis le début de la grève, qui p a r a l y s e *le* New York Times, *le* Daily News *et le* New York Post *(tirage global d'environ 3,5 millions), le journal de la secte Moon a enregistré une* h a u s s e *de 1 000 % de ses annonces publicitaires. Les éditeurs des trois principaux quotidiens new-yorkais doivent rencontrer, lundi 14 août, les représentants des 1 550 employés des presses d'imprimerie qui se sont mis en grève le 9 août pour protester contre un plan de réduction progressive de leurs effectifs. — (A.F.P.)*

« L'ATTENTAT » SUR FR 3

Il y a treize ans : l'affaire Ben Barka

FR 3 diffuse ce lundi 14 août à 20 h. 30 « l'Attentat », film d'Yves Boisset inspiré de l'affaire Ben Barka.

Le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka, dirigeant de l'opposition de gauche marocaine, arrivait à Paris et se rendait à Saint-Germain-des-Prés où l'attendaient, chez Lipp, Georges Figon, Philippe Bernier et Georges Franju, avec lesquels il devait tourner un film sur le tiers-monde. Mais devant la porte deux policiers, Louis Souchon et Roger Voitot, un agent d'Air France et des services spéciaux, Antoine Lopez, et deux truands l'interceptèrent et l'entraînèrent à Fontenay-le-Vicomte, dans la villa d'un gangster connu sous le nom de Boucheseiche. Ainsi c o m m e n ç a i t l'affaire Ben Barka qui allait, pendant plus de dix-huit mois, empoisonner la vie publique française et les relations franco-marocaines.

On découvrit que deux personnalités marocaines, le général Oufkir, ministre de l'intérieur, et le commandant Dlimi, directeur de la Sûreté, avaient passé plusieurs heures, le 30 octobre, dans la maison de Fontenay où Ben Barka était séquestré. Quelques jours plus tard étaient arrêtés, après Lopez, les deux policiers mêlés à l'enlèvement, puis un agent des services spéciaux nommé Leroy-Finville. Trois mois après, c'était l'étrange « suicide » de Georges Figon, complice des ravisseurs. Au total, quatorze personnes étaient poursuivies pour arrestation illégale et séquestration.

Le procès se déroula en deux temps, d'abord de septembre à octobre 1966, en l'absence des deux principaux accusés marocains, puis, Dlimi s'étant livré à la justice, d'avril à juin 1967. Oufkir était condamné à contumace aux travaux forcés à perpétuité (il devait se suicider, selon la version officielle, en 1972 après un attentat manqué contre le roi Hassan II). Dlimi était acquitté, ainsi que Voitot et Leroy-Finville. Lopez et Souchon étaient condamnés respectivement à huit et six ans de réclusion criminelle.

Cependant les « secrets d'Etat » empêchèrent de faire toute la lumière sur l'affaire. En 1975, le fils de Mehdi Ben Barka déposait une plainte pour assassinat, afin d'éviter que ne joue la prescription, et une information était ouverte par M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction.

LUNDI 14 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : L'homme et le sport ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Documentaire : Caméra au poing (La plus petite île du monde) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : OPERATION JUPONS, de B. Edwards (1959), avec C. Grant, T. Curtis, J. O'Brien, D. Merril, G. Evans, A. O'Connell.

Les officiers et l'équipage d'un sous-marin américain, bon pour la ferraille, s'entêtent à le faire participer à la guerre dans le Pacifique.

Film burlesque, où triomphe la logique de l'absurde. Excellente interprétation.

22 h. 15, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (n° 6 : Folon-Olivier).
22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Documentaire : P e g g y Fleming visite l'Union soviétique ; 21 h. 25, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet, réal. R. Bober : Du côté du Talmud (deuxième partie : Une phrase).

Deux lecteurs religieux et deux non-religieux commentent une phrase du Talmud, livre fondamental du judaïsme après la Bible, qui permit aux juifs de préserver leur identité à travers toutes leurs dispersions.

22 h. 25, Sport : Catch à quatre.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;
20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'ATTENTAT, d'Y. Boisset (1972), avec J.-L. Trintignant, M. Piccoli, J. Seberg, G.-M. Volonte, M. Bouquet, B. Cremer.

Un homme politique exilé d'Afrique du Nord est attiré à Paris par un journaliste douteux. Arrêté par des policiers français, il est livré à son ennemi, ministre d'un Etat étranger.
Inspiré de l'affaire Ben Barka, un film politique traité comme un « thriller » hollywoodien.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes : Démosthène (redif.) ; 19 h. 25, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : La chasse et l'érotisme (redif.) ;

20 h., « Présentation d'Urmuz » d'E. Ionesco (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le corps initiatique ou l'être comme expérience ; 22 h. 30, Les discours de l'Histoire : Le retour de l'événement ; 23 h. 15, Histoire de la médecine occidentale : Moyen Age et influence du christianisme.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Suppe, Strauss, Carst ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. C. Abbado, sol. C. Ludwig, alto ; 22 h., Aux quatre coins de l'Hexagone : Sud-Est ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

MARDI 15 AOUT

CHAINE I : TF 1

10 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe de la fête de l'Assomption, célébrée à Blankenberge (Belgique) par le doyen Joris Fenaux ;
12 h., Feuilleton : Les jours heureux ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Acilion et sa bande ; 13 h. 50, Série : Peyton Place ; 14 h. 35, Documentaire : Hantai ;
15 h. 30, Téléfilm : les Anges noirs.
Un numéro non diffusé encore de la série « Sergent Anderson ». Une affaire de « gang », de crime et de policiers partis à la recherche d'un détenu évadé.

17 h., Musique : Symphonie n° 10 en mi mineur (Chostakovitch) par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling ; 17 h. 55, Documentaire : Des jeux et les hommes (le bridge) ; 18 h. 50, Variétés : Show Elvis Presley :
Pour le premier anniversaire de la mort d'Elvis Presley, un show qui marqua son retour en 1968, après une période d'enlisement.

19 h. 45, Caméra au poing (la plus petite île du monde) ;
20 h. 30, Au-delà de l'horizon : les vaisseaux fantômes, d'A. Bombard, réal. J. Floran ; 21 h. 25, Sports : Superstars à Rotterdam ; 22 h. 35, Emission musicale : Bruits en fête et son de plaisir (la voix), par B. Carreau et G. Guérin.
Comment se forment, dans le corps, les sons. Ce que parler veut dire et les possibilités de « travailler » une voix. Où l'on évoque le chant.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame (architecte de notre temps : Ricardo Bofill) ; 16 h., FILM : les Quatre Filles du docteur March, de M. Le Roy (1949), avec J. Allyson, P. Lawford, M. O'Brien, E. Taylor, J. Leigh, R. Brazzi, M. Astor (rediff.).

La vie d'une famille du Massachusetts pendant les années 1860.

Nouvelle version cinématographique — en couleur cette fois — du roman de Louisa May Alcott. Ne vaut pas l'adaptation réalisée par Cukor et récemment revue.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Soif d'aventure (Byzance à l'heure de la Turquie) ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : Hélène, téléfilm de Harvey Hart (1975), avec L. Nielsen, K. Cannon, M. Parks, L. Fletcher.
Recrutée par les adeptes d'une secte religieuse, une jeune fille, Hélène, est peu à peu gagnée par la « foi ». Ses parents, inquiets, font appel à un spécialiste des adolescents fugueurs.
Vers 22 h., Débat : Les sectes, refuge ou prison ?

Avec MM. J.-P. Morin (auteur du livre le Viol psychique*), H. Blanchard (secte Moon), maître Jyoji (Zen), MM. D. de Plaige et J.-M. Leduc (auteurs des* Nouveaux Prophètes*), R.P.P. Le Cabellec, M.-T. Patrick* (Déprogrammeur) *et Mme M. Peloquin (les Enfants de Dieu).*

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Documentaire : Le livre des oiseaux ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;
20 h. 30, FILM : LES FLEURS DU SOLEIL, de V. de Sica (1970), avec S. Loren, M. Mastroianni, L. Savelyeva, A. Carena, G. Longo (rediff.).

Une Italienne fait un voyage en U.R.S.S. pour rechercher son mari, porté disparu sur le front russe en 1943. Elle le croit toujours vivant.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Entretiens avec... Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (Napoléon) ; 15 h. 15, Quinze minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce : l'arrivée à Patmos, la mort du Christ ; 16 h. 30, Les arbres : le frêne ; 17 h. 30, Musique populaire du Brésil ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Boy amour (rediffusion) ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique (rediffusion) ;

20 h., La mémoire de Suzy ; 21 h. 15, Concert du mardi au palais des Congrès... le Trio à cordes français : Mozart, Bach, Schumann ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : aujourd'hui l'historien ; 23 h. 15, Histoire de la médecine occidentale.

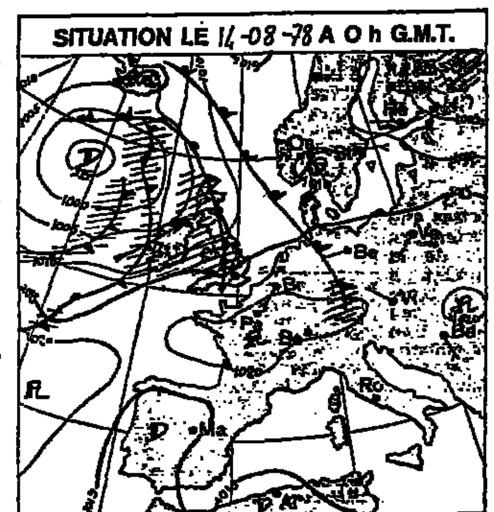
FRANCE-MUSIQUE

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Ziehrer, Lube, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;
21 h., Festival de Salzbourg... « Symphonie n° 8 en do mineur » (Bruckner), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction H. von Karajan ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est : Bizet ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

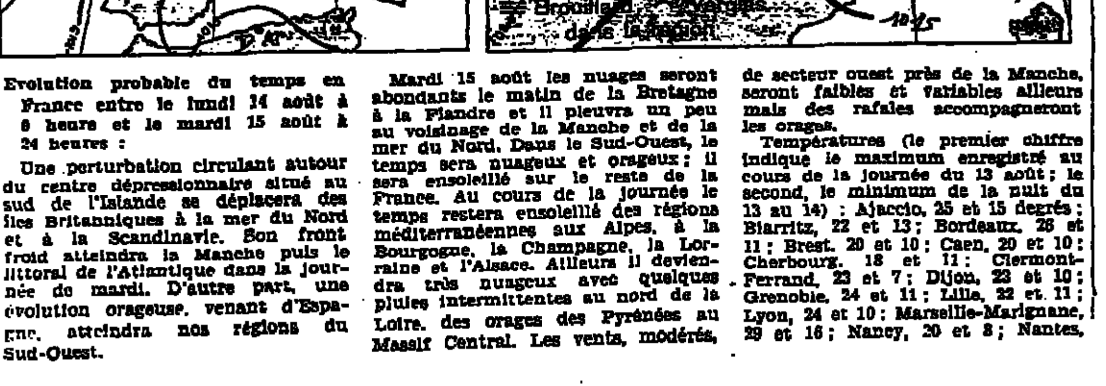
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-08-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15. 8.78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 août à 6 heure et le mardi 15 août à 24 heures :

Une perturbation circulant autour du centre dépressionnaire situé au sud de l'Islande se déplacera des îles Britanniques à la mer du Nord et à la Scandinavie. Son front froid atteindra la Manche puis le littoral de l'Atlantique dans la journée de mardi. D'autre part, une évolution orageuse, venant d'Espagne, atteindra nos régions du Sud-Ouest.

Mardi 15 août les nuages seront abondants le matin de la Bretagne à la Flandre et il pleuvra un peu au voisinage de la Manche et de la mer du Nord. Dans le Sud-Ouest, le temps sera nuageux et orageux ; il sera ensoleillé sur le reste de la France. Au cours de la journée le temps restera ensoleillé des régions méditerranéennes aux Alpes, à la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace. Ailleurs il deviendra très nuageux avec quelques pluies intermittentes au nord de la Loire, des orages des Pyrénées au Massif Central. Les vents, modérés, de secteur ouest près de la Manche, seront faibles et variables ailleurs mais des rafales accompagneront les orages.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 août ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 28 et 11 ; Brest, 20 et 10 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 7 ; Dijon, 23 et 10 ; Grenoble, 24 et 11 ; Lille, 22 et 11 ; Lyon, 24 et 10 ; Marseille-Marignane, 29 et 16 ; Nancy, 20 et 8 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 24 et 12 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 18 et 9 ; Tours, 21 et 9 ; Toulouse, 26 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 17 ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 30 et 19 ; Berlin, 21 et 30 ; Bonn, 19 et 10 ; Bruxelles, 20 et 12 ; Iles Canaries 28 et 21 ; Copenhague, 16 et 12 ; Genève, 22 et 9 ; Lisbonne 32 et 16 ; Londres, 22 et 15 ; Madrid, 35 et 17 ; Moscou, 19 et 9 ; Nairobi, 19 et 7 ; New-York, 26 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 et 15 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 19 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 13 août 1978 :
DES ARRETES

● Instituant un comité de surveillance des offres publiques en bourse ;

● Portant homologation des articles 178 à 200 et 209-1 à 209-9 du règlement général de la Compagnie des agents de change.
DES DECISIONS GENERALES

● De la commission des opérations de bourse relative aux offres publiques d'achat et d'échange ;

● De la commission des opérations de bourse relative aux offres publiques de vente.
UN AVIS

● Aux importateurs de certains produits textiles originaires de pays en voie de développement.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 151

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III		■				■			
IV						■			■
V		■					■		
VI				■					
VII		■							
VIII					■	■		■	
IX									■
X		■			■				
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. En opposition totale avec les règles de la bonne société. — II. Encore moins solides quand elles sont en fonte ; Souvent émis par Boumediène. — III. Facilite la multiplication des sommes ; Sujet à refroidissement. — IV. Endroit où il est parfois difficile de faire entrer quelque chose ; Avec eux, on peut tout se permettre. — V. Utile pour boucler ; Possessif. — VI. Un long ruban ou une large ceinture ; Un ange ! — VII. Bien élevée. — VIII. Nettement désapprouvée. — IX. Ne pas s'opposer à une transaction. — X. Symbole ; Moyen de contrôle. — XI. Qu'on voudrait donc pincer ; Dans l'alternative.

VERTICALEMENT

1. Trouve toujours quelque chose à manger sur le pouce. — 2. Terme musical ; Berceau d'un patriarche. — 3. Mangerai rapidement. — 4. Localité de France ; Dépend de Langon ; 5. Peine de jeunesse. — 6. Trou ; La plupart d'entre eux finissent dans la purée ; Soutenu par une colonne. — 7. Permet parfois de ramasser ; Prophète. — 8. Conduite au dépôt ; Grande, au Brésil. — 9. Prononcé par une auguste victime ; Connut J.-B. Dumas enfant ; Dont on a au moins une teinte.

Solution du problème n° 2 150

Horizontalement

I. Mélomanes. — II. Emotive. — III. Gêne ; Azur. — IV. Argent ; Ri. — V. Li ; Séance. — VI. Urée. — VII. Mégot (cf. : « Manille ») ; Non. — VIII. Ale ; Rail. — IX. Ni ; Gênées. — X. Etre ; Is. — XI. Seules ; An.

Verticalement

1. Mégalomanes. — 2. Emeri ; Elite. — 3. Long ; Age ; Ru. — 4. Otées ; Gel. — 5. Mi ; Neutre. — 6. Avatar ; Anis. — 7. Nez ; Nénies. — 8. Urcéolé. — 9. Série ; Son.

GUY BROUTY.

Ile-de-France

LA FIN DU PROGRÈS A TOUT VA

Il faut réorienter la croissance des villes nouvelles, déclare M. Lucien Lanier

LE dernier numéro de la revue d'information édité par la préfecture de la région d'Ile-de-France (1) est consacré pour l'essentiel à un examen de la situation et de l'avenir des villes nouvelles.

En introduction à ces informations, le préfet de région, M. Lucien Lanier, fait le bilan et analyse les perspectives des villes nouvelles. Il écrit notamment ceci :

« Malgré des aspects positifs non négligeables, les villes nouvelles sont encore l'objet de critiques. Plus que de critiques, il semble qu'en fait ce soit l'adaptation des villes nouvelles aux données démographiques et économiques nouvelles qui pose problème.

» En effet, les projets initiaux des villes nouvelles les situaient dans la perspective démographique globale de la région d'Ile-de-France, dont l'expansion était importante. On évaluait alors les prévisions démographiques pour l'an 2000 à seize millions d'habitants pour l'ensemble de la région.

Ces évaluations font l'objet de révision en baisse : en conséquence il convient également de réorienter la croissance des villes nouvelles en fonction de ces données, mais cette réorientation, dans certains cas très marquée, ne doit pas pour autant mettre en cause l'existence des villes nouvelles dont le rôle essentiel demeure : éviter l'extension en tache d'huile d'une banlieue constituée de logements disparates, non équipés, et mal desservie.

» De même, les villes nouvelles doivent être en mesure de s'adapter administrativement. Une révision institutionnelle destinée à favoriser leur évolution vers un régime de droit commun est nécessaire, pour que ces villes deviennent progressivement majeures.

» Il s'agit donc de maintenir la priorité accordée aux villes nouvelles. Ce n'est pas une profession de foi : c'est une volonté. Cette volonté suppose une concertation permanente entre les élus et les pouvoirs publics. »

Ces propos de M. Lucien Lanier font écho à ceux de M. Michel Giraud, président (R.P.R.), du conseil régional, qui dans *le Monde* du 28 juillet déclarait notamment : *« Les objectifs des villes nouvelles, tant de fois remis en cause, doivent être définitivement fixés à un niveau raisonnable permettant à leurs habitants de vivre entourés d'équipements suffisants sans qu'ils aient à assumer une charge financière trop lourde. La politique de grandeur n'est plus de mise ; il faut avoir le courage de corriger les excès et de renoncer aux programmes d'investissements ambitieux. »*

Attitude que relève aussi dans le texte qu'on lira ci-dessous M. Jean Kouchner, président communiste de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

(1) 21, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15.

POINT DE VUE

Feu Marne-la-Vallée ?

par JEAN KOUCHNER

NE s'apprête-t-on pas, au nom de je ne sais quel « réalisme », à arrêter Marne-la-Vallée, à renoncer aux objectifs qui devaient faire des villes nouvelles quelque chose de différent de la simple juxtaposition de « grands ensembles » : l'équilibre de l'emploi, la présence de grands équipements dans un centre vivant ?

Il y a un seuil de dimension en deçà duquel une ville nouvelle ne peut « faire le poids » et c'est d'autant plus vrai pour Marne-la-Vallée en raison de la proximité de Paris.

Or le président du conseil régional de l'Ile-de-France invitait ici même, il y a quelques jours, les élus régionaux à faire preuve de réalisme : faute de crédits d'Etat, utilisés à d'autres fins, il ne resterait plus aux élus régionaux qu'à gérer la crise et à organiser la retraite en bon ordre.

Ce triste plaidoyer ne vise qu'à justifier à l'avance les mauvais coups que le gouvernement s'apprête à porter aux villes nouvelles et qui sont déjà décidés dans le secret des cabinets ministériels.

Ce n'est pas en baissant les bras, comme le propose M. Giraud, que ces difficultés pourront être surmontées. Nous voulons au contraire, pour notre part, faire face résolument aux problèmes en nous appuyant sur la population et ses élus pour que soit mise en œuvre une nouvelle politique conforme à l'intérêt général.

Cette politique pourrait être caractérisée en quatre points principaux :

1) Concertation réelle associant la population et ses élus à tous les niveaux pour faire le point de la réalisation de la ville nouvelle et définir les perspectives de développement en tenant compte à la fois des nécessités de l'aménagement régional et la volonté des élus locaux ;

2) Démocratisation des institutions de la ville nouvelle pour permettre la pleine expression de la volonté de la population et pour assurer le plein emploi, au service des collectivités locales, de l'outil de travail irremplaçable que constitue l'EPA-Marne ;

3) Développement prioritaire de l'emploi à la fois industriel, sur les zones d'activités immédiatement disponibles et tertiaire autour des stations de la branche Est du R.E.R. dont la mise en service jusqu'à Torcy doit intervenir en 1980 ;

4) Redéfinition des modalités de financement des infrastructures et des équipements collectifs laissés actuellement, pour l'essentiel à la charge des communes, afin de permettre la réalisation des équipements sans endettement excessif des collectivités.

Sans doute la concertation devrait-elle permettre de compléter et de préciser ces différents objectifs. Mais une chose est sûre : il n'est plus possible d'admettre les coups d'accordéon constatés dans la politique régionale au gré des humeurs gouvernementales.

L'aménagement et l'urbanisme sont des choses sérieuses. Leur conduite exige de la continuité et de la persévérance, pour ne pas dire de la régularité. Il faut laisser à leur place, qui devrait être petite, les modes et données conjoncturelles passagères.

Nous ne saurions non plus accepter l'énorme gâchis, et le retour en arrière, que représenterait l'abandon de notre secteur à la spéculation immobilière « spontanée » sous prétexte qu'en cette période de crise, la priorité des priorités pour le gouvernement, consiste à augmenter les marges des entreprises.

Et c'est pourquoi cette ville nouvelle que le gouvernement nous a imposée est qui est encore en gestation, nous ne la laisserons pas mourir. Nous nous battrons avec tous les intéressés pour que Marne-la-Vallée soit menée à terme.

UN DEMI-MILLION D'HABITANTS

Près d'un demi-million d'habitants (483 000 personnes) vivent aujourd'hui dans les cinq villes nouvelles de la région : Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise. Leur population s'est accrue de quelque 200 000 habitants depuis dix ans, passant de 283 000 personnes en 1968 à 483 000 actuellement.

Avec 120 000 habitants, Saint-Quentin-en-Yvelines a vu sa population tripler depuis 1968. De son côté, la population de la dernière née des villes nouvelles, Marne-la-Vallée, est passée à 115 000 habitants, ce qui représente un accroissement de près de 30 000 personnes. 102 000 personnes vivent également à Melun-Sénart (65 700 en 1968), 95 600 à Cergy-Potoise (57 000) et 60 000 à Evry (33 000).

D'autre part, l'étude indique que 62 300 emplois permanents ont été créés depuis 1971 dans les cinq villes nouvelles. Le nombre de ces créations d'emplois va de 4 400 à Marne-la-Vallée à 18 600 à Saint-Quentin-en-Yvelines. Enfin, près d'un million de mètres carrés de bureaux ont été construits dans ces cinq agglomérations.

LES IDÉES DE L'ARCHITECTE DE LA VILLETTE

M. Taillibert : essayer de démolir le moins possible

« DEPUIS 1900, il ne s'est rien passé à Paris. Depuis la construction de la tour Eiffel, objet inutile pour démontrer l'utilité du fer. Sauf Beaubourg. Personne n'est capable de juger l'architecture aujourd'hui. Seule l'érosion du temps... »

Ainsi parle M. Roger Taillibert, l'architecte du parc des Princes, qui vient d'être chargé par le président de la République de réfléchir à l'aménagement des terrains de La Villette et à l'utilisation des anciens abattoirs pour la création d'un musée des techniques et de l'industrie *(le Monde* du 10 août).

« Mon souci primordial, nous a déclaré M. Taillibert, *est d'essayer de démolir le moins de choses possible. Il faut créer un lieu où il se passe des événements. Faire oublier les erreurs passées. Les transformer en un enrichissement pour la capitale et le nord-est de Paris. »*

Dans un ouvrage publié l'an dernier (1), l'architecte racontait l'aventure de la construction du stade olympique de Montréal. Il donnait sa vision des « *tracasseries* » et des « *polémiques* » qui ont jalonné cette réalisation. Il évoquait aussi sa conception du métier d'architecte et sa vision de l'urbanisme. On y relève notamment les propos suivants :

● LES HALLES. — *« La décision prise par le président de la République fut un exemple de courage face à une situation délicate. La suite fut moins heureuse : deux ans de tâtonnements, de décisions contradictoires, de campagnes ; un concours organisé pour que le meilleur architecte soit désigné. Enfin, alors qu'il fallait se prononcer pour une proposition d'espace aquatique et végétal utilisable par toute une population de quartier (à l'image de Saint-Basile, à Moscou), servant de couverture à un complexe à vocation sportive et de spectacle (Madison Square Garden), qui aurait été inséré dans le fameux « trou », on aboutit en définitive à la réalisation d'un ensemble pseudo-classique qui ne constitue pas une solution satisfaisante pour ce secteur de Paris, et qui est loin d'offrir une image flatteuse de l'esprit « in » français (...). Le programme était peut-être difficile à définir. Mais comment a-t-on pu en arriver à une superposition de solutions contradictoires, à des positions antagonistes peu compatibles avec les objectifs exprimés ?*

» L'architecture ne doit pas détruire l'environnement, elle doit toujours être bénéfique. Mais il faut avouer que pendant un demi-siècle, elle a été sclérosée, bloquée par un académisme monolithique qui s'est opposé à des créateurs obligés de combattre pour imposer leurs idées, certainement très généreuses, mais souvent arrêtées au tout début de leur réalisation. »

● LA DEFENSE. — *« Je ne pense pas que la hauteur soit désagréable en elle-même. Mais peut-être que le rapprochement de ces tours dans un périmètre restreint et le rapport de proportions dans l'ensemble du gabarit sont gênants. Le résultat est là : on est arrivé à cette exposition un peu particulière de l'architecture, plutôt morose ; à un ensemble plus muet que vivant et dont l'esprit n'est pas celui qui devait être recherché pour une ville comme Paris. En réalisant un mini-Manhattan aux portes de la capitale, on a peut-être exprimé notre société contemporaine mais on n'a pas respecté l'échelle de cette communauté de plusieurs millions d'habitants. »*

● L'AMERIQUE. — *« Beaucoup de Français citent New-York en exemple. Pour ma part, je ne le ferai pas. Car c'est une ville où l'habitant n'est pas protégé. On l'asservit au contraire, on le domestique, on lui indique de quelle manière il doit réagir (...). On oublie également que, en Amérique du Nord, la construction d'une ville est amortie en vingt ans seulement et qu'on peut ensuite démolir pour rebâtir. En France ce n'est pas le cas, l'amortissement s'y fait sur plusieurs générations, la construction reste. C'est pour cette raison que les difficultés commencent quand il s'agit de démolir quelque chose. »*

(1) *Construire l'avenir*, Presses de la Cité, 40 F.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

CASCADE DE « SCANDALES » A GRÉOUX-LES-BAINS

Les eaux mêlées du nouveau thermalisme

Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence). — Est-ce le commencement de la fin pour la station thermale que chérissait Jean Giono quand elle était encore minuscule et bucolique ? Est-ce le premier mouvement de la chute pour son patron, ou « délégué général », ou P.-D. G., M. Adrien Barthélémy, aujourd'hui en prison inculpé (1) d' *« escroquerie, complicité d'escroquerie et infraction à la loi du 1er août 1905 relative à la tromperie en matière de marchandise »* ? Ou bien le glas sonne-t-il pour l'empire thermal tout entier (2), édifié depuis un quart de siècle par le très — trop ? — entreprenant bâtisseur sur lequel aujourd'hui chacun crie haro ?

Tout peut arriver depuis le geste — banal au regard de la loi, providentiel et symbolique pour les uns, aberrant pour les autres — d'un juge d'instruction débutant de Digne qui, chargé du vieux dossier de l'établissement thermal de Gréoux-les-Bains, a osé faire passer M. Barthélémy de sa Cadillac légendaire aux geôles dignoises. Il n'en a pas fallu plus pour que les « affaires », « scandales » de toute sorte, alimentés par de solides inimitiés et des rancœurs anciennes, débordent, au risque de submerger tout et tout le monde avant même que la justice n'ait tranché.

Il n'est pas difficile d'expliquer ces débordements. Tous prennent leur source dans le « cas Barthélémy » et dans la volupté, morale ou jalouse, de déboulonner de son socle l' « empereur » du nouveau thermalisme, respecté ou toléré pendant tout le temps où on l'avait cru inébranlable.

De notre envoyé spécial

Gréoux-les-Bains risque en effet d'expier son miracle. Un miracle accompli à coups de dizaines de millions et d'« idées formidables » par le sourcier Adrien Barthélémy, à partir de 1961, selon un scénario fort classique. Je trouve un petit établissement thermal somnolent ou moribond. J'achète. Pas cher. Règle d'or : acheter l'eau avec le reste. Car c'est de l'eau que jaillira le pactole. Avec l'eau, des terrains, qu'il ne faut pas hésiter à sur-payer. A Gréoux, près de 10 % de la superficie de la commune sont passés, au fil des ans, sous la coupe de M. Barthélémy. Sur les terrains, on construit : quatre ensembles de quatre-vingt-seize studios, des hôtels.

Le vieil établissement thermal, vétuste et insuffisant, est jeté à bas au bout de quelques années. Commence la construction des thermes troglodytiques immenses, de belle apparence : pierre de Rognes et béton judicieusement habillé. Les travaux, pas encore achevés, auraient déjà coûté plus de 150 millions de francs. Les proches de M. Barthélémy citent cette somme à l'envi pour prouver la *« passion de l'investissement »* de ce dernier et la place toute particulière qu'occupe dans son cœur cette station. Ailleurs, il fait sourire ou amène sur les lèvres des détracteurs l'éternelle question : d'où venait l'argent ?

N'importe, l'affaire n'a cessé de se développer, et M. Barthélémy vend son eau avec succès. Mille deux cents curistes en 1961, dix-sept mille en 1977. Une prospérité croissante dont bénéficie surtout l'établissement thermal, mais qui rejaillit sur la plupart des mille trois cents habitants de la commune, hôteliers et commerçants au premier rang.

Accusations

L'escroquerie, dont le soupçon pèse aujourd'hui sur M. Barthélémy, certains de ses collaborateurs et deux médecins, consisterait à avoir fait pratiquer par des « auxiliaires thermaux » non qualifiés, et rembourser par les caisses d'assurance-maladie, des massages dont l'exercice exclusif est réservé aux masseurs kinésithérapeutes diplômés. Un masseur de Riez, ville située à une vingtaine de kilomètres de Gréoux-les-Bains, M. Jean-François Ferrier, s'est fait depuis longtemps, au sein de la Fédération française des masseurs kinésithérapeutes - rééducateurs, le champion de cette cause. Une plainte avait été déposée contre les responsables de Gréoux-les-Bains dès 1976.

Pragmatisme ou malhonnêteté, ceux-ci ne semblent pas s'être embarrassés d'un tel détail. L'engagement, pris en 1977, d'avoir recours à des masseurs diplômés chaque fois qu'il le fallait, aurait été aussitôt jeté aux oubliettes. Du même coup les organismes de remboursement s'estiment aujourd'hui volés et les masseurs bafoués.

En revanche, la tardive indignation de l'administration fait sourire. Elle pouvait à tout moment, si elle l'avait voulu, contrôler la conformité des pratiques thermales de Gréoux-les-Bains (qui fonctionne toute l'année). Elle pouvait, à un autre niveau, s'étonner d'avoir en la personne du docteur Félix Magnani, médecin conseil de la caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-de-Haute-Provence, un V.R.P. inépuisable qui vantait de congrès en « journées du thermalisme », les mérites d' *« un équipement mettant à la disposition des patients les techniques les plus élaborées en matière d'hydrologie »* (3) et les vertus d'*une* station : Gréoux-les-Bains.

Entre médecins, une autre querelle ancienne est vidée à cette occasion. Les thermes de Gréoux-les-Bains abritent dans leur enceinte huit médecins qui louent pour 1 000 F par mois un petit cabinet. Les curistes qui le souhaitent les consultent sur place. *« Pratique immorale »*, *« détournement de clientèle »*, clament une partie des médecins restés en ville et le Syndicat national des médecins thermaux. Les médecins « in » de Gréoux-les-Bains se retranchent derrière les atermoiements du conseil de l'ordre, qui, après avoir dit « oui », désapprouve aujourd'hui sans interdire. Au nom des médecins « out » et de la déontologie, l'un d'eux, M. Claude Robin de Morhéry, accuse sans détour : *« On pense que les médecins ont été installés au fur et à mesure pour faire tourner le système : un échange de bons procédés qui a entraîné une surconsommation d'actes médicaux »*. Les accusés contre-attaquent auprès de leur ordre. Ils vantent aussi leurs « excellents résultats ». Au milieu de la grande guerre, petites batailles et règlements de compte vont bon train.

Les premières victimes de ce tir croisé sont les « auxiliaires thermaux », qui assuraient l'exécution de certaines prestations supplémentaires au nombre desquelles se trouvent les « massages sous l'eau », aujourd'hui au centre de la querelle. On s'est gaussé de leur compétence illusoire, de leur courte formation « maison » dirigée par un médecin à présent inculpé. Inquiets d'avoir enfreint à leur insu une légalité qu'on leur avait dissimulée, mécontents de se voir rejetés après avoir honorablement « fait fonction » de masseurs, vingt-cinq d'entre eux (sur vingt-huit) ont cessé le travail le 24 juillet. Après avoir en vain réclamé à leur employeur des garanties, ils ont, à leur tour, saisi la justice, au risque de pâtir avant leurs employeurs des rigueurs de la loi.

Le spectre de la ruine

Ils ne sont pas seuls à attendre et à trembler. Pour toute la commune le spectre de la ruine se profile. Le maire, M. Alain Vidal, hôtelier, sait bien que l'essentiel de son budget — 8 millions de francs — lui vient, directement ou non, de l'activité thermale. Si un malheur arrive, adieu l'urbanisation prochaine d'un quartier de Gréoux-les-Bains, adieu la salle polyvalente de 3 millions de francs... Les administrés, commerçants et hôteliers surtout, ont souvent emprunté pour profiter mieux et plus vite de l'expansion : autant d'annuités à rembourser, autant d'épées de Damoclès.

Des ennuis de l'établissement thermal à la réalisation d'une telle menace, il y a loin, pourrait-on croire. Et pourtant... Qui peut dire si la contre-publicité faite à *la station ne portera pas en fin* de saison, et surtout l'année prochaine, des fruits amers ? L'avenir demeurera sinon hypothétique, du moins fragile pendant un certain temps. Que dira la commission régionale d'agrément, dont la prochaine réunion, en principe de routine, aura lieu le 23 août à Marseille ? Si cet agrément venait à être retiré à la station, ce retrait vaudrait un arrêt de mort. Le 11 août, la colère a grondé devant les thermes pendant les quelques heures de suspension du « tiers-payant », qui obligeait les curistes à payer la totalité de leur cure et à se faire rembourser ultérieurement.

Plus grave encore : certains font maintenant état de « doutes » sur l'eau de la station elle-même. Les nouveaux forages effectués pendant huit ans à grands frais (10 millions de francs selon les actuels responsables de l'établissement) n'ont-ils pas perturbé le captage et modifié la teneur des 3 millions de litres désormais recueillis tous les jours ? Ou bien les tirs de mines qui ont précédé la construction des nouveaux bâtiments n'ont-ils pas provoqué de fâcheuses infiltrations ? Eaux polluées, ou dépourvues de leurs propriétés séculaires ? Cela se murmure, sans preuves, mais avec insistance.

En demandant au maire d'interdire momentanément — à titre de précaution, et dans l'attente d'analyses plus précises que celles qui ont déjà été accomplies — la « buvette » d'eau de la source principale, le préfet a accru les doutes, même si cette forme de traitement est peu usitée à Gréoux-les-Bains. Une bataille d'expertises et de contre-expertises est engagée. Le seul doute est déjà un préjudice.

Précédents

Aussi M. Hubert Dayon, directeur général de la Compagnie française de thermalisme, qui relie entre elles les sept stations, a-t-il de bonnes raisons de tempêter et de sommer *« la presse de réparer le mal fait à Gréoux »*. *« Les demandes d'annulation affluent dans mes services »*, ajoute-t-il, avant d'indiquer crûment à propos des *« autres »* : *« il leur aurait fallu un peu balayer devant leur porte »*. Les *« autres »*, ce sont tous les autres établissements thermaux de France groupés dans un syndicat national auquel M. Barthélémy n'appartient plus depuis 1963. On ne s'aime guère depuis. Les méthodes de M. Barthélémy choquent. Lui affirme que son dynamisme et sa réussite — récemment vantée en termes dithyrambiques par l'hebdomadaire *Jours de France* — irritent. Il est vrai que ses sept stations ont accueilli en 1977 plus de cinquante mille curistes, soit 11 % du total national. Et que sa boulimie n'est pas apaisée.

Il est non moins vrai que les *« autres »* ont de quoi alimenter leurs griefs. L'image de marque du thermalisme français finira par pâtir, selon eux, de la vente d'eau *« à l'américaine »* pratiquée par la « chaîne thermale du soleil ». L'habileté de M. Barthélémy à repérer et à favoriser les « maladies d'avenir » (obésité, arthrose) leur paraît une vue un peu courte. Ils reprochent aussi à certaines stations de la chaîne, Barbotan-les-Thermes et Gréoux-les-Bains au premier chef, de transformer la cure en un catalogue de petits « suppléments » cumulés favorables au lucre, mais contraires à l'esprit de la cure. Bref, M. Barthélémy est le loup dans la bergerie.

Pris entre les critiques de la profession et les rigueurs de la justice, ce dernier aura du mal à sortir indemne de la bataille. Il est depuis sept ans l'objet d'attaques incessantes à Barbotan-les-Thermes. Il a dû abandonner la gestion des thermes de Dax après de sérieuses difficultés. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a condamné, en 1977, son épouse à 100 000 F d'amende pour *« pratique de prix illicite et refus de communication de documents aux agents assermentés »*. Les faits incriminés avaient eu lieu à Gréoux-les-Bains en 1975. En 1972, la société des thermes de Barbotan s'était vu accusée d'essayer de faire main basse sur la station et d'imposer des prix prohibitifs. En 1968, la municipalité de Dax l'avait accusée d'avoir négligé les thermes, d'utiliser toutes ses disponibilités à une acquisition et de consentir des prêts irréguliers à une autre station de la « chaîne thermale du soleil » (4).

Dans toutes ces difficultés, les protections n'ont pas manqué à M. Barthélémy. Aucune mémoire ne semblait avoir conservé le souvenir de ces multiples « accrocs ». En 1976, il obtenait encore un prêt du Fonds de développement économique et social *« destiné à participer à la construction d'un vaste complexe thermal »* à Barbotan-les-Thermes, assurait un peu plus tard M. Jacques Médecin, alors secrétaire d'Etat au tourisme. On s'est demandé depuis si la station d'Amélie-les-Bains n'avait pas été acquise en partie avec cet argent (5).

Editeur à ses heures, notamment du *Classeur fiscal du guide pratique du contribuable*, M. Barthélémy négocie depuis deux ans avec l'administration le montant d'un redressement fiscal imposé après un contrôle de ses sociétés en 1976. La malveillance entre pour une part dans les attaques lancées contre lui après son incarcération. Mais les points faibles ne manquent pas dans l'armure du chevalier d'industrie, de l'homme d'affaires riche d'idées et d'appuis. Tout s'use. Et l'inventeur astucieux des cosmétiques Biotherm, le « contact », à l'occasion de relations d'affaires, du Vatican aura besoin, même rendu à la liberté, d'une idée, d'un souffle de l'Esprit qui ne lui furent jamais aussi indispensables.

MICHEL KAJMAN.

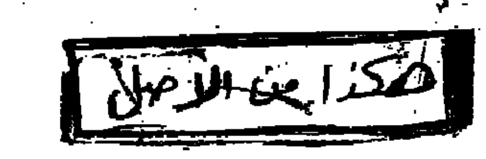
(1) Ainsi que quatre de ses collaborateurs ou anciens collaborateurs, un médecin de Gréoux-les-Bains et le médecin-chef conseil de la caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-de-Hautre-Provence (*le Monde* des 25 juillet, 4, 5, 8 et 12 août).

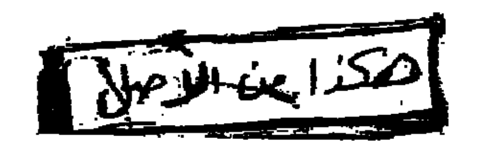
(2) Le slogan « chaîne thermale du soleil » désigne sept stations : Cambo-les-Bains et Saint-Christau (Pyrénées-Atlantiques), Eugénie-les-Bains (Landes), Barbotan-les-Thermes (Gers), Molitg-les-Bains et Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) et Gréoux-les-Bains. Des documents publicitaires diffusés par le groupe précisent que M. Barthélémy est *« l'animateur du groupe »*.

(3) Revue *le Praticien - Conseil*, n° 105, 1976.

(4) *Le Monde* du 12 janvier et du 19 avril 1968.

(5) Une partie des crédits obtenus par M. Barthélémy provient de fonds publics (F.D.E.S.). Aussi peut-on s'étonner de se voir opposer le *« secret bancaire »* et le *« caractère privé »* de ces emprunts *avantageux lorsqu'on en demande le détail précis au Trésor*.





Le Monde

économie

SOCIAL

La grève des contrôleurs aériens a entraîné l'annulation de plusieurs vols

La troisième journée de grève du zèle des contrôleurs aériens a eu, le dimanche 13 août, peu de répercussions sur le trafic aérien en France et en Europe. Cela tient notamment au fait que de nombreux vols ont été annulés. Ainsi, à Roissy, sur deux cent trente-six mouvements programmés pour la journée de dimanche, cent quatre-vingt-douze seulement ont été maintenus.

A Marseille-Marignane, les retards n'ont jamais excédé un quart d'heure. A Lyon-Satolas, selon les aiguilleurs du ciel, 40 à 45 % des vols avaient été supprimés, notamment à destination de l'Espagne. A Bordeaux-Mérignac, la situation s'était un peu détériorée, dimanche après-midi, où plusieurs vols ont affiché des retards supérieurs à une heure.

« Nous tirerons, le jeudi 17 août, le bilan de cette grève, a indiqué un membre de l'intersyndicale. Nous parlerons de la continuation de l'action s'il n'y a pas d'ouverture. » A son avis, « les propos du ministre n'ont rien changé ; la balle est actuellement dans son camp. On attend maintenant l'ouvertrue de véritables négociations ».

On étale...

Au centre de contrôle régional nord d'Athis-Mons, dans l'Essonne, on a observé avec attention les réactions à un mouvement qui pourrait bien cesser d'intéresser les usagers dès lors qu'il les gène moins. « *Ce n'est pas une grève du zèle, c'est de la régulation de trafic,* précisent les aiguilleurs du ciel. *On traite un volume normal d'avions : simplement, on étale.* »

Dans la salle de contrôle, hermétique et éclairée par des néons, que représentent ces traits sur ces écrans ? Dix, quinze avions quelquefois, dont il a les fiches sous les yeux et qu'un seul homme doit guider simultanément dans un espace de plus en plus restreint. Des centaines de passagers qu'il ne voit jamais. Avec une obsession en tête : la sécurité.

« *Vous pouvez avoir l'impression, comme cela, que nous sommes décontractés,* explique un aiguilleur. *Mais on ne peut jamais relâcher son attention. Il ne faut pas. Le gars travaille en ayant toujours cette idée derrière la tête : est-ce que j'ai passé un truc ?* »

Les contrôleurs craignent-ils le développement de l'informatique ? Un ingénieur d'Athis-Mons le nie : « *Plus on aura l'informatique,* précise-t-il, *plus on aura besoin de contrôleurs. Ce n'est pas l'ordinateur qui donnera les ordres aux pilotes. C'est un assistant, jamais un remplaçant. On ne peut l'intégrer à toutes les situations. De plus, à l'heure actuelle, il a des pannes constantes.* »

Au premier chef, c'est bien de la sécurité dont ils veulent pouvoir être les garants dans les meilleures conditions possibles. D'ailleurs, lorsqu'ils résument leur rôle, ils disent : « *Nous prenons en charge des avions et nous assurons leur sécurité.* »

S. B.

Les omnipraticiens veulent regrouper les activités sociales et médicales

« *En ce qui concerne la santé, nous pensons que, dans notre pays, le produit est assez bien fabriqué et un peu moins bien distribué, mais que le service après-vente fait gravement défaut.* » Ainsi s'exprime le Dr Jean Bidegaray qui présentera le rapport introductif sur « *le groupement d'exercice fonctionnel médical et social* » du prochain congrès de la Fédération nationale des omnipraticiens français. Ce doit être le thème principal des assises qui se tiendront, en septembre, à Montpellier.

Le projet consiste à regrouper, de façon variable, toutes les activités médicales et sociales, ou partie d'entre elles, dans un secteur géographique donné : quartier, commune, ou canton, afin d'obtenir une meilleure coordination des efforts poursuivis, tant sur le plan des soins que de la prévention et de l'éducation sanitaire. Une vision théorique, tendant à englober dans le même schéma, de façon obligatoire, tout ce qui œuvre pour la santé, en un même endroit, a été écartée. Selon les cas, il s'agit de s'orienter, avec souplesse, vers un but précis, comme, par exemple, la permanence des soins, les campagnes de prévention ponctuelles, la coordination avec la sectorisation psychiatrique, etc.

Les groupements d'exercice fonctionnels médicaux et sociaux développeraient le travail en symbiose, amélioreraient les liaisons sans qu'il soit nécessaire de pratiquer une cohabitation. Les autres professions de santé (art dentaire, auxiliaires médicaux) seraient associés sans hiérarchisation absolue. L'assistante sociale deviendrait, grâce à une nouvelle formation et à une resituation de son rôle, une omnipraticienne du social. Tous les travailleurs sociaux, aides familiales, infirmières, visiteuses, psychologues, orienteurs seraient, eu aussi, concernés.

En consacrant l'idée d'une interpénétration du social et du médical, estime le Dr Bidegaray, le groupement d'exercice fonctionnel et médical permettrait, sans grands efforts ni investissements, d'accéder à un haut degré de travail collectif, tenant compte des réalités et mis au service de chaque personne.

● *Les syndicalistes C.F.D.T. d'Usinor*, à Trith-Saint-Léger et à Denain (Nord), ont annoncé le samedi 12 août qu'ils pourraient bloquer le trafic de l'autoroute Paris-Bruxelles avant la mi-septembre « *pour être entendus des pouvoirs publics* » au moment où des décisions importantes sont attendues dans la sidérurgie, notamment la fusion entre Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons.

CONJONCTURE

NETTE BAISSE DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES EN JUILLET

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont baissé de 7,3 % en juillet par rapport à juin. L'indice I.N.S.E.E. se situe à 286,9 contre 307,9 en juin (base 100 en 1968). La baisse atteint 13,7 % en un an.

● L'évolution des prix des matières premières alimentaires est principalement responsable de cette baisse. Leurs prix ont diminué de 12,2 % par rapport au mois de juin et de 25,6 % en un an. Le prix des denrées a particulièrement baissé (moins 20 % en un mois et moins 54 % en un an). Le prix des oléagineux est relativement plus stable (moins 4,4 % en un mois et plus 3 % en un an).

● Les prix des matières premières industrielles sont plus calmes. Ils se sont inscrits en baisse de 1,6 % en un mois et en hausse de 0,23 % en un an. L'évolution est uniforme entre les non-ferreux, les textiles et le caoutchouc.

AFFAIRES

Londres veut obtenir des précisions des dirigeants du groupe français au sujet de l'accord Peugeot-Citroën-Chrysler

L'accord signé le 10 août entre Peugeot et Chrysler, portant sur le rachat par le groupe automobile français des filiales européennes du groupe britannique, continue de susciter de vives réactions en Grande-Bretagne.

Le Syndicat des cadres techniques et scientifiques, qui redoute que cet accord ne se traduise par du chômage dans l'industrie automobile britannique, a présenté le 12 août un plan pour s'opposer à l'opération. Il demande au gouvernement d'utiliser les ressources que lui offre l'Industry Act (loi sur l'industrie) pour s'opposer au rachat de la filiale britannique de Chrysler, et suggère, de porter l'affaire devant la commission anti-monopole, de demander une enquête de la Commission européenne, enfin d'acheter des actions Chrysler et Peugeot-Citroën afin de permettre aux syndicats d'intervenir dans les décisions que pourraient prendre les deux groupes.

Le gouvernement britannique est embarrassé. L'Industry Act lui donne effectivement les moyens de s'opposer au projet de Peugeot-Citroën et de Chrysler, mais une telle décision risquerait fort de compromettre l'avenir de Chrysler U.K. Le ministre de l'industrie, M. Eric Varley qui devait rencontrer lundi 14 août les représentants des neuf syndicats représentés chez Chrysler U.K. entend obtenir des dirigeants de Peugeot-Citroën des précisions sur le sort qu'il réserve à la filiale britannique du groupe américain avant de prendre une décision. Une rencontre à ce propos pourrait avoir lieu cette semaine. Cependant, selon le *Financial times*, le gouvernement n'exclut pas d'entamer de poursuite judiciaire contre Chrysler, afin de tenter de récupérer les quelque 81,5 millions de livres (690 millions de F) qu'il a consacré au redressement financier de Chrysler U.K. dans le cadre du plan de sauvetage de la firme, lancé en 1976.

CORRESPONDANCE

La ville de Neuves-Maisons pourrait intenter une action en justice contre Chiers-Châtillon

Après la décision de la société sidérurgique Chiers-Châtillon de suspendre la construction de l'aciérie à l'oxygène de Neuves-Maisons (le Monde *des 29 juillet et 5 août*), *M. Marc Colin, adjoint au maire (P.S.) de cette ville de Meurthe-et-Moselle, nous écrit notamment :*

Du fait de la construction du canal à grand gabarit et de la nouvelle aciérie à oxygène, Neuves-Maisons a été contrainte de s'engager dans des investissements considérables. Un exemple : l'ancien stade des sports a été englouti par le nouveau canal ; un nouveau stade est en cours de construction ; il coûtera au total près de 1 milliard de centimes et aura été financé en bonne partie par l'emprunt. En tant qu'adjoint aux travaux de la ville, et si les menaces qui pèsent sur nous se confirmaient, j'ai l'intention de proposer au conseil municipal une action en justice contre Châtillon-Neuves-Maisons.

Il est, en effet, possible de :

1) Demander en référé, devant le président du tribunal de grande instance, que, sous une astreinte, la société sidérurgique soit tenue de laisser s'ouvrir l'aciérie. Le fondement de cette action, sur le plan juridique, serait l'existence d'un contrat tacite entre la commune et la société. En effet, l'engagement de la société a amené la commune à participer à d'importants investissements (canal, etc.) ; dès lors, on ne peut admettre que la société revienne sur son engagement d'ouverture sauf circonstances exceptionnelles.

En vertu de l'article 808 du code de procédure civile, le président du tribunal peut ordonner en référé « *toutes les mesures qui ne se heurtent pas à une contestation sérieuse* » et, en vertu de l'article 809 du code, « *prescrire les mesures conservatoires qui s'imposent pour prévenir un dommage imminent* » ;

2) A titre subsidiaire, la ville pourrait engager une action en dommages-intérêts, en raison du préjudice subi, dont le montant serait considérable.

LA SUISSE NE PRENDRA PAS DE MESURES IMMÉDIATES POUR RÉDUIRE L'AFFLUX DE CAPITAUX

« *Aucune décision monétaire ne doit être attendue de la prochaine* réunion que le Conseil fédéral *helvétique doit tenir le 16 août* », a déclaré M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale suisse (B.N.S.), dans une interview accordée au quotidien de Zurich *Tages Anzeiger*.

Des rumeurs avaient circulé à la fin de la semaine écoulée sur d'éventuelles mesures que les autorités suisses auraient pu être amenées à prendre après le 15 août pour endiguer l'afflux de capitaux étrangers en territoire helvétique (*le Monde* des 13-14 août).

Dans le même interview, le président de la B.N.S. estime que le deutschemark est sous-évalué par rapport au franc suisse. « *L'évolution du cours du D.M. en Suisse*, affirme-t-il, *ne correspond ni à la différence du renchérissement du coût de la vie, qui est très faible entre ces deux pays, ni à la politique monétaire sensiblement plus expansive que la mène la B.N.S. par rapport à la Banque fédérale allemande.* »

A propos du nouveau système monétaire européen en projet, M. Leutwiler a souligné qu'il « *était impossible de revenir à des cours de change fixes sans équilibrer auparavant les importantes différences d'inflation et de croissance entre les pays industrialisés* ».

MONNAIES

Nouvelle baisse du dollar

Une nouvelle et sensible baisse du dollar a été enregistrée lundi matin 14 août sur les grandes places financières internationales ouvertes à la veille des fêtes de l'Assomption.

A peu près partout, la devise américaine s'est traitée à ses plus bas niveaux historiques. Ainsi, à Tokyo, le dollar, après avoir ouvert à 186 yens, s'est finalement échangé à 184,825 yens en clôture, et ce malgré la reprise, après plusieurs jours d'intervention de la Banque du Japon. Selon les cambistes nippons, des pays du sud-est asiatique auraient passé d'impotrants ordres de vente de dollars.

Le dollar a également touché son point le plus bas à Francfort (1,9570 D.M. contre 1,9680 D.M.), à Zurich (1,6315 F.S. contre 1,6470 F.S.), à Milan (827,50 lires contre 830,33 lires) et à Londres où la livre sterling s'échangeait à 1,9730 dollar au lieu de 1,9640 dollar vendredi après-midi.

Cette nouvelle chute du dollar a entraîné une hausse des cours de l'once d'or qui, à Londres, s'est traitée à 212,25 dollars contre 211,5 dollars à la veille du week-end.

FAITS ET CHIFFRES

● *Les présidents des chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur et Corse* ont réaffirmé, vendredi 11 août, leur opposition à l'élargissement — dans les conditions actuelles — de la C.E.E. aux pays méditerranéens.

Dans un texte rédigé en commun au terme de la réunion qu'ils ont tenue jeudi à Montpellier, ils déclarent notamment : « *Cet élargissement résulte d'un choix politique, les relations entre la Communauté et ces pays pouvant être négociées dans le cadre d'accords d'association comme ce fut le cas pour la Grèce.* » Ils ajoutent que « *l'entrée des pays méditerranéens candidats se traduirait par une concurrence insupportable* ».

● *Dans une lettre ouverte adressée aux exploitants familiaux agricoles espagnols, portugais et grecs*, le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) affirme que le Marché commun agricole est à l'origine de la disparition d'un million d'exploitations en France et de deux millions trois cent mille en Italie, depuis vingt ans. Il adjure les exploitants familiaux des pays candidats à l'Europe de « *ne pas se précipiter dans cette machine à broyer les petits paysans* ». Le MODEF, enfin, propose aux exploitants familiaux d'Espagne, de Grèce et du Portugal la solidarité dans les luttes « *pour améliorer la situation paysanne et œuvrer au développement de relations mutuellement profitables entre nos pays, dans le respect de notre condition de producteurs indépendants et voulant le rester* ».

● *La Banque export-import des Etats-Unis* a annoncé l'octroi d'un prêt de 81,4 millions de dollars à la Taiwan Power Company, la Compagnie d'électricité de Taiwan.

Ce prêt, approuvé par les commissions compétentes du Congrès, aidera au financement de la vente d'équipements destinés à la centrale électrique de Tunghsiao. — (*A.F.P.*)

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Soutenu

La tendance est soutenu lundi au Stock Exchange. L'indice des industrielles progresse de 0,4 point à 515,2. Les Fonds d'Etat sont bien tenus. Aux pétroles, B.P. cède 8 points. Fermeté des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 212 25 contre 211 25

VALEURS	CLOTURE 11/8	COURS 14 8
Beecham	710 ...	710 ...
British Petroleum	876 ...	868 ...
Courtaulds	121 ...	120 ...
De Beers	462 ...	454 ...
Imperial Chemical	480 ...	481 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	246 ...	244 ...
Shell	578 ...	576 ...
Vickers	186 ...	185
War Loan 3 1/2 %	31 5 8	31 5/8
*West Driefontein	35 3 4	36 3 4
*Western Holdings	31 1 4	31 1 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT JAPONAIS VEUT TRIPLER LES IMPORTATIONS « DE CIRCONSTANCE »

Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, M. Toshio Komoto, et le directeur général de l'Agence de planification économique, M. Kiichi Miyazawa, se sont réunis, le 13 août, pour étudier un nouveau plan d'importations « de circonstance » afin de réduire un excédent commercial qui pourrait dépasser 20 milliards de dollars lors de l'année fiscale 1978 (se terminant le 31 mars 1979).

Jusqu'à présent les Japonais avaient parié de 4 milliards de dollars d'importations « de circonstance ». Les deux hommes, qui préparaient la rencontre ministérielle du 2 septembre, au cours de laquelle seront prises des mesures de relance, ont décidé de porter le montant de ces importations à 12,5 milliards de dollars. Le ministre japonais et M. Miyazawa ont notamment décidé d'importer pour 4,9 milliards de dollars de produits miniers, pour 860 millions de dollars supplémentaires de pétrole, pour 600 millions de dollars de matériel pour péniches et pour 800 millions de dollars d'avions. — (*A.F.P.*)

UN ANCIEN DIRECTEUR DE « BRITISH LEYLAND » CONDAMNÉ POUR FAUX

Un ancien directeur de la firme automobile britannique British Leyland, M. Graham Barton, a été condamné vendredi 11 août à deux ans de prison pour avoir rédigé des faux accusant le constructeur de payer des « pots-de-vin » lors de négociations à l'étranger.

En mai 1977, M. Graham Barton avait vendu au quotidien britannique *Daily Mail*, pour 15 000 livres sterling (environ 126 000 francs), deux fausses lettres faisant état de l'existence d'une « caisse noire » chez British Leyland.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DEUX JOURNALISTES ENTENDUS PAR LA POLICE APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE CHATEAU DE M. BEGHIN

MM. Tony Graziani, journaliste au *Provençal* et correspondant du *Monde* à Bastia, et Jean-Claude Casanova, journaliste à *Nice-Matin*, ont été longuement entendus par la police judiciaire de Bastia dans le cadre de l'enquête sur le dynamitage du château de M. Ferdinand Beghin, par un *commando du Front de libération* nationale de la Corse (F.L.N.C.).

Ces deux journalistes avaient assisté, le jeudi soir 11 août, à une conférence de presse clandestine du F.L.N.C., réunie dans le château de M. Beghin. *Le Provençal* et *Nice-Matin* ont précisé que leurs deux collaborateurs n'ont appris le dynamitage du château que le vendredi 12 août au petit matin.

Dans un éditorial intitulé « Inadmissible », publié dans son édition corse, *Nice-Matin* proteste contre ces interpellations : « *Que la police essaie d'éclairer l'affaire dont elle est saisie, rien de plus naturel, mais il ne faut pas qu'elle se trompe de cible car nous ne saurions le tolérer.* »

ATTENTATS AU PAYS BASQUE

Deux incendies criminels ont détruit, samedi 12 août, les bureaux de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte Aquitaine (MIACA) situés au château Lagcree, au Taillon-Médoc (Gironde), et une partie des locaux du Yacht Club basque du port de Laraldenia, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Des inconnus ont arrosé d'essence les pièces où ils avaient pénétré par effraction, avant d'y lancer des cocktails Molotov.

Les deux attentats ont été revendiqués, lundi 14 août, par « *les organisations socialistes révolutionnaires basques de libération nationale Iparretarrak et Euskalzuzentasuna* ». Ces mouvements s'en prennent à la colonisation économique et linguistique dont est victime, selon eux, le Pays basque.

NOUVELLES BRÈVES

● *Baignade interdite près de La Seyne.* — La baignade sur la plage de Fabregas, dans la presqu'île du cap Sicié (Var), a été interdite le 12 août pour une durée indéterminée, pour cause de pollution.

Le maire de La Seyne (Var) a pris samedi un arrêté dans ce sens, après une notification de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

● *Overdose dans le Gers.* — Après le décès par overdose, vendredi 11 août, de Bruno Cello, vingt-trois ans, qui campait à Cahuzac-sur-Adour (Gers), ses deux compagnons, Marc Lannelongue, vingt ans, et Ingrid Manenc, dix-neuf ans, ont été inculpés samedi 12 août d'usage de stupéfiants et placés sous contrôle judiciaire.

Le numéro du « Monde » daté 13-14 août 1978 a été tiré à 484 153 exemplaires.

UN PROGRÈS DANS LA RECHERCHE SUR LA FUSION THERMONUCLÉAIRE

Une température record a été obtenue au laboratoire de Princeton

Une température record de 60 millions de degrés centigrades a été atteinte à l'université américaine de Princeton (New-Jersey), dans un Tokamak. Le Tokamak est un appareil en forme d'anneau qui sert à l'étude de la fusion thermonucléaire.

D'après l'agence U.P.I., l'un des responsables du laboratoire a déclaré que cette expérience est « la plus importante en vingt-sept ans d'études de la fusion thermonucléaire ». Il ajoute que, « pour la première fois dans l'histoire, les conditions réelles de la fusion ont été produites dans un réacteur à échelle réduite ».

La température a été atteinte en injectant un faisceau d'atomes d'hydrogène dans le plasma — gaz dont les atomes sont complètement dissociés en noyaux et électrons — que contenait le Tokamak. Le laboratoire annonce que cette température aurait été maintenue pendant un dixième de seconde. Il ne donne pas un autre paramètre important de l'expérience : la densité du plasma.

La déclaration quelque peu fracassante des scientifiques de Princeton doit être replacée dans un contexte qui l'atténue quelque peu. Un premier point est qu'il ne s'agit que du record de température dans un Tokamak. Une autre voie vers la fusion est la compression et le chauffage de microscopiques billes de matière par les faisceaux de puissants lasers. Par cette méthode, le Lawrence Livermore Laboratory, en Californie, aurait atteint des températures avoisinant 130 millions de degrés Celsius, mais pendant un temps beaucoup plus court.

D'autre part, en l'absence de la densité du plasma, il est difficile de porter un jugement sur la signification de l'expérience. Il est en tout cas clair que le « breakeven », c'est-à-dire le point où l'énergie produite par la fusion dépasse celle qu'il a fallu fournir pour l'amorcer, n'a pas été atteint. Le véritable grand succès de la fusion thermonucléaire sera l'obtention de ce « breakeven », dont on sait qu'il est hors d'atteinte avec les machines actuelles, mais qui est la raison d'être des grand Tokamaks, actuellement en projet ou en construction, le « JET » européen à Culham (Grande-Bretagne), le T-20 soviétique, le JT-60 japonais et le T.F.T.R. de Princeton : ce dernier a de bonnes chances d'être le vainqueur de la compétition, mais seulement après sa mise en service prévue pour 1982. Il restera ensuite à construire des réacteurs industriels à fusion thermonucléaire, à résoudre tous les problèmes d'approvisionnement en continu et de protection contre l'énorme flux de neutrons que dégage la fusion. Ce qui demandera au moins une bonne vingtaine d'années de travaux.

Les déclarations que rapporte UPI doivent donc être mises sur le compte... de la lutte farouche pour les crédits que se livrent les laboratoires américains, lutte qui les pousse à claironner *urbi et orbi* le moindre succès. En mars dernier, le *même laboratoire de Princeton* avait annoncé une température de 26 millions de degrés comme étant « *une avance majeure vers l'utilisation de la fusion pour produire de l'électricité* ».

Il reste cependant que, de 26 millions à 60 millions de degrés, le pas est notable, et démontre la validité d'une technique proposée pour chauffer le plasma, l'injection d'atomes neutres. Le simple fonctionnement du Tokamak permet d'atteindre des températures d'environ 10 millions de degrés. Pour aller plus loin, il faut apporter un supplément d'énergie, une des méthodes possibles étant justement de faire absorber par le plasma des atomes neutres dont l'énergie cinétique, en se répartissant sur les particules qui composent le plasma, contribue à le chauffer. Le « breakeven » exige des températures de 50 à 100 millions de degrés, et l'expérience américaine démontre que ces températures peuvent être atteintes dans un Tokamak.

MAURICE ARVONNY.

GREFFE D'UNE MAIN A PARIS

Un jeune homme de vingt-quatre ans, M. Maurice Bottin, dont la main avait été sectionnée, au Havre, au cours d'une rixe, dans la soirée du samedi 12 août, a subi une greffe qui devrait lui permettre, d'après le chirurgien, de « *récupérer en grande partie les gestes courants* ». L'opération, qui a duré treize heures à l'hôpital Boucicaut (Paris), dans le service du professeur Vilain, a permis de suturer les trois nerfs principaux de la main, entièrement sectionnés, qui devraient retrouver leur fonction « *lentement et progressivement* ».

En Europe, la microchirurgie de réimplantation est relativement récente : elle date du début des années 70. Pour cette raison, il n'existe encore en France qu'un très petit nombre d'hôpitaux où exercent des spécialistes ayant l'expérience de la réimplantation : ainsi, M. Bottin, dans le cas présent, a dû être transporté par le service d'aide médicale urgente (S A M U), du Havre à Paris, où l'intervention pouvait avoir lieu.

Les traumatismes de la main, qui constituent 40 % des urgences chirurgicales, justifieraient par leur nombre que l'on multiplie les centres spécialisés.

Pour l'opération réalisée durant ce week-end, le pronostic apparaît bon, d'après l'équipe chirurgicale, à cause notamment de « *la section franche de la main* ».

Mais les résultats de ces réimplantations restent encore médiocres chez la moitié des opérés, d'après des enquêtes nombreuses menées en France et à l'étranger. Dans tous les cas, les techniques actuelles permettent une réparation vasculaire et nerveuse plus satisfaisante que la réparation tendineuse (c'est-à-dire celle qui permet la mobilité du doigt ou de la main).

Mme ONASSIS DÉMENT LES RUMEURS DE DIVORCE D'AVEC M. KAUZOV

Athènes (*A.F.P.*). — Contrairement aux informations publiées le 12 août (nos dernières éditions datées 13-14 août), M. Serguei Kausov, époux de Christina Onassis, n'est pas arrivé à Athènes. *Selon des informations* de Moscou, il n'a aucune intention de quitter la capitale soviétique.

Mme Christina Onassis est arrivée à l'île de Scorpios, où elle a fait préparer une réception pour le 15 août. Dans une interview au journal athénien *Acropolis*, elle a déclaré : « *Aucun problème de divorce ne se pose entre mon mari et moi.* » Elle a vivement critiqué « *tous ceux qui disent que mon mari est un agent du K.G.B. sans en avoir les preuves* ».

M. Serguei Kausov a, de son côté, déclaré au *Sunday Mirror*, de Londres, que « *les compagnies* (maritimes) » de Mme Onassis « *ne l'intéressent pas* » « *La compagnie de Christina me suffit amplement, et c'est mon seul désir* », a-t-il ajouté.

CHARGÉ D'ÉTUDIER LE VENT SOLAIRE

Le satellite ISEE-3 jouera le rôle d'un observatoire entre la Terre et le Soleil

La NASA a lancé samedi 12 août, à 18 h. 12, heure française, un satellite inhabituel. Au lieu d'être en orbite autour de la Terre, ISEE-3 ira se placer entre *le Soleil et la Terre*, et restera en quelque sorte coincé entre les deux, à 1,5 million de kilomètres de la Terre. Sa tâche principale est de servir d'éclaireur : il détectera toute variation du flux de particules qu'on appelle vent *solaire*, une heure environ avant que cette variation ne soit perceptible près de la Terre.

ISEE-3 (International Sun Earth Explorer) vient compléter les deux premiers ISEE, lancés il y a dix mois (*le Monde* du 25 octobre 1977). Ces deux satellites suivent une même orbite très allongée, qui les fait entrer et sortir alternativement de la magnétosphère, cette zone entourant la Terre où le champ magnétique terrestre perturbe l'écoulement du vent solaire. La magnétosphère est subdivisée en plusieurs zones, dont les limites sont d'autant plus mal connues qu'elles se déplacent constamment au gré des variations de l'activité solaire. Le rôle primordial d'ISEE-1 et d'ISEE-2 est de déterminer la position des différentes frontières, et de suivre leur déplacement au cours du temps. ISEE-3 permettra de relier ces déplacements aux fluctuations du vent solaire.

L'avant-poste où sera placé ISEE-3 est connu sous le nom de point de Lagrange. La conjugaison de l'attraction solaire et de l'attraction terrestre feront d'ISEE-3 une minuscule « planète » tournant, en un an, autour du Soleil, donc restant alignée en permanence avec la Terre, à distance fixe de celle-ci. En fait, il ne s'agit là que d'une approximation, et si ISEE-3 était abandonné à lui-même, il s'écarterait *rapidement de cette* position théorique. On prévoit qu'il faudra, toutes les six semaines à peu près, activer les fusées à hydrazine, dont est muni le satellite pour compenser cette dérive. En pratique d'ailleurs, ISEE-3 ne sera jamais au point de Lagrange, mais décrira une sorte d'ellipse autour de ce point. Vu de la Terre, *il paraîtra tourner autour* du Soleil, passant alternativement au-dessus et au-dessous, mais faisant toujours un certain angle avec la direction du Soleil. Cela est nécessaire pour les communications : le Soleil est un *puissant émetteur radio-électrique*, qui brouillerait les émissions d'ISEE-3 s'il était rigoureusement dans la même direction.

Un programme international

Le programme ISEE est international ; les États-Unis ont construit ISEE-1 et ISEE-3 ; l'Agence spatiale européenne a fourni ISEE-2. Et les expériences sont aussi réparties entre plusieurs nations. La France a des appareils sur les trois ISEE, en particulier un récepteur radio sur ISEE-3 pour étudier l'effet des éruptions solaires.

Car ISEE-3 ne se contentera pas de mesurer localement le vent solaire ; ce sera aussi un observatoire pointé vers l'astre, et sur tout l'espace entre Terre et Soleil. La propagation du vent solaire dans cet espace interplanétaire est actuellement très mal comprise. Bien que le vent solaire *soit un gaz très raréfié*, où les chocs entre particules sont extrêmement rares, l'écoulement se fait comme s'il y avait beaucoup d'interactions, avec des courants rapides et des courants lents qui se heurtent.

Dû à une équipe de l'observatoire de Paris-Meudon, le récepteur radio d'ISEE-3 permettra de suivre la trajectoire de certains flux rapides d'électrons émis par des éruptions solaires, et d'obtenir une sorte de carte du champ magnétique et de la densité d'électrons entre la Terre et le Soleil.

M. A.

Au Portugal

M. Soares confirme son hostilité à l'entrée de socialistes dans le gouvernement

M. Nobre da Costa, premier ministre désigné par le président Eanes, reprend ce lundi 14 août ses consultations dans l'espoir de pouvoir former un gouvernement. M. da Costa, qui voudrait convaincre certaines personnalités du parti socialiste d'entrer dans son équipe, aurait essuyé un premier échec la semaine dernière : M. Victor Constancio, ancien ministre des finances de M. Soares, aurait en effet refusé sa participation. Dans une interview donnée le dimanche 13 août à la radio portugaise, M. Soares a d'autre part confirmé qu'il n'était pas favorable à l'entrée de socialistes dans le gouvernement de M. da Costa.

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Ni obstruction ni enthousiasme* ». M. Soares a caractérisé ainsi la position de son parti à l'égard du gouvernement que M. Nobre da Costa essaie de former. Interviewé le dimanche 13 août, le leader socialiste a été très clair : le P.S. ne s'engagera pas dans un cabinet jouissant de la « *confiance présidentielle* ». Même à titre personnel, la participation des dirigeants socialistes est assez douteuse. « *Ils décideront par eux-mêmes* », a précisé M. Soares. Il a ajouté néanmoins que toute décision de ce genre doit être soumise, d'après les statuts, à l'appréciation du comité directeur du parti. Or, pour le secrétaire général du P.S., plusieurs sections auraient déjà manifesté leur volonté de prendre leurs distances par rapport à un gouvernement dont l'origine serait « *non démocratique* ».

Certaines personnalités socialistes pensent peut-être différemment. C'est le cas du groupe des « présidentialistes » qui, depuis des mois, préconise le renforcement du pouvoir du président de la République. Mais, « *du P.S., ils n'ont que la carte* », a déclaré M. Soares.

L'ancien premier ministre a confirmé, d'autre part, les rumeurs selon lesquelles M. Nobre da Costa songerait à un gouvernement comprenant 50 % d'indépendants, les autres postes étant attribués à des socialistes, des sociaux-démocrates et des centristes, au *prorata* des résultats obtenus par chacune des formations politiques lors des dernières élections législatives. *Le P.S. se* trouverait ainsi dans une situation nettement minoritaire qu'il refuse d'accepter. « *Un tel exécutif ne correspondrait pas à la volonté populaire* », a estimé M. Soares ; il ne représenterait qu'une tentative d'écarter le P.S. de la vie politique portugaise, afin de créer un « *bloc nationaliste de droite destiné à liquider les conquêtes d'avril* ».

« *Ne tombons pas dans le piège* », a ajouté le dirigeant socialiste en dénonçant une « *campagne d'intoxication de l'opinion publique* », qui chercherait à discréditer les partis.

Tout en dénonçant le danger d'une prise de pouvoir par la droite, M. Soares a écarté l'éventualité d'un coup d'État militaire : « *Il n'y a pas de place pour des Pinochet dans une Europe démocratique !* », s'est-il exclamé.

JOSÉ REBELO.

● *Le dissident soviétique Vladimir Boukovsky*, réfugié en Grande-Bretagne, lance, lundi 14 août dans le *Times*, un appel virulent contre l'organisation des prochains Jeux olympiques à Moscou en 1980. « *Le climat politique en U.R.S.S. n'est pas compatible avec l'atmosphère des Jeux olympiques* », écrit Vladimir Boukovsky. Il ajoute : « *Une situation dans laquelle on jette les gens en prison ou dans des hôpitaux psychiatriques à cause de leurs opinions équivaut à celle d'un pays en état d'urgence... Tenir les Jeux olympiques à Moscou donnerait l'impression que l'opinion publique occidentale approuve la politique pénale soviétique.* » Boukosvky demande que les Jeux soient transférés à Montréal, « *où le stade construit en 1976 est toujours disponible* ».

● *L'avion*, de type C 117, qui s'est abîmé lundi 14 août dans l'océan Pacifique à quelques kilomètres de l'île de Guam, transportait vingt-neuf passagers, parmi lesquels se trouvait le sous-secrétaire d'État à l'intérieur américain, M. James Joseph, a indiqué un porte-parole de la marine américaine. Au moins dix-neuf des occupants de l'avion ont survécu à l'accident, mais on ignore leur identité et la gravité de leurs blessures. — (*A.F.P.*)

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

GERS : M. Mitterrand met de nouveau en cause le Conseil constitutionnel

M. François Mitterrand s'est rendu à Comdom (Gers), le dimanche 13 août, afin de soutenir la campagne de M. André Cellard (P.S.), candidat unique de la gauche face à M. Maurice Mességué (majorité), pour l'élection législative partielle qui doit avoir lieu le 20 août dans la 2e circonscription de ce département. Critiquant l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'élection de M. Cellard, le 19 mars dernier, le premier secrétaire du P.S. a déclaré que le conseil « *est une institution dont il faudra se défaire* » (1).

M. Mitterrand a critiqué, d'autre part, la politique économique du gouvernement.

« *L'inflation et le chômage persistants sont dus*, a-t-il déclaré, *au fait que la politique intérieure de la France épouse exactement le modèle de la société capitaliste extérieure à la France.* » M. Mitterrand estime que « *la France est un marché où l'on pénètre comme l'on veut.* » Il a ajouté : « *Lorsque je vois les Américains tenter de casser le Marché commun agricole parce qu'il faut vendre du soja, parce qu'il faut briser la culture du maïs, ou qu'il faut livrer à une zone de libre échange vulnérable les productions de notre Europe, je pense qu'il faut faire barrage contre cette déformation de l'économie française, qui prépare le moment de son asservissement.* »

M. ROSSI (U.D.F.) : ouvrir un dialogue

A Fleurance, ville dont M. Mességué est le maire, M. André Rossi, député (U.D.F.) de l'Aisne et président d'honneur du parti radical, a participé, le samedi 12 août, à un meeting du candidat de la majorité. Evoquant la mission que M. Valéry Giscard d'Estaing a proposé à M. Robert Fabre, ancien président du M.R.G., M. Rossi a déclaré : « *Le pays ne veut pas être coupé en deux. Le dialogue doit s'ouvrir. Ce n'est pas par hasard si c'est un radical qui vient d'accepter de tenter de frayer une voie nouvelle, exempte de sectarisme.* »

Auparavant, l'ancien ministre avait déclaré à propos de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun : « *Elle ne pourra pas se faire avant huit à dix ans, après que soit réalisé le plan de développement du Sud-Ouest. Soyons vigilants, négocions, mais n'attendons cet élargissement, sur le plan agricole, que pour beaucoup plus tard.* »

(1) Au sujet de l'annulation de l'élection de M. Cellard et de celle de Mme Marie-Thérèse Goutmann (P.C.), dans la Seine-Saint-Denis, M. Mitterrand avait critiqué le Conseil constitutionnel, dans sa chronique de *l'Unité*, datée 23-29 juin. Il écrivait notamment : « *C'est l'institution que je mets en question. Car le Conseil constitutionnel est une institution politique, une juridiction politique, l'instrument politique du pouvoir exécutif. (...) On le croyait servile, il n'est qu'obéissant.* » (*le Monde* daté 25-26 juin).

Le programme du parti socialiste (*Changer la vie*, 1972) propose la suppression du Conseil constitutionnel et son remplacement par une Cour suprême composée de neuf juges inamovibles et saisis par toute juridiction judiciaire ou administrative.

Ancien membre du comité central du P.C.

M. JEAN CHAUMEIL EST MORT

M. Jean Chaumeil, soixante-douze ans, membre du bureau de l'Association nationale des anciens combattants républicains (A.N.A.C.R.), ancien membre du comité central du P.C.F., est décédé brutalement, dimanche 13 août, vers 15 heures, alors qu'il prononçait un discours devant le monument des Quatre-Chênes, à Domont (Val-d'Oise). Cette cérémonie commémorait le trente-quatrième anniversaire du martyre de vingt-trois patriotes fusillés en août 1944. Jean Chaumeil avait déjà lu la moitié de son discours lorsque, terrassé par une crise cardiaque, il s'effondra.

[Né le 23 octobre 1906 à Chamberet (Corrèze), ancien responsable des Jeunesses communistes, M. Jean Chaumeil avait joué un grand rôle dans la Résistance, ce qui lui avait valu d'être nommé « liquidateur national » pour les F.F.I., les F.T.P. et les ressortissants du Front national (c'est-à-dire chargé des intérêts matériels et moraux des anciens résistants). Il avait siégé au comité central du P.C.F. de 1945 à 1950.]

PAS-DE-CALAIS : quatre candidats en présence.

La liste des candidatures pour l'élection législative partielle de la quatrième circonscription du Pas-de-Calais (Montreuil-sur-Mer), dont le premier tour est prévu pour le 3 septembre, a été close dimanche 13 août à minuit. Le scrutin de mars dernier avait été annulé le 28 juin par le Conseil constitutionnel, à la requête de M. Léonce Deprez (U.D.F.-P.R.), maire du Touquet, qui avait été devancé au second tour par M. Claude Wilquin (P.S.), maire de Berck-sur-Mer : 29 086 voix contre 28 914 à M. Deprez.

Le Conseil constitutionnel avait retenu contre cette élection la publication d'un tract demandant aux gaullistes de gauche de voter pour le candidat socialiste au second tour, alors que seule une des composantes de ce courant avait pris une position favorable à la gauche.

M. Wilquin se représente donc contre M. Deprez le 3 septembre. M. Tuaillon (R.P.R.) remplace M. Marcel Béraud, député R.P.R., sortant en mars dernier, qui avait été candidat au premier tour. Mme Alberte Monteux (P.C.), qui s'était elle aussi présentée lors de la dernière consultation, brigue de nouveau les suffrages des électeurs.

● *M. Claude Didier*, vice-président et membre du comité directeur du parti radical approuve au nom de la fédération Rhône-Alpes de ce parti, la démarche de M. Robert Fabre. Il déclare : « — [M. Fabre] *respecte l'esprit le plus pur du radicalisme qui n'est pas de s'enfermer dans un carcan révolutionnaire, mais de travailler à apporter des solutions aux problèmes sociaux qui écrasent les plus déshérités d'entre nous* ».

● *M. Jean-Yves Gouttebel*, président de la fédération du M.R.G. du Puy-de-Dôme, membre du bureau national de ce mouvement, estime que « *les déclarations de M. Gabriel Péronnet* (président d'honneur du parti radical), *comme celles d'autres représentants de la droite, apportent la preuve que la mission confiée à Robert Fabre relève de manœuvres qui donnent une juste idée de la médiocrité d'une majorité usée à la recherche d'une rallonge* ».

« *Robert Fabre est ainsi devenu un instrument des « magouilles » de la droite dans tout ce qu'elle a de plus méprisant pour le citoyen et la démocratie.* »